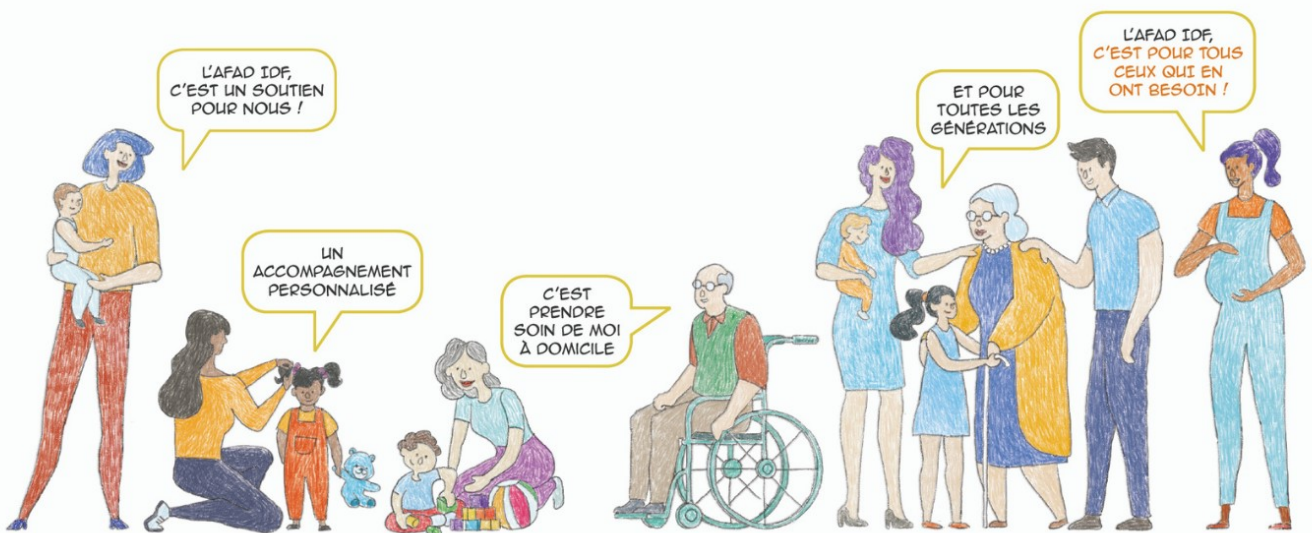


# Rapport d'activité 2020





La pandémie s'est répandue sur toute la planète au cours de l'année 2020 et avec le recul, qui aurait pu imaginer un tel scénario ? Avec toutes les conséquences sanitaires, sociales et économiques dont nous ressentons encore les effets en ce deuxième trimestre 2021.

Les décisions de santé publique ont pu circonscrire le champ de l'épidémie mais cette pandémie a eu aussi des conséquences sur « L'ORDINAIRE DE NOS JOURS » : le quotidien des personnes a été impacté par les restrictions de déplacement et l'obligation des gestes barrières.

Nous avons pris conscience de la réalité de nos rapports humains les plus élémentaires : famille, voisinage, amis et relations professionnelles.

Nous avons (re)découvert – effarés et/ou émerveillés – que

## L'ÊTRE HUMAIN EST UN ÊTRE DE RELATIONS ...

Cette réalité est au cœur des métiers du domicile et il aura fallu cette crise majeure pour que l'ensemble des pouvoirs publics et des décideurs politiques en prennent enfin conscience !

Quand tout ce qui fait notre sécurité personnelle et collective s'écroule, se délite, se défait, l'être humain est renvoyé à lui-même, à ce qui constitue sa réalité la plus concrète, la plus terre à terre !

Pour beaucoup de personnes, cette situation les a mis face à une solitude personnelle, à un vide intérieur pour certaines... Comment trouver de la ressource quand tout le relationnel sécurisant se trouve empêché par les restrictions de circulation et d'échanges ?

La capacité de rebondir, de se réinventer, nous l'avons vue à l'œuvre dans plusieurs corps de métier et tout particulièrement dans les services de l'aide à domicile.

La lecture des rapports d'activité des différentes antennes de notre association nous permet de voir la diversité de cette créativité pour maintenir la présence des professionnels auprès des personnes :

- ◆ La continuité des interventions auprès des personnes âgées les plus vulnérables et isolées à leur domicile,
- ◆ la capacité d'innovation par les différents moyens de communication pour rester au plus près des familles en leur apportant un soutien psychologique important et un lieu de parole et d'échange.

Tous les professionnels – de terrain, administratif et encadrement - ont confirmé l'inventivité de l'association et sa capacité à innover dans des circonstances exceptionnelles. Ils ont ainsi démontré que le sens premier du travail à domicile est l'adaptation aux différents besoins des personnes qui font appel à nos services.

Dans ce contexte, nous ne pouvons que nous réjouir de l'avancée des négociations de l'avenant 43 à la Convention Collective de la Branche de l'Aide à Domicile. Cet avenant devrait permettre une revalorisation significative des grilles de salaire, en particulier pour l'ensemble des personnels d'intervention, et faciliter les actions de recrutement.

Par ailleurs, le nouveau cadre de référence des interventions à domicile financées par la CNAF inclut le champ du handicap tel que nous l'avions formulé dans les orientations de notre Assemblée Générale en septembre 2020.

- ◆ Elargir le périmètre des activités vers le champ du handicap à partir du domicile,
- ◆ Former de nouveaux professionnels du domicile et renforcer le partenariat avec les centres de formation,
- ◆ Revisiter le projet associatif afin de le rendre plus cohérent et en adéquation avec les problématiques actuelles.





## AFAD ÎLE-DE-FRANCE / RAPPORT GLOBAL

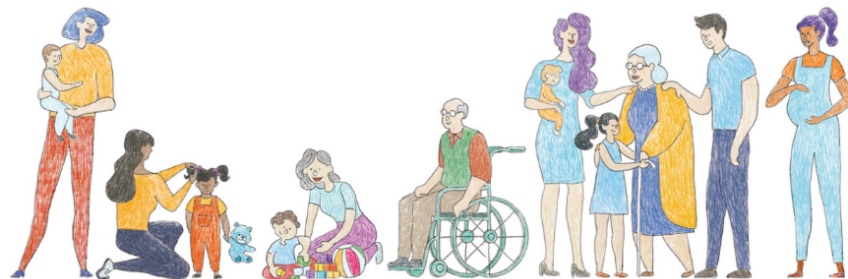
<i>Bilan des activités Familles / PAPH</i>	<b>7</b>
<i>Ressources Humaines</i>	<b>21</b>
<i>Communication</i>	<b>35</b>
<i>Qualité</i>	<b>39</b>

## SECTEUR FAMILLE

<i>Département de Paris (75)</i>	<b>43</b>
<i>Département de Seine-et-Marne (77)</i>	<b>55</b>
<i>Département des Yvelines (78)</i>	<b>69</b>
<i>Département de l'Essonne (91)</i>	<b>83</b>
<i>Département des Hauts-De-Seine (92)</i>	<b>97</b>
<i>Département de Seine-Saint-Denis (93)</i>	<b>111</b>
<i>Département du Val-de-Marne (94)</i>	<b>127</b>
<i>Département du Val-d'Oise (95)</i>	<b>141</b>

## SECTEUR PAPH

**157**







# Afad

ÎLE-DE-FRANCE  
AIDE FAMILIALE À DOMICILE

# Rapport d'activité 2020

# Rapport général





## Chiffres clés

**2126**

Familles  
accompagnées



**420**

Bénéficiaires  
du PAPH



**211 498**

Heures  
d'intervention

**445**

Communes  
d'intervention

### **Zoom sur ces chiffres**

Notre activité a baissé de l'ordre de 23% par rapport à 2019, ce qui s'explique par l'arrêt de l'activité du secteur Famille du 24 mars au 11 mai 2020.

Lors du premier confinement, le gouvernement a suspendu nos interventions, que nous avons alors réalisées à distance, en restant en lien étroit avec les familles et les partenaires.

Compte tenu des difficultés familiales et de la nécessaire protection des enfants lors du confinement, le gouvernement a modifié ses directives afin que nous poursuivions notre action pendant toute la période de la crise sanitaire.

Sur le secteur du PAPH, malgré la poursuite de notre accompagnement, nous notons une baisse de 18% due à la prise de relai des enfants en tant qu'aidants familiaux afin de limiter les risques de contamination de leurs parents et éviter les retards d'évaluation de l'APA pour orienter de nouvelles situations.

## Rétrospective 2020

### Janvier:

- ◆ Volonté de développer nos interventions sur les départements du 92 et 94, mise en place d'un groupe projet.
- ◆ Démarrage du groupe projet communication.

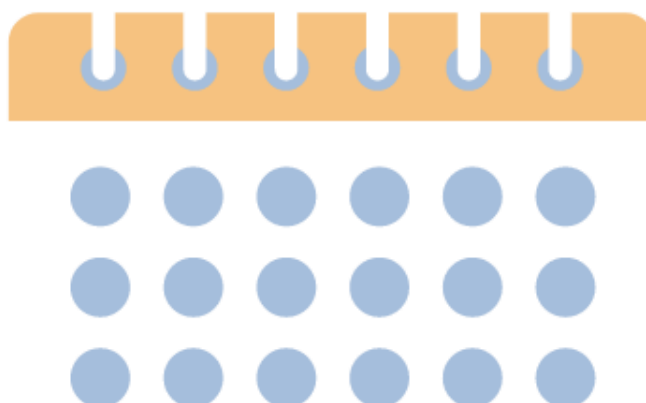
### Mars:

Confinement, arrêt des activités Familles, poursuite des activités PAPH.

Mise en place du suivi des familles en distanciel, création d'un groupe WhatsApp pour maintenir le lien.

### Avril :

Rapprochement avec le Conseil d'Administration du SSIAD afin d'établir un partenariat de gestion (mis en place en septembre).



### Mai:

Reprise de notre activité Familles avec la mise en place des protocoles sanitaires

### Août :

Signature d'un CPOM pour le PAPH

### Octobre:

Démarrage du groupe de travail RGPD

### Novembre:

Mise en place du SAAD pivot dans le cadre d'un appel à projet

### Décembre:

Choix du nouveau logo de l'AFAD IDF, réactualisation de tous nos outils de communication.

# Rapport d'activité général

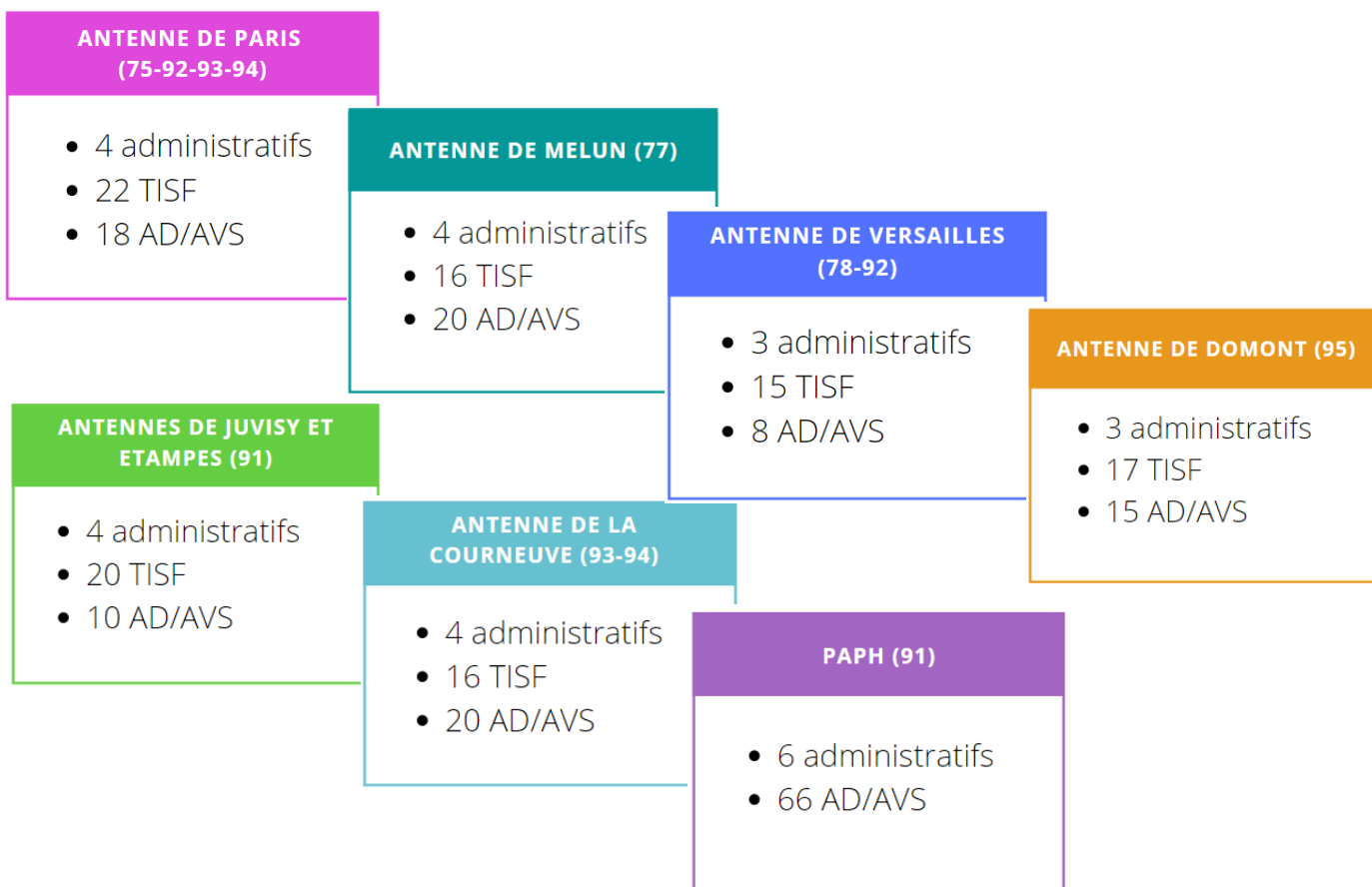
L'association Aide Familiale à Domicile intervient à l'échelle de la région Ile de France. Elle accompagne au quotidien des personnes âgées, handicapées et des familles.



L'association dispose de 7 antennes dédiées aux familles et 1 antenne consacrée aux personnes âgées et handicapées. L'association a été créée en 1947, elle est issue de l'initiative de familles, regroupées dans le mouvement Populaire des Familles (MFP), qui ont commencé à se constituer en France dès 1941. Il s'agissait alors de venir en aide aux familles issues du milieu populaire en créant notamment des services tels que l'aide familiale à domicile.

Aujourd'hui, l'AFAD IDF inscrit son action auprès des familles à travers les actes de la vie quotidienne en privilégiant la prévention primaire, et dans le cadre de la protection de l'enfance. En secondant ou suppléant le parent au foyer, notre action facilite l'évolution positive des situations et place les familles au centre de chaque dispositif, avec une attention particulière à la réponse aux besoins et au bien-être de l'enfant.

L'AFAD Ile-de-France mène sa mission dans la relation, l'écoute et l'échange. Selon les situations des personnes, âgées, handicapées ou des familles, nos professionnels interviennent à partir du « faire avec » pour encourager, soutenir, accompagner le bénéficiaire vers l'autonomie.



## Activité globale de l'association

ETAT DU NOMBRE D'HEURES REALISEES			
	Heures réalisées en 2019	Heures réalisées 2020	Evolution entre 2019 et 2020
TISF	118 501,50	87 445,00	-26%
AD/AVS	68 028,00	50 856,50	-25%
PAPH Prestataire	74 149,75	60 450,75	-18%
<b>TOTAL</b>	<b>260 679,25</b>	<b>198 752,00</b>	<b>-24%</b>
PAPH Mandataire	14 778,5	12 746,00	-14%
<b>TOTAL</b>	<b>275 457,75</b>	<b>211 498,00</b>	<b>-23%</b>

La crise sanitaire a eu un impact sur notre activité et nous relevons une baisse générale de **23%**. Sur le secteur Familles, nous avons pu reprendre notre activité dès le premier jour de la levée du confinement, en ayant anticipé l'équipement des professionnels (masques...), la formation sur les règles sanitaires, la reprise de contact avec toutes les familles afin de pouvoir élaborer les plannings.

Le service PAPH, malgré le maintien des interventions, note lui aussi une baisse d'activité.

## Les bénéficiaires

ETAT DU NOMBRE DE BENEFICIAIRES			
	2019	2020	Evolution 2019-2020
SECTEUR FAMILLE	2 413	2 126	-12%
SECTEUR PAPH	480	420	-12%
<b>TOTAL</b>	<b>2 893</b>	<b>2 546</b>	<b>-12%</b>

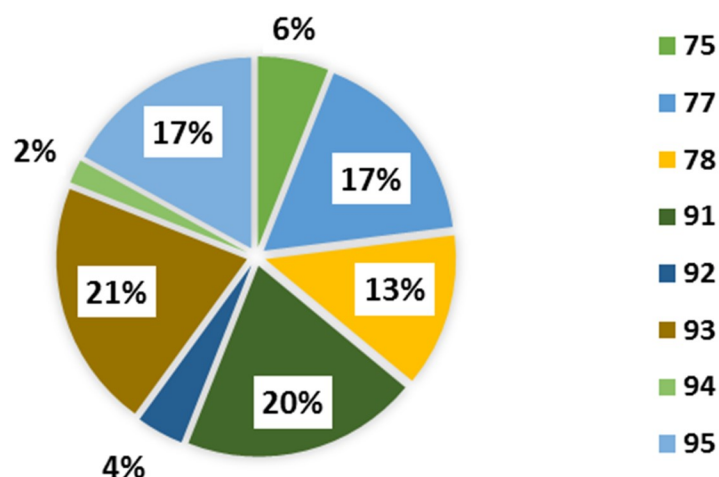
Le nombre de familles accompagnées est en baisse de **12%** par rapport à 2019, ce qui s'explique par la baisse générale de l'activité, conséquence du 1<sup>er</sup> confinement, ce qui n'a pas permis de soutenir de nouvelles familles.

Concernant le secteur PAPH, le nombre de personnes prises en charge a diminué de 12%. Un nombre important de personnes âgées, considérées vulnérables face à la COVID-19 ont préféré ne pas faire appel à des professionnels intervenants à domicile, source éventuelle de risque de contamination.

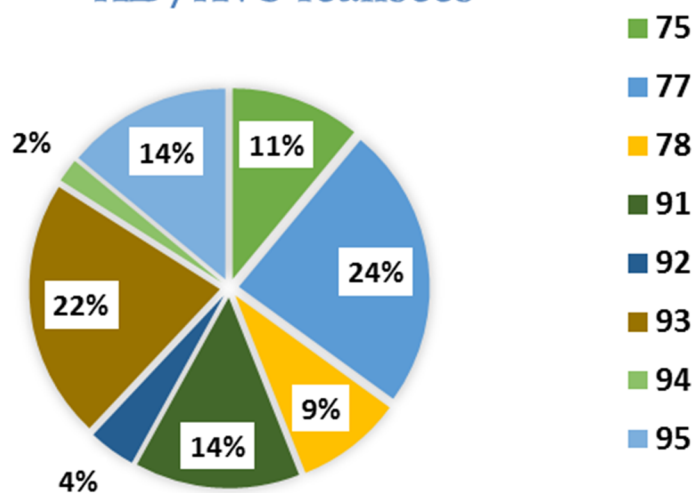


## L'Activité - Secteur Famille

### Répartition du nombre d'heures TISF réalisées



### Répartition du nombre d'heures AD/AVS réalisées



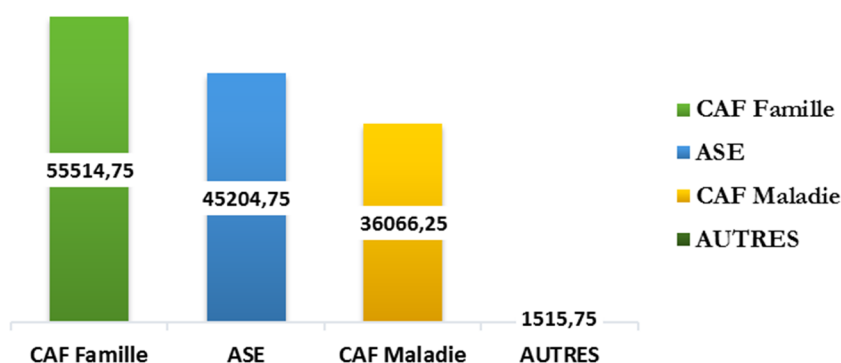
Les antennes de la Seine-Saint-Denis, de la Seine et Marne et de l'Essonne représentent **58%** de notre activité globale.

La répartition de l'activité TISF-AD/AVS reste stable entre les antennes. La Seine-et-Marne gagne du terrain avec une augmentation de la répartition de 3% , l'Essonne et la Seine Saint-Denis baissent de 3 % de leurs côtés.

Les départements des Hauts-de-Seine et Val-de-Marne restent à développer, ils représentent **moins de 5%** de notre activité, ils sont en légère progression par rapport à 2019.

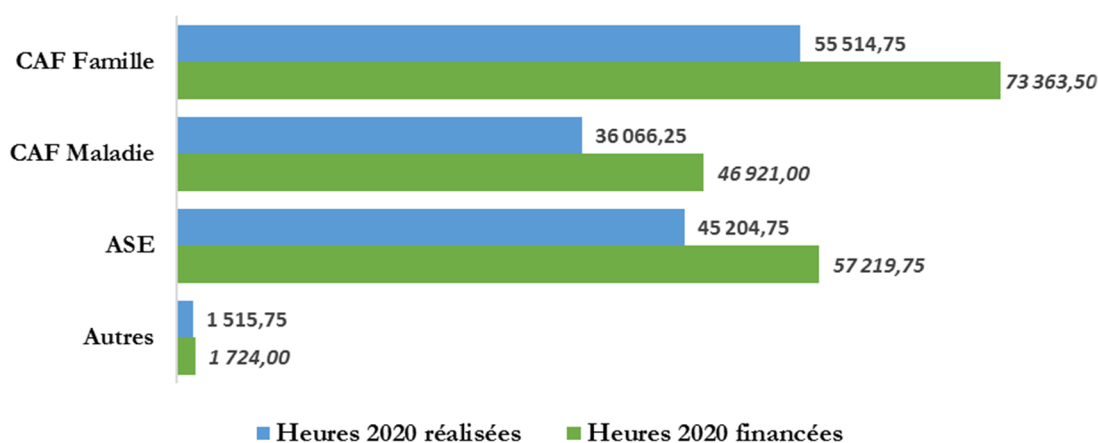
## Le financement des interventions

### Répartition des heures réalisées par financeurs



**Autres** : Conseil Régional RSA, EPNAK, Mutuelles, Familles en taux plein, PMI, Touchatou, SOS Villages d'Enfants Persan, REAAPY.

### Heures réalisées et heures financées



L'activité globale est portée majoritairement par les dispositifs de la CAF et de l'Aide Sociale à l'Enfance.

65% de l'activité globale relève des interventions au titre de la CAF et **32%** au titre de l'ASE.

L'année 2020 est une année particulière, puisque nous avons perdu 25% de notre activité Familles en comparaison avec 2019. Cette perte d'activité a été compensée financièrement par la CAF sur les périodes de mars à fin juillet 2020 et par les Conseils Départementaux sur la période du confinement.

Le choix a été fait par les financeurs de prendre l'année 2019 comme référence à cette activité compensée.

Nous pouvons remarquer que l'ASE a été moins impactée par cette perte d'activité. A la fin du confinement certaines situations se sont très vite dégradées et nous avons eu, de la part de l'ASE, des demandes importantes. La CAF a été marquée par de nombreuses annulations de la part des familles, en fonction des évolutions de l'épidémie. De notre côté, les arrêts maladie du personnel, les déclarations cas contact, les fermetures des établissements scolaires n'ont pas permis de stabiliser l'équipe sur le long terme.

## Les interventions dans le cadre de la CAF

Nous intervenons au sein des familles pour les accompagner et les soutenir dans leurs fonctions parentales. Comme le rappelle la circulaire de la CNAF nous avons un rôle préventif. L'objectif est alors de préserver l'équilibre familial, de renforcer son autonomie par une action éducative, basée sur l'accompagnement des parents à des moments clés de la vie familiale (une naissance, une maladie, une séparation...). L'action reste temporaire, il s'agit de travailler à partir d'objectifs courts et réalistes, permettant de trouver des solutions durables qui répondent à des difficultés clairement identifiées.

Le TISF peut garder seul les enfants afin de permettre aux parents d'effectuer des démarches, de s'occuper plus particulièrement d'un enfant ou de pouvoir se reposer afin de prévenir l'épuisement parental.

### Rôle et missions des TISF



Le premier objectif d'un TISF est d'aider les membres du foyer dans les actes de la vie quotidienne. Pédagogue, il conseille et transmet des savoir-faire. Avec des parents fragilisés, il peut accompagner l'exercice de la fonction parentale, par exemple en aidant à accueillir et à prendre soin du nourrisson.

S'impliquer dans le quotidien de familles ou de personnes en difficulté n'est pas anodin. Il s'agit d'un métier qui nécessite du tact, un fort intérêt pour la relation d'aide, en même temps qu'une capacité à s'extraire des situations pour conserver la neutralité du travailleur social. La faculté d'adaptation à des situations très diverses est donc indispensable.

### Rôle et missions des AD/AVS/AVF

Les Aides à Domicile, Auxiliaires de Vie Sociale ou Assistants de Vie aux Familles, assurent une intervention personnalisée d'aide à la personne par un soutien aux tâches domestiques.

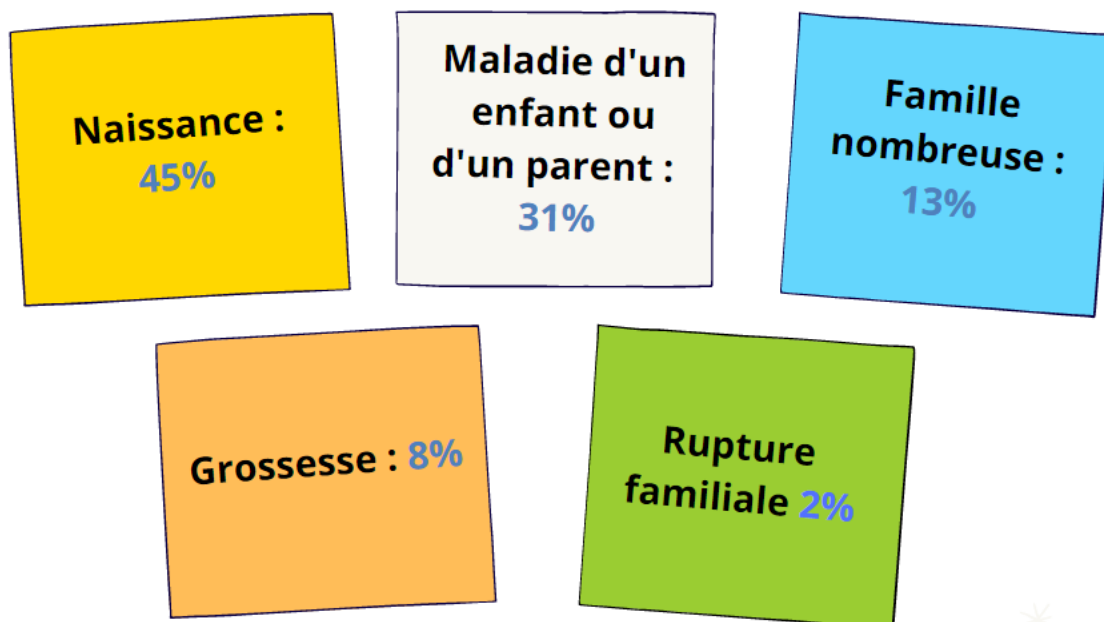
Leurs missions consistent à aider et accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne :

- Aider dans les activités de la vie ordinaire : l'entretien courant du logement et du linge, la réalisation des achats alimentaires, la préparation de repas équilibrés,
- Contribuer à l'aménagement de l'habitat dans un but de confort et de sécurité, à la gestion des documents et aux démarches administratives,
- Favoriser les activités sociales : stimuler les relations sociales et accompagner dans les activités de loisirs et de la vie sociale,
- Concourir à développer l'autonomie du groupe familial et des personnes aidées.



Ils rendent compte de leurs actions, alertent et signalent toute situation nécessitant l'intervention d'un autre type de professionnel.

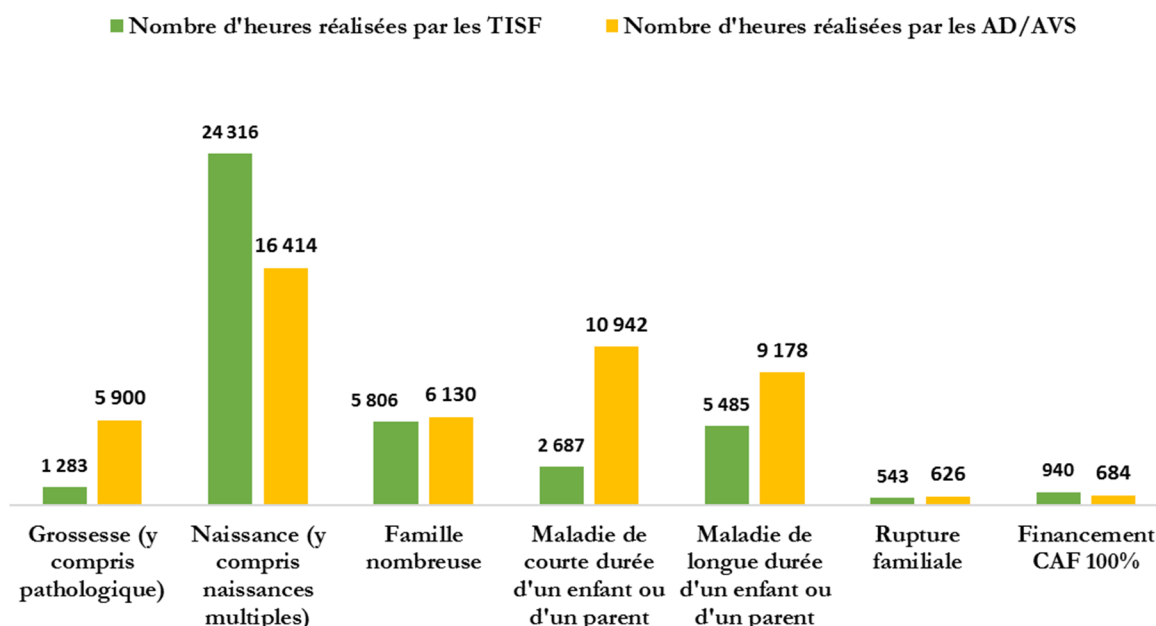
## L'activité CAF



La naissance, comme depuis plusieurs années, reste le fait générateur le plus représentatif des interventions de l'AFAD IDF au titre du dispositif de la CAF. Ce qui inscrit notre action dans le cadre de la prévention précoce et du soutien à la fonction parentale dès les premiers mois de la vie d'un enfant.

Le fait générateur « maladie d'un parent ou d'un enfant » représente **31%** de nos interventions. La maladie d'un enfant étant souvent liée à un handicap, la CNAF mettra en place en 2021, dans sa nouvelle circulaire, un motif d'intervention spécifique pour soutenir les familles dont un enfant est porteur d'un handicap.

### Nombre d'heures réalisées par motifs d'intervention



## Les interventions dans le cadre de l'ASE

Les missions de l'AFAD IDF consistent à :

- ◆ accompagner l'enfant et sa famille,
- ◆ travailler avec les parents à partir de leurs compétences et de leurs difficultés,
- ◆ contribuer à l'identification des situations à risques pour l'enfant,
- ◆ favoriser l'insertion sociale et l'intégration des familles.

Les modes d'intervention de l'AFAD IDF s'articulent autour :

- ◆ des activités de la vie quotidienne (entretien du linge et du logement, courses, préparation des repas, préparation et accompagnement de l'enfant à l'école, etc.),
- ◆ des activités éducatives et du soutien à la parentalité (préparation de l'arrivée du nourrisson, apprentissage de l'hygiène et des soins au nourrisson, respect du rythme de vie de l'enfant, éducation alimentaire, activités d'éveil et socialisation de l'enfant, apprentissage de la gestion du budget courant, organisation suite à une rupture familiale, etc.),
- ◆ des activités sociales et relationnelles (accompagnement dans les démarches administratives, recherche d'aide ou de structures de proximité, accès aux droits, à l'insertion sociale et professionnelle des parents, intégration des familles dans leur environnement, etc.).

### La réalité des familles accompagnées au titre de l'ASE

Nous apportons une réponse individualisée, adaptée aux fragilités et spécificités de l'enfant et de ses parents. L'intervention au domicile nous demande une adaptation aux différentes problématiques.

Les situations de violences conjugales, qui, selon le rapport des 1000 premiers jours, sont « le fait d'avoir une figure d'attachement, de bien-être et de protection violentée par une autre figure sensée être elle aussi une figure de protection, est parmi les situations les plus traumatisantes pour un enfant. On constate alors que **60%** des enfants présentent des troubles de stress post-traumatiques ». Notre rôle est alors de saisir nos partenaires de l'ASE lorsqu'une situation de violence conjugale est méconnue, de soutenir la mère lorsqu'une procédure d'éloignement est établie et non respectée, de l'accompagner physiquement pour les démarches et de soutenir le suivi médical de l'enfant au besoin. Notre présence au quotidien permet d'établir une relation de proximité et de confiance avec la mère qui est en capacité par la suite de nous parler.

Accompagnement spécifique des parents ayant un trouble psychiatrique ou une déficience intellectuelle. Notre rôle consiste à s'assurer du suivi médical régulier du parent, de suppléer le parent auprès de l'enfant afin d'éviter les carences, tout en faisant avec le parent pour lui permettre de comprendre les enjeux et d'intervenir auprès de son enfant de façon adaptée et enfin, d'évaluer la situation pour pouvoir orienter vers une structure adéquate.

Les situations de familles en précarité matérielle et sociale ont un impact sur la réponse aux besoins fondamentaux de l'enfant. Le rôle du TISF est bien de s'assurer et soutenir la famille afin que l'enfant puisse avoir un rythme de vie adapté à son âge, cela concerne le sommeil, l'alimentation, avoir des vêtements appropriés, un logement avec un espace qui lui est propre. Les parents sont soutenus dans les démarches administratives et budgétaires, afin que leur situation financière s'améliore. Le professionnel peut mettre l'accent sur les sorties des enfants et la connaissance de l'environnement culturel et sportif.

## L'activité de l'Aide Sociale à l'Enfance

### ◇ Evolution des heures réalisées par l'Aide Sociale à l'Enfance entre 2018 et 2020

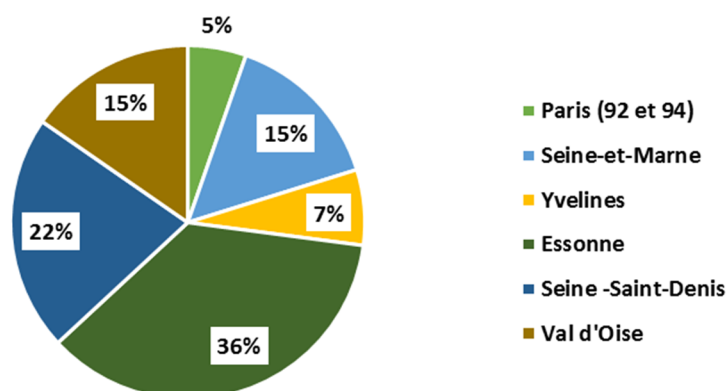
Années	Heures réalisées
2018	46 996,50
2019	59 259,25
2020	45 204,75

Nous notons une baisse significative de notre activité due à l'arrêt des interventions pendant le 1<sup>er</sup> confinement.

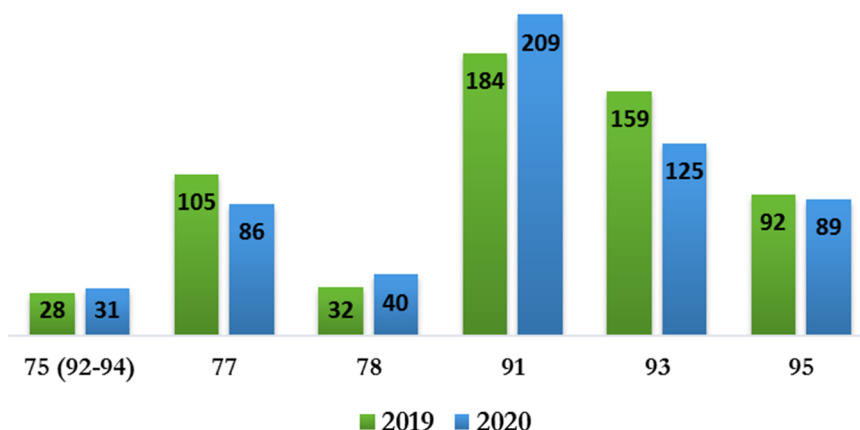
Les départements les plus sollicités restent le 91 et le 93.

### ◇ Nombre de familles ASE

Répartition des familles ASE



Nombre de familles entre 2019 et 2020



## L'Activité - Secteur PAPH

L'année 2020 avait débuté sous le signe de la convivialité, avec la réunion de l'ensemble des salariés du secteur en janvier. Cet élan fut stoppé avec le premier confinement en mars 2020, qui a suspendu le calendrier des réunions de service, des analyses des pratiques et des rencontres partenariales.

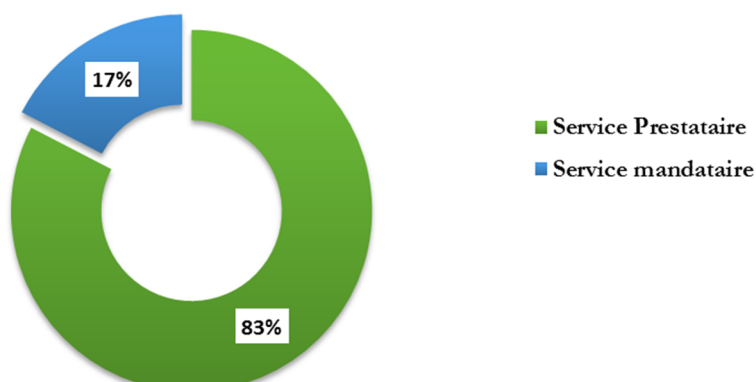
Un maintien de la présence administrative sur l'antenne a été assuré pendant toute la période de confinement, pour que les salariés de terrain, dont une partie avait maintenu son activité, ne se sentent pas isolés. Nous avons également dû mettre en place de nouveaux modes de communication (appels, groupes WhatsApp, réunions en visio...) aussi bien avec le personnel qu'avec les partenaires. Cela a parfois créé certaines difficultés d'adaptation, le monde du médico-social étant très fortement imprégné du besoin de lien et de communication directe.

Activité PAPH 2020			
	Service Prestataire	Service mandataire	Total
Heures réalisées 2020	60 450,75	12 746,00	73 196,75
Heures réalisées 2019	74 149,75	14 778,50	88 928,25
Evolution 2019-2020	-19%	-14%	-18%

La baisse de l'activité sur le service prestataire est liée, en très grande partie, à la pandémie et aux différents confinements.

L'absence prolongée d'une des évaluatrices du Département sur notre territoire peut expliquer également une partie de cette baisse, car nous n'avons eu que très peu de nouveaux dossiers à partir du mois de juin 2020.

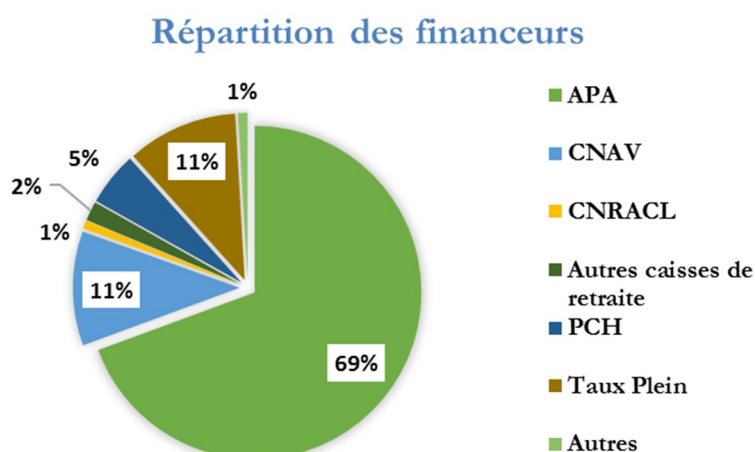
En avril 2020, nous avons réalisé 3520 heures d'intervention, ce qui représente une baisse de 56% de l'activité par rapport à janvier 2020. Malgré une reprise progressive ensuite, nous n'avons pu, sur le reste de l'année, revenir au niveau de janvier.



La baisse d'activité sur le service mandataire n'est, elle, que très peu liée à la pandémie, mais s'explique surtout par des fins de prises en charge, dues à des placements ou des décès : 6 bénéficiaires ont quitté le service en 2020 sans qu'il n'y ait de nouveaux dossiers par ailleurs.



## Le financement des interventions



L'activité principale, comme les années passées, est celle du Département, principalement au titre de l'APA, qui représente plus de **69%** de notre activité :

- ◆ Athis-Mons : **67%** de l'activité au titre de l'APA,
- ◆ Juvisy-sur-Orge : **69%** de l'activité au titre de l'APA,
- ◆ Paray-Vieille-Poste : **72%** de l'activité au titre de l'APA.

Sur cette dernière commune, nous constatons un accroissement de la population vieillissante et en perte d'autonomie, presque **60%** des bénéficiaires de Paray-Vieille-Poste relèvent de l'APA (GIR 1 à 4). Sur les communes d'Athis-Mons et de Juvisy-sur-Orge, les taux sont respectivement de 55,5% et 47,5%.

L'activité CNAV, celle s'adressant aux personnes âgées les plus autonomes (GIR 5 et 6), ne représente que **11%** de notre activité sur le territoire.

## Les bénéficiaires

ETAT DU NOMBRE DE BENEFICIAIRES			
	Athis-Mons	Juvisy-Sur-Orge	Paray-Vieille-Poste
Nombre de bénéficiaires 2020	184	137	99
Nouveaux bénéficiaires 2020	20	23	19

Une baisse d'environ **12%** du nombre de bénéficiaires a été enregistrée en 2020, en conséquence directe de la baisse de l'activité liée à la situation sanitaire tout au long de l'année.

Nous pouvons également constater un recul important sur le secteur d'Athis-Mons, principalement pour les nouveaux bénéficiaires. Cette baisse n'est pas seulement due à la pandémie, mais aussi à l'absence d'interlocuteurs au sein du Département pour la mise en place de nouvelles situations.

Nous avons également connu un nombre important de placements en établissement à la suite d'hospitalisations. Du fait de la situation sanitaire, de nombreuses places se sont libérées en EHPAD, et certaines personnes sont entrées en établissement quasiment du jour au lendemain.



# Ressources Humaines



## Les temps forts de l'année 2020



MARS

La crise sanitaire de ce début d'année 2020 a changé les modes de fonctionnement de l'AFAD IDF, mais toujours avec le même objectif : assurer une continuité de prise en charge des bénéficiaires que nous accompagnons tout en assurant la protection de l'ensemble de nos salariés.

Suite aux annonces gouvernementales de confinement strict instauré dès le 17 mars 2020 pour lutter contre la progression de la pandémie du coronavirus, l'activité du secteur PAPH s'est poursuivie afin de favoriser le maintien à domicile des bénéficiaires.

L'association a pris la décision de stopper ses interventions à domicile pour le secteur FAMILLE, afin de préserver la santé des salariés d'une part, et d'autre part, de préserver la santé des bénéficiaires chez qui nous intervenons quotidiennement en tant qu'association partenaire des institutions sanitaires et sociales.

Pour les salariés du PAPH, la poursuite de l'activité malgré la crise sanitaire a nécessité une mobilisation, d'abord pour s'approvisionner en équipement de protection, puis pour accompagner les bénéficiaires et les salariés sur le terrain, le tout en respectant strictement les recommandations sanitaires.

Le port du masque est immédiatement devenu obligatoire avec des consignes strictes de suspension des interventions en cas de symptômes. Ainsi, plus d'une vingtaine de salariés ont continué de travailler auprès des plus vulnérables.

Dans le même temps, un système totalement inédit de télétravail pour l'ensemble des salariés administratifs des antennes et du Siège a été mis en place pour permettre la poursuite des activités de l'association, de l'organisation des interventions à domicile à la paye des salariés de l'AFAD IDF.

Les intervenants à domicile du secteur FAMILLE ont eux aussi expérimenté le télétravail, pour le suivi des familles bénéficiaires.

Tout cela a nécessité un travail continu d'adaptation, en fonction des informations transmises par les autorités au fil de l'eau, avec les différentes parties prenantes de l'association : l'Inspection du travail, les Médecines du travail, le CSE, la Fédération ADEDOM, etc.

Grâce à un travail de concertation et d'échange, à distance, l'association est parvenue à transformer ses méthodes de travail. Un Plan de Poursuite des Activités (PCA) a été édité, modifié et étoffé au fur et à mesure des différentes annonces gouvernementales, afin de décliner la stratégie et l'ensemble des dispositions qui ont été prévues pour garantir à l'association la reprise et la continuité de ses activités à la suite de cet événement perturbant gravement son fonctionnement normal.

Sur toute cette période, les services administratifs du Siège sont restés disponibles et en alerte avec pour objectif l'intérêt de chaque salarié et de permettre à l'AFAD IDF d'être opérationnelle au moment de la reprise d'activité.

En amont de la reprise des activités au domicile des secteurs Familles le 11 mai 2020, l'AFAD IDF a donc pris toutes les mesures de protection afin de permettre à ses salariés d'exercer leurs missions aux domiciles des familles bénéficiaires, en conformité avec les préconisations gouvernementales.

A cet effet, des réunions de sensibilisation et d'informations pratiques, sur les gestes barrières et les mesures sanitaires à appliquer au domicile des bénéficiaires lors des interventions, ont été organisées sur les différentes antennes de toute l'Île-de-France.

Rédigées à partir des protocoles nationaux édités par le Ministère du Travail, des fiches sanitaires ont été remises aux salariés, notamment sur le port du masque, ou l'importance de se laver les mains, et l'AFAD IDF a mis à disposition, pour l'ensemble de ses salariés, le matériel de protection nécessaire, tels que les masques chirurgicaux et le gel hydroalcoolique. — AFAD Ile-de-France —

Malgré une baisse de ses activités induite par l'arrêt d'une partie des interventions à domicile, l'AFAD IDF a entre autres fait le choix de maintenir les rémunérations de tous ses salariés de mars 2020 à août 2020, et de recourir au chômage partiel à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020.

L'association a également mis en place la subrogation des indemnités journalières versées par l'Assurance Maladie dans le cadre des arrêts de travail pour les parents d'enfant d'établissements scolaires fermés ou sans solution de garde, dans le but d'éviter que le salarié ne soit pénalisé par la situation. Le remboursement des frais kilométriques a été également adapté pour permettre aux salariés qui le souhaitent d'utiliser leurs véhicules personnels et ainsi ne plus prendre les transports en commun dans le cadre de leurs interventions à domicile.

Depuis mars 2020, l'ensemble des salariés de l'AFAD IDF continue d'adapter ses méthodes de travail, dans le respect des protocoles sanitaires actualisés quotidiennement, dans l'intérêt des familles et des personnes âgées mais aussi de nos salariés, sans qui nous ne pourrions poursuivre notre mission principale qui est de venir en aide aux plus vulnérables.



## Revalorisation de la valeur du point (avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2020)

L'avancée salariale de cette année 2020 pour la branche de l'Aide à Domicile est la parution au Journal Officiel du 29 octobre 2020 de l'agrément de l'avenant n°44 à la Convention Collective Nationale de la Branche de l'Aide, de l'Accompagnement, des Soins et des Services à Domicile (CCN BAD), portant la « valeur du point » à 5,50 € au 1<sup>er</sup> janvier 2020 (contre 5,38 € auparavant).

Cette revalorisation, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2020, est un premier pas vers la reconnaissance des métiers de l'aide à domicile, sans doute mis d'autant plus en lumière par la crise sanitaire et sociale que traverse notre société.

Aujourd'hui encore, malgré la revalorisation de 2020, une partie importante des salariés de l'AFAD IDF a un niveau de rémunération conventionnelle en deçà du SMIC. Pour exemple, un Agent à Domicile devra avoir travaillé 14 ans avant d'être rémunéré conventionnellement au-dessus du SMIC, soit 1556,5€ brut mensuel (pour un SMIC 2021 s'élevant à 1554.58€ brut mensuel).

Un autre avenant à la CCN BAD, le n°43, n'a quant à lui pas été agréé en octobre 2020. Plus ambitieux que le n°44, il prévoit une refonte complète du système de classification des emplois et des rémunérations qui amènerait à une augmentation globale d'environ 15% des rémunérations brutes mensuelles et de nouvelles perspectives de carrière. Ceci dans le but de rendre plus attractifs les métiers de l'aide à domicile, et élargir les critères de recrutement, afin de mieux répondre à la demande croissante de prise en charge, notamment pour les publics âgés et/ou en situation de handicap.

Très attendu par les partenaires sociaux et les salariés de l'aide à domicile, il implique néanmoins de repenser les financements versés aux structures de l'aide à domicile, qui permettraient de supporter l'augmentation de la masse salariale.

## Participation aux groupes communication

Le service RH de l'association exerce ses missions de façon transversale avec les autres services en fonction des problématiques et des sujets à traiter. Il a donc été associé à la démarche de dynamisation de la communication de l'AFAD IDF, à travers sa participation aux différentes réunions organisées par le service Communication tout au long de l'année. Ces échanges réguliers ont permis d'élaborer de nouveaux supports de communication à destination des futurs bénéficiaires mais aussi des futurs collaborateurs de l'AFAD IDF, avec des plaquettes de recrutement modernisées.

## Données RH

L'ensemble des données traitées ici est arrêté au 31/12/2020. Les données sur le PAPH ne sont basées que sur les activités prestataires et non mandataires.

Au 31/12/2020, l'AFAD IDF compte 304 salariés, soit 231 salariés pour le secteur FAMILLE (75, 77, 78, 91, 93, 95 et Siège) et 73 salariés pour le secteur PAPH.

Ces 304 salariés représentent 273.72 ETP, soit pour le secteur FAMILLE 211.30 ETP et pour le secteur PAPH 62.42 ETP. ETP signifiant « Equivalent Temps Plein », celui-ci correspond à l'activité exercée sur la base d'un temps plein, soit à hauteur de la durée légale du travail, actuellement 35 heures hebdomadaires soit 151.67 heures.

### ◇ Répartition des postes de l'AFAD IDF

Répartition des postes au 31/12/2020									
	75	77	78	91	93	95	Siège	PAPH	Total
Administratifs (Assistant de direction, Comptable, Gestionnaire paie, ...)							12	2	15
Agent à domicile	13	11	7	2	11	10		37	91
Assistant technique	1	1		1	1				4
Auxiliaire de Vie Sociale	4	2	1	6	2	4		16	35
Chargé de développement	1								1
Conseiller technique			2	1					3
Directrices Générales							2		2
Employé à domicile		5	1	2	1			14	23
Faisant Fonction TISF	2	4	6	1	2	1			16
Responsable de secteur	2	2	2	2	3	2		3	16
Responsable d'Entité Départementale	1	1	1	1	1	1		1	7
T.I.S.F.	20	12	6	21	17	16			92
<b>Total par antenne</b>	<b>44</b>	<b>38</b>	<b>26</b>	<b>37</b>	<b>38</b>	<b>34</b>	<b>14</b>	<b>73</b>	<b>304</b>
<b>Total général</b>	<b>231</b>							<b>73</b>	<b>304</b>

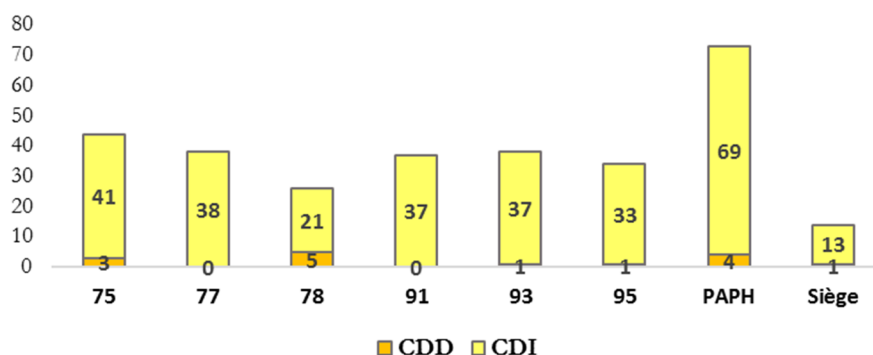
Les salariés secteur FAMILLE (75,77,78,91,93,95 et Siège) représentent **76%** des effectifs totaux, quant aux salariés du PAPH, ils représentent 24%.

Les TISF (seulement secteur FAMILLE) représentent à eux seuls **30%** de nos salariés, les Agents à Domicile et les Employés à Domicile en représentent presque 38%. Les postes administratifs sur les antennes (Responsable d'Entité Départementale, Responsable de Secteur, Conseiller Technique, Assistant Technique) représentent eux un peu moins de 10% de nos effectifs totaux.

Les métiers dit « support » comme la comptabilité, la paye, la facturation et les ressources humaines, sont basés au Siège et représentent un peu plus de 5% de nos effectifs.

## ◇ Répartition des effectifs par contrat

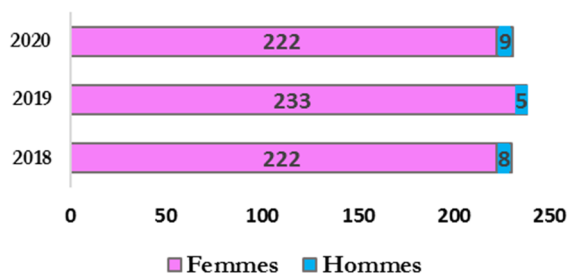
### Répartition CDD/CDI



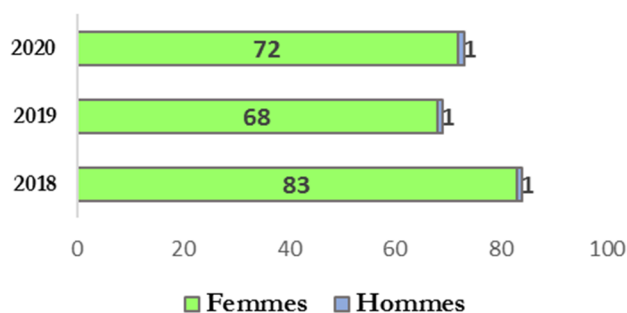
La proportion de postes en CDD est minime puisqu'elle ne représente que **4.9%** de nos contrats, pour **95.1%** de CDI. Les motifs de recours aux CDD sont l'accroissement temporaire d'activité, ou le remplacement de salarié absent, pour des besoins ponctuels. Les contrats de professionnalisation sont ici assimilés à des CDD, ils sont au nombre de **3** sur la fin d'année 2020. L'AFAD IDF privilégie les Contrats à Durée Indéterminée afin d'apporter une stabilité aussi bien à l'association qu'à ses salariés.

## ◇ Evolution des effectifs par sexe

### Répartition femmes/hommes secteur FAMILLE



### Répartition femmes/hommes secteur PAPH



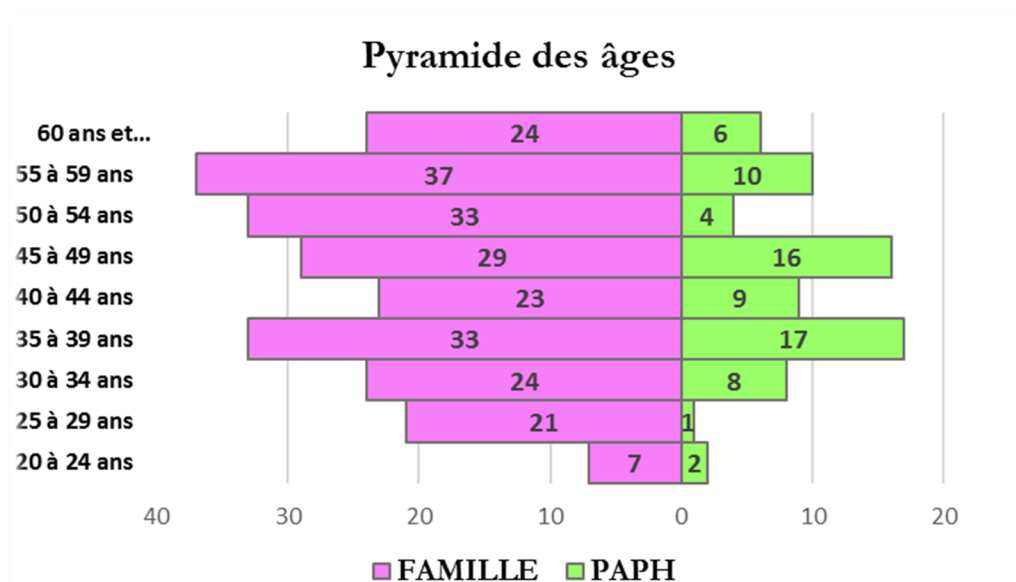
L'effectif côté **FAMILLE** a légèrement baissé de **2.9%** entre 2019 et 2020. La proportion d'hommes a quant à elle augmenté de **80%** entre 2019 et 2020 en passant de **5 à 9 hommes**. Les hommes représentent donc **3.9%** de notre effectif FAMILLE.

Côté **PAPH**, l'effectif a augmenté de **7.4%** entre 2019 et 2020. La proportion d'homme reste stable depuis 2018 avec **1** homme intervenant à domicile.

L'AFAD IDF est engagée dans une démarche volontariste de promotion de la mixité et de l'égalité professionnelle. La mixité hommes/femmes passe par une meilleure représentation des hommes dans les métiers de l'intervention. Ainsi, à l'embauche, la rémunération et la classification dans la grille ne tiennent pas compte du sexe.

Ce principe de non-discrimination s'applique particulièrement dans la rédaction de nos offres d'emploi externes et/ou internes, dont la dénomination mentionne systématiquement les deux genres.

## ◇ Pyramide des âges



La pyramide des âges **FAMILLE** amène les constats suivants :

- ◆ La moyenne d'âge des salariés est de **45 ans** (44 ans en 2019).
- ◆ Presque **41%** de l'effectif FAMILLE est âgé de plus de 50 ans (38% en 2019), dont 30% âgé entre 50 et 59 ans et **10%** âgé de 60 ans et plus. Cela représente donc au total 94 de nos salariés sur 231 comptabilisés.
- ◆ Les 30 à 49 ans représentent **47%** de l'effectif total FAMILLE, soit 85 salariés.
- ◆ Les 20 à 29 ans représentent **12%** de l'effectif total FAMILLE (15% en 2019), soit 28 personnes.

Côté **PAPH**, on peut constater que :

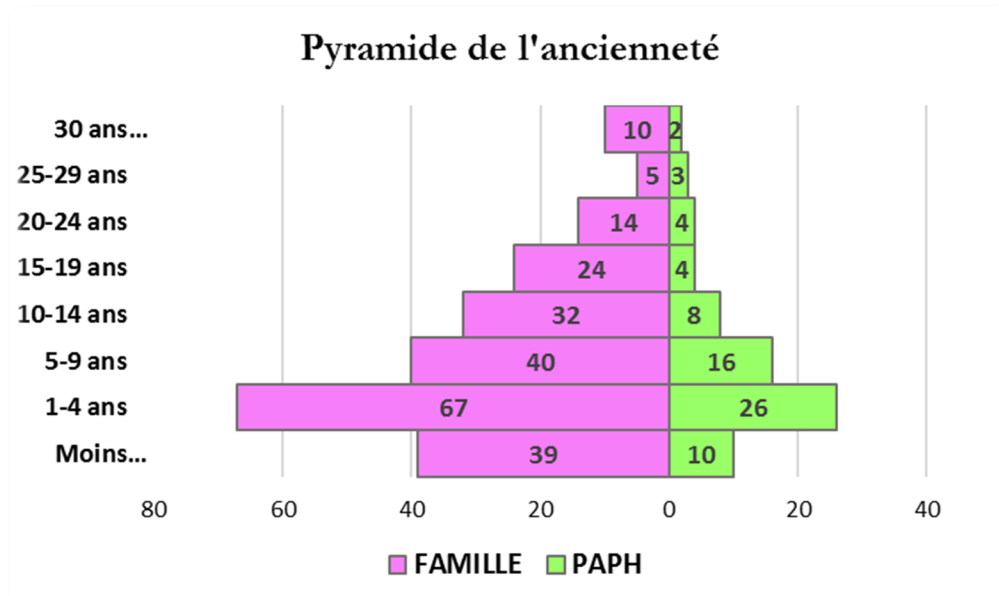
- ◆ La moyenne d'âge des salariés est de **47 ans** (même chose en 2019).
- ◆ Les + de 50 ans représentent **27%** de l'effectif PAPH (50% en 2019), soit 20 personnes sur les 73 comptabilisées.
- ◆ Les 30 à 49 ans représentent **68%** de l'effectif PAPH, soit 50 salariés.
- ◆ Les 20 à 29 ans représentent que **4%** de l'effectif total PAPH (7% en 2019), soit 3 personnes.

Les salariés de l'AFAD IDF sont donc majoritairement des « Séniors », ayant plus de 50 ans. Ils représentent au total **114** salariés sur 231 au total, soit presque la moitié de notre effectif.

La question du remplacement de ces salariés qui partiront en retraite dans les années à venir (dans quelques mois seulement pour certains) se pose de plus en plus, accompagnée également d'interrogations quant à la transmission de leurs savoir-faire aux nouveaux salariés.

A cela, l'AFAD IDF propose des contrats de cumul « emploi-retraite » qui permettent à un salarié retraité de reprendre son activité professionnelle tout en continuant à percevoir une pension de retraite. Ainsi en 2020, 2 anciennes salariées TISF ont repris une activité à temps partiel.

## ◇ Pyramide de l'ancienneté



La pyramide de l'ancienneté côté **FAMILLE** fait apparaître que :

- ◆ Presque la moitié des salariés (**46%**) ont moins de 5 ans d'ancienneté dans l'association, soit 106 salariés sur 231, dont **29%** ont entre 1 an et 4 ans d'ancienneté, et **17%** moins d'une année.
- ◆ Près de **37%** des salariés ont plus de 10 ans d'ancienneté dans l'association, soit 85 salariés sur 231.
- ◆ **12%** des salariés ont plus de 20 ans d'ancienneté, soit 29 personnes, et près de 3% ont plus de 30 ans d'ancienneté (2 personnes).

La pyramide de l'ancienneté côté **PAPH** fait quant à elle apparaître que :

- ◆ Là également, presque la moitié des salariés (**49%**), ont moins de 5 ans d'ancienneté dans l'association, soit 36 salariés sur 73, dont **36%** ont entre 1 an et 4 ans d'ancienneté, et **13%** moins d'1 an d'ancienneté.
- ◆ Près de **29%** des salariés ont plus de 10 ans d'ancienneté dans l'association, soit 21 salariés sur 73.
- ◆ **12%** des salariés ont plus de 20 ans d'ancienneté, soit 9 personnes, dont 3% ont plus de 30 ans d'ancienneté (2 personnes).

Les salariés de l'AFAD IDF sont donc majoritairement des salariés avec une ancienneté inférieure à 5 ans. Ils représentent près de **47%** de nos effectifs totaux. A noter tout de même que **12%** de nos salariés au total ont une ancienneté supérieure à 20 ans dans l'association, ce qui représente 38 salariés.



## ◇ Evolution des absences

	2018	2019	2020	Evolution 2018-2019	Evolution 2019-2020
<b>Nombres d'heures d'absences injustifiées</b>					
Famille	2 068,53	2 228,25	2 218,81	7,70%	-0,40%
PAPH	1 063,62	1 675,42	842,28	57,50%	-49,70%
<b>Nombres de jours d'arrêt pour cause de maladie</b>					
Famille	5 546	7 089,50	8 603	27,80%	21,30%
PAPH	1 197	1 164	1 854	-2,80%	60,00%
<b>Nombres de jours d'arrêt pour cause d'accidents de travail/trajet</b>					
Famille	2104	1798,5	2257	-14,50%	25,50%
PAPH	1071,5	1454	884	35,70%	-39,20%

Concernant les absences injustifiées secteur **FAMILLE** :

- ◆ Les **heures d'absence injustifiées** ont très légèrement baissé de 0.4% entre 2019 et 2020, alors qu'elles étaient en augmentation de presque **8%** entre 2018 et 2019.
- ◆ Le **nombre de jours d'arrêt pour cause de maladie** a lui augmenté de 21.3% entre 2019 et 2020, semblable à l'évolution entre 2018 et 2019 qui était de **27.8%**.
- ◆ Le **nombre de jours d'arrêt pour cause d'accidents de travail/trajet** a augmenté de **25.5%** entre 2019 et 2020 après une baisse entre 2018 et 2019 de **14.5%**.

Les absences secteur PAPH sont décomposées comme suit :

- ◆ Les **heures d'absence injustifiées** ont diminué de moitié avec une baisse de **49.7%** entre 2019 et 2020 alors qu'elles avaient doublé entre 2018 et 2019.
- ◆ Le **nombre de jours d'arrêt pour cause de maladie** a lui plus que doublé en augmentant de **60%** entre 2019 et 2020 alors qu'il était resté stable entre 2018 et 2019.
- ◆ Le **nombre de jours d'arrêt pour cause d'accident de travail/trajet** a baissé de 39.2% entre 2019 et 2020 alors qu'il avait augmenté de entre 2018 et 2019.

L'augmentation significative du nombre de jours d'arrêt maladie peut s'expliquer par la crise sanitaire du début du second trimestre 2020, où des arrêts dérogatoires ont été mis en place dans un premier temps, notamment pour les salariés faisant l'objet d'une mesure d'isolement ou de maintien à domicile pour la garde de leurs enfants âgés de moins de 16 ans et qui se trouvaient donc dans l'impossibilité de travailler. Ils ont par la suite été remplacés par la mise en activité partielle.



## ◇ Embauches/sorties/départs FAMILLE

Embauches FAMILLE							
	2018		2019		2020		Evolution 2019-2020
	CDD	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI	
<b>CADRE</b>	0	2	1	3	0	1	<b>-75,00%</b>
<b>ADMIN</b>	11	4	3	8	5	12	<b>54,50%</b>
<b>TISF</b>	4	16	10	13	6	15	<b>-8,70%</b>
<b>AD/AVS</b>	9	20	4	18	2	15	<b>-22,70%</b>
<b>Total</b>	<b>66</b>		<b>60</b>		<b>56</b>		<b>-6,70%</b>

\*CADRE = Direction générale, Directeur Administratif et Financier, Responsable d'Entité Départementale

\*ADMIN = Responsable de Secteur, Assistant Technique, Assistant RH, Gestionnaire facturation

Sorties FAMILLE	2018	2019	2020	Evolution 2019-2020
Démission	11	14	17	21%
Départ volontaire en retraite	7	4	3	-25%
Fin de contrat CDD	25	21	12	-43%
Fin de période d'essai à l'initiative de l'employeur	5	8	4	-50%
Fin de période d'essai à l'initiative du salarié	2	9	10	11%
Licenciement pour causes réelles et sérieuses	4	5	0	-100%
Licenciement pour faute grave	7	10	9	-10%
Licenciement pour inaptitude	1	4	3	-25%
Rupture conventionnelle	0	4	3	-25%
Sortie d'un retraité cumulant retraite et activité	0	1	1	0%
<b>Total</b>	<b>62</b>	<b>80</b>	<b>62</b>	<b>-23%</b>

## ◇ Embauches/sorties/départs PAPH

Embauches PAPH							
	2018		2019		2020		Evolution 2019-2020
	CDD	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI	
CADRE	0	0	0	0	0	0	-
ADMIN	2	0	1	0	2	0	100,00%
AD/AVS	14	13	25	7	8	8	-50,00%
<b>Total</b>	<b>29</b>		<b>33</b>		<b>18</b>		<b>-45,50%</b>

Motif de départ PAPH	2018	2019	2020	Évolution 2019-2020
Démission	0	7	1	-86%
Départ volontaire en retraite	0	1	2	100%
Fin de contrat CDD	10	22	10	-55%
Fin de période d'essai à l'initiative de l'employeur	3	0	1	-
Fin période d'essai à l'initiative du salarié	2	6	2	-67%
Licenciement pour causes réelles et sérieuses	5	0	1	-
Licenciement pour faute grave	1	5	1	-80%
Licenciement pour inaptitude	2	5	1	-80%
<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>46</b>	<b>19</b>	<b>-59%</b>

La balance des entrées et sorties de cette année 2020 montre que les effectifs de l'association sont restés stables entre 2019 et 2020. Les embauches pratiquées sont réparties principalement sur les intervenants à domicile et les postes administratifs hors cadre, majoritairement en CDI, en accord avec la politique de recrutement de l'AFAD IDF. La diminution des embauches sur les postes d'intervenants à domicile s'explique par l'incertitude de l'activité de l'association qui a pu baisser ou augmenter en fonction des mesures prises par le Gouvernement. Les recrutements en CDD ont alors permis de faire face aux fluctuations de l'activité de l'association, de remplacer les salariés absents, comme par exemple pour le PAPH qui a recours aux CDD afin de pallier aux absences liées aux congés d'été.

Pour ce qui est des motifs de départ, il ressort que les licenciements, tous motifs confondus, ont globalement diminué entre 2019 et 2020. Les motifs de sortie en évolution sont donc du fait des salariés comme les démissions, fins de période d'essai à l'initiative des salariés, ou départs en retraite.

A cela, il est important de comparer les postes budgétisés par rapport aux salariés réellement en poste. Ce tableau met donc en lumière les écarts secteur FAMILLE, entre ce qu'a budgétisé l'association sur l'année 2020, et les postes réellement occupés, en ETP, au 31/12/2020.

## ◇ Effectif en ETP

Effectif total intervenant FAMILLE par secteur en ETP au 31/12/2020 (hors personnel « hors activité »)			
	AD/AVS	TISF	Total
<b>75</b>	<b>14,3</b>	<b>17,56</b>	<b>31,86</b>
<i>Objectif ETP 2020 75</i>	11,5	21,7	33,2
<b>77</b>	<b>11,16</b>	<b>13,53</b>	<b>24,69</b>
<i>Objectif ETP 2020 77</i>	14,91	17,43	32,34
<b>78</b>	<b>4,9</b>	<b>10,69</b>	<b>15,59</b>
<i>Objectif ETP 2020 78</i>	8,59	15,66	24,25
<b>91</b>	<b>9,2</b>	<b>17,6</b>	<b>26,8</b>
<i>Objectif ETP 2020 91</i>	15,2	26,1	41,3
<b>93</b>	<b>8,8</b>	<b>13,4</b>	<b>22,2</b>
<i>Objectif ETP 2020 93</i>	13,8	19,9	33,7
<b>95</b>	<b>5,6</b>	<b>14</b>	<b>19,6</b>
<i>Objectif ETP 2020 95</i>	10,86	17,6	28,46
<b>Total</b>	<b>53,96</b>	<b>86,78</b>	<b>140,74</b>
<i>Total en ETP</i>	74,86	118,39	193,25

Les chiffres indiqués ne concernent que les salariés en poste, auxquels ont été soustraits les salariés « Hors activité », absents de leurs postes de travail pour cause de maladie, accidents de travail, congés parentaux, etc.

Il apparait donc que notre association est en manque de personnel pour le secteur FAMILLE, particulièrement sur les postes de TISF diplômés, et ceci quelle que soit l'antenne. Au 31/12/2020, il manquait donc à l'association 20.9 ETP en poste pour les AD/ED/AVS et 31.61 ETP en poste pour les TISF afin d'atteindre les objectifs fixés dans nos budgets.

## ◇ Formation

	Intitulé de la formation	Public	Nombre d'heures	Nombre de stagiaires
Actions d'adaptation au poste de travail	Le certificat acteur secours aide et soins à domicile - APS ASD	AD/AVS/TISF	189	9
	Analyser les notions de bientraitance et de maltraitance dans la relation d'aide	AD/AVS/TISF	112	10
	L'agressivité dans les relations intrafamiliales	AD/AVS/TISF	231	11
	Les troubles du comportement et autisme chez l'enfant	TISF	207	10
Actions de développement des compétences	Formation logiciels métier niveau 2	ADM	52,5	5
	Formation des tuteurs	TISF/ADM	245	12
	Santé, Sécurité, et Conditions de Travail (SSCT)	FFTISF/TISF	238	12
	Initiation droit du travail	ADM	7	1
	<b>TOTAL</b>		<b>1281,5</b>	<b>70</b>

La crise sanitaire a également impacté l'organisation de la formation professionnelle de l'association sur 2020 et nous a amené à devoir repousser un certain nombre de sessions de formation sur l'année 2021. Néanmoins, nous avons pu maintenir des sessions, en accord avec les préconisations gouvernementales et les protocoles sanitaires des organismes de formation, afin d'apporter aux salariés des connaissances, des pratiques, leur permettant de s'adapter à l'évolution de leurs métiers et de développer leurs compétences, pour les intervenants à domicile comme pour les salariés administratifs.

## Année 2020 : Tous ensemble autour d'un même projet...

### Zoom sur l'accompagnement RH

L'année 2020 a été marquée par un rapprochement entre les antennes et le Siège afin de favoriser l'appartenance à une équipe au-delà de l'éloignement géographique. L'intégration de nouveaux salariés sur les antennes, la nécessité de s'adapter à de nouveaux fonctionnements demandent d'harmoniser les pratiques professionnelles et de s'assurer que les procédures mises en place sont toujours d'actualité et connues de tous.

L'AFAD IDF a déployé différents outils de cohésion afin de créer des liens plus étroits entre les acteurs, notamment entre le personnel administratif des antennes et ceux du Siège.

Les Ressources Humaines ont capitalisé cette année sur le retour d'expérience, le partage de bonnes pratiques entre le personnel administratif du Siège et le personnel administratif des antennes.

Ce changement de paradigme s'est notamment illustré par le déploiement de formations métiers Apologic, des rencontres au Siège sur des thématiques spécifiques (facturation, paye, ressources humaines...), et/ ou la participation à différents webinaires sur des sujets d'actualité.

Ces temps de travail et d'échange de bonnes pratiques illustrent la volonté continue de l'association de développer la cohésion d'équipe et d'améliorer les conditions de travail du personnel.

### La protection des données : La RGPD

La protection des données est un enjeu majeur dans les organisations, qu'elles soient privées ou à but non lucratif. L'AFAD IDF n'a pas échappé à la règle en s'attendant dès la fin d'année 2020 à la mise en place du RGPD (Règlement Général européen sur la Protection des Données).

Le déploiement du RGPD avait déjà été initié dès 2018 par un travail de sensibilisation et d'information auprès des équipes administratives, s'appuyant sur le GUIDE RGPD diffusé par ADEDOM et sur les données mises en ligne sur le site web de la CNIL.

En 2020, l'association a souhaité mettre en pratique ces différentes recommandations afin de formaliser cette démarche RGPD et de se mettre en conformité avec la législation en vigueur.

Dans cette perspective, le choix de l'AFAD IDF a été de constituer en interne une équipe projet RGPD, et d'être accompagnée par le cabinet conseil UMANIS.

L'enjeu étant pour l'AFAD IDF d'être en mesure de garantir la protection des données personnelles au sein de l'association grâce au déploiement de différentes procédures permettant :

- ◆ D'organiser la remontée des informations ;
- ◆ De traiter les réclamations et les demandes des personnes concernées quant à l'exercice de leurs droits en définissant les acteurs et les modalités ;
- ◆ De gérer des éventuelles violations de données.

### Les enjeux stratégiques de l'année 2021

Les enjeux et projets de l'AFAD IDF pour l'année 2021 se déclinent au regard de la politique Grand Age et Autonomie en toile de fond.

En effet, Le rapport « Grand Age et Autonomie » de 2019 a mis en exergue la volonté gouvernementale d'investir dans l'attractivité des métiers du domicile et l'amélioration de leur qualité de service.

Dans ce cadre, les enjeux poursuivis par l'AFAD IDF se déclinent autour de 3 axes :

## La revalorisation des métiers du domicile

Depuis la mise en place de la CCB en 2012, les grilles de salaires du personnel à domicile n'ont cessé de se maintenir, malgré les 2 revalorisations du point en 2016 et 2020. Entre cette récente augmentation de la valeur du point et la précédente, 17 coefficients en catégorie A se sont retrouvés immergés sous le SMIC.

Le 26 février 2020, l'avenant n°43 sur la classification-rémunération a été signé par l'USB Domicile, dont Adedom. L'avenant n°43 dont l'application est prévue au 1<sup>er</sup> octobre 2021 prévoit le remplacement des dispositions du titre III de la Convention Collective de la Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile, afin de réviser tant les emplois que les rémunérations proposées dans le secteur de l'aide à domicile. La finalité étant de rendre les métiers plus attractifs en les adaptant à l'évolution des activités.

Cet avenant est une réelle avancée salariale attendue par l'ensemble des salariés de la branche.

## Le renforcement de la prévention des risques professionnels

L'AFAD IDF s'engage à poursuivre les actions déjà mises en place en 2020 en faveur de la prévention des risques professionnels et du bien-être au travail (QVT) à travers des formations spécifiques permettant aux salariés d'acquérir de nouvelles compétences.

Dans ce cadre, les deux axes privilégiés pour 2021 sont :

### ◆ **La priorisation des actions déclinées dans le DUERP et évaluation de leur impact.**

Les 3 actions retenues pour 2021 et qui seront déployées sont :

- La gestion de la Sécurité incendie,
- La sensibilisation des salariés sur les gestes et postures, les risques routiers, dans les transports en communs,
- La révision de la procédure relatives aux maladies contagieuses, soit le COVID 19 mais aussi la varicelle, la tuberculose..,

### ◆ **Le Déploiement d'un groupe de travail sur la QVT**

La satisfaction des professionnels quant à leurs conditions de travail doit être évaluée tous les deux ans. Cet item sera retravaillé dans le cadre de la refonte des trames des entretiens annuels et professionnels.

Au-delà de cette obligation, l'AFAD IDF considère que la démarche QVT constitue une réelle opportunité pour l'association dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue de la qualité de ses prestations.

Dans cette perspective, un groupe de travail sera déployé dès 2021, celui-ci sera composé d'un membre du service RH, de la médecine du travail, d'un ergonome, d'un psychologue du travail et de la Direction Générale.

L'objectif de ce groupe de travail est de favoriser la réflexion collective sur ce qu'est « la qualité du travail » au sein de l'AFAD IDF et d'ouvrir des pistes d'action ou d'alternatives organisationnelles.

## La promotion de nouveaux profils d'intervenants : Faisant Fonction TISF

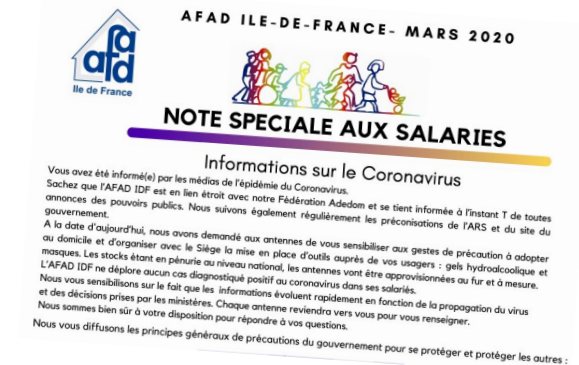
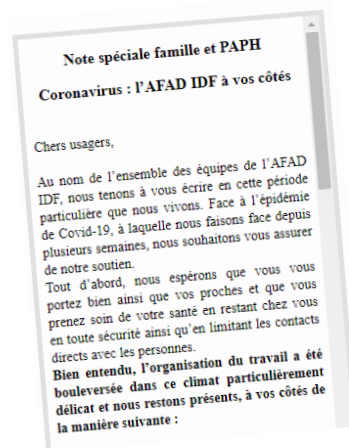
L'AFAD IDF, comme l'ensemble des associations du secteurs, est confrontée à une pénurie croissante de professionnels TISF diplômés. Cette pénurie entraine une potentielle perte d'activité, compte tenu de l'impossibilité de répondre à certaines demandes. Dans ce contexte sous tension en termes de recrutement, de nombreux financeurs à travers différentes circulaires ont étendu les missions confiées initialement aux TISF diplômés à d'autres professionnels ayant une formation relevant du secteur sanitaire et /ou médicosocial.

Dans un souci de professionnalisation et d'accompagnement de ces nouveaux profils, l'AFAD IDF a fait le choix de mettre en œuvres un accompagnement se déclinant autour de trois actions :

- La formation : mise en place d'un cycle de professionnalisation de 14 jours via ADEDOM,
- La transmission de savoir : les interventions sont réalisées en doublure avec des salariés TISF diplômés lors de la prise de fonction du Faisant Fonction TISF,
- La promotion des compétences à travers l'accompagnement de ces nouveaux profils à la VAE TISF

## 2020 : une année marquée par la communication...

Le contexte particulier nous ayant conduit à informer, rassurer, accompagner le personnel, les bénéficiaires et les partenaires dans une dynamique d'adaptation à chaque phase de la pandémie, plus que jamais il a fallu assurer la sécurité et protéger la santé physique et morale des salariés.



Dans un second temps, le changement de logo et de plaquette en 2021 a été le fruit d'un travail de réflexion et de collaborations au préalable qui nous a permis de travailler sur notre image et le sens de nos missions. Ces événements ont donné lieu à des supports de communication et de prévention, accessibles à tous, pour informer nos différents publics en temps réel. Les salariés ont aussi représenté nos meilleurs relais et ambassadeurs pendant cette période particulière.





## Gestion de la crise sanitaire

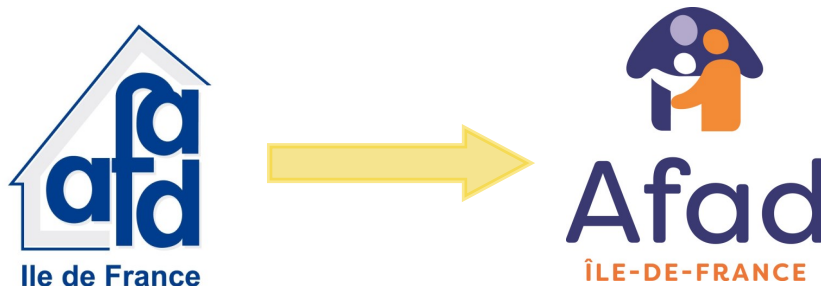
Outils mis en place	Dates	Objectifs	Publics	Moyens
Note spéciale salariés	24 mars	Rassurer les intervenants et administratifs sur les procédures et actions mises en place par l'association	Tous les salariés AFAD IDF	Mail
Mail aux Familles	25 mars et 5 mai	Informers sur l'arrêt des interventions, continuité du lien par le télétravail et l'écoute mis en place. Rassurer nos bénéficiaires au sujet de la reprise des interventions	Familles	Mailing
Mails au PAPH	25 mars et 5 mai	Informers les bénéficiaires sur la poursuite des interventions	PAPH	Mailing
Initiatives locales	18 mars	Garder le lien à distance rompre l'isolement des bénéficiaires	Antenne 78	Groupe WhatsApp
Bandeau signature mails	30 avril	Marquer notre engagement contre le COVID-19 auprès des familles et partenaires	Tous publics	Mail
Fiches sanitaires	11 mai (reprise des activités Famille)	Donner des recommandations sanitaires et informations pratiques par métier	Tous les salariés AFAD IDF	Fiches
Liens vidéos	11 mai	Former le personnel aux gestes barrières, port du masque, lavage des mains, interventions à domicile	Tous publics	Vidéos
Mail aux bénéficiaires	Novembre	Rappel des mesures gouvernementales	Familles PAPH	Courrier et mailing



## Pourquoi un nouveau logo ?

2020 marque l'année de la réflexion concernant l'identité visuelle de l'AFAD IDF. En effet, l'association a amorcé un grand virage en changeant son logo, sa charte graphique et sa plaquette institutionnelle. Avant la sortie du logo en janvier 2021, un travail de réflexion, de partage, avec l'appui d'un groupe de communication a été mené de manière régulière et intensive.

### Pourquoi ce changement ?



Premier ambassadeur de notre association, le logo n'est pas qu'un simple visuel, il véhicule nos valeurs, s'adapte à de nouvelles réalités, nous projette dans l'avenir et témoigne de notre volonté d'être actif. Après plus de 15 ans sous la même identité visuelle, notre logo avait besoin de se rajeunir et d'évoluer avec son temps.

L'occasion aussi de revaloriser et changer notre image auprès de nos partenaires et du grand public, d'apporter un élan de modernité, de toucher un plus large public sans perdre pour autant notre histoire. Le logo initial, plus géométrique a laissé place à un logo plus rond et plus doux. La police reprend des codes plus épurés. Le jeu entre les trois ronds colorés représentant 3 personnages symbolise une maison, la protection, la famille, l'union, le rassemblement, l'esprit d'équipe et la cohésion.

### La Farandole de personnages



La création de ce nouveau logo s'accompagne d'une illustration chère à l'AFAD IDF : **la farandole**. Cette image reste cohérente avec la mixité de toutes les personnes qui ont besoin de l'AFAD IDF mettant également en exergue notre polyvalence. Cette farandole sera insérée sur des supports de communication et déclinée avec ou sans bulles : signature de mail, totem, affiches... Les couleurs bleues et orange associées au logo reprennent des codes couleur gais et chaleureux.

### Une réflexion participative

Ce logo a été le fruit d'un travail participatif. Nous avons fait appel pour le travail créatif à l'agence de communication SIX, qui a travaillé sur la refonte du logo de notre fédération Adedom. Le choix final du logo a fait l'objet d'une enquête auprès d'une cinquantaine de personnes de différents horizons et a remporté le plus de voix. Ce logo a donc été intégré courant janvier aux divers supports de communication papiers et électroniques en remplacement de l'ancien.

## Nouveau logo : plan d'action

Moyens	Objectifs	Dates	Retours Cibles
<b>Groupe communication</b>	Réfléchir au visuel et à son sens, aux plaquettes avec une équipe pluridisciplinaire	De janvier à décembre : 7 et 31/01, 03/03, 28/05, 24/09, 08/10, 10/11	Riche, varié, constructif, régulier
<b>Plaquette famille et PAPH</b>	Mise en place d'un support institutionnel dynamique avec le nouveau logo	Préparation de janvier à décembre 2020	Gaie, riche, format pratique, avec une présentation des différents métiers
<b>Mail salarié</b>	Donner la primeur de l'information du nouveau logo aux salariés pour renforcer le sentiment d'appartenance	Décembre	Renforcer le sentiment d'appartenance, donner aux salariés l'exclusivité, l'informer avant le public externe
<b>Carte de vœux</b>	Se servir du support de nouvelle année pour présenter en exclusivité le logo et la farandole Pouvoir adresser un mot de bonne année sur cette carte faisant foi de carte de correspondance Avoir le même support en interne et externe (salariés avec la fiche de paie, partenaires)	Elaboration Novembre/ Décembre, sortie janvier	Format pratique, support identique pour 2 cibles
<b>Signature de mails</b>	Rappeler notre nouvelle image pour chacun des interlocuteurs interne et externe	Elaboration novembre/ décembre, sortie janvier	Moderne, dynamique, La farandole sert à faire passer des messages
<b>Mise à jour documents internes</b>	Mettre à jour l'ensemble des supports internes et externes avec le nouveau logo	Octobre à décembre	Harmoniser l'ensemble des supports internes
<b>Actualisation site Internet</b>	Mettre à jour le site institutionnel en lien avec la nouvelle charte graphique	Décembre	Plus dynamique, jeune, moderne
<b>Stylos</b>	Création d'un objet publicitaire utile et véhiculeur de notre nouvelle image	Décembre	Pratique, de bonne qualité (marque BIC) avec les infos clés pour nous joindre (téléphone, site web)
<b>Masques PowerPoint</b>	Avoir une identité visuelle déclinée pour les présentations en adéquation avec les nouvelles plaquettes	Préparation décembre	Une image plus professionnelle
<b>Charte graphique</b>	Support de communication avec la charte graphique à respecter en interne et par les imprimeurs	Préparation décembre	Document commun pour harmoniser le visuel de toute communication

## Plan d'action qualité - Etat des lieux 2020

### RGPD

Application du Règlement  
Général de la Protection des  
Données Personnelles



- ◆ Accompagnement du Cabinet UMANIS
- ◆ Mise en place du groupe de travail

### Projet associatif



- ◆ Mise à jour du projet associatif : **report 2021**

### Evaluations internes



- ◆ Antenne famille du 91 : **atteint**
- ◆ Antenne famille du 93 : **atteint**

### Qualité de vie au travail



- ◆ Mise à jour de la procédure de gestion et d'administration des salariés : **en cours**
- ◆ Mise à jour de la procédure de suivi des contrats: **atteint**
- ◆ Mise à jour du règlement intérieur : **en cours**
- ◆ Mise à jour du DUERP risque COVID-19 : **atteint**

## Objectifs 2021

### **RGPD** Application du Règlement Général de la Protection des Données Personnelles

- ◆ Mise en place
- ◆ Formation des salariés

### **Evaluations internes**

- ◆ Antennes famille : 75-77-78-95
- ◆ Antenne PAPH 91

### **La Garantie des droits individuels et la participation usagers**

- ◆ Mise à jour du questionnaire de satisfaction
- ◆ Mise à jour de la procédure de suivi des réclamations
- ◆ Mise à jour du règlement de fonctionnement

### **Projet associatif**

- ◆ Mise à jour du Projet associatif

### **Mise en place du logiciel Adonis**

- ◆ Formation des salariés

### **Mise à jour de la procédure de gestion et d'administration des salariés**

- ◆ Mise à jour du kit d'intégration salarié
- ◆ Mise à jour du règlement intérieur
- ◆ Evaluer la satisfaction des salariés au travail

## Droit d'expression des bénéficiaires de l'AFAD IDF

### Résultats de l'enquête de satisfaction 2020

#### ♦ Familles allocataires de la CAF :

98% sont satisfaits du professionnalisme des intervenants

79% des familles recommandent l'AFAD IDF à leur entourage

77% des personnes interrogées estiment que l'AFAD IDF a répondu présente durant la pandémie COVID-19



#### ♦ Familles accompagnées au titre de la Protection de l'Enfance:

78% estiment que la collaboration entre l'AFAD IDF et les partenaires est satisfaisante

85% des familles interviewées affirment avoir été entendues tout au long de l'accompagnement

80% estiment que l'AFAD IDF a répondu présente durant l'épisode de COVID-19

82% des bénéficiaires de l'ASE ont jugé l'intervention des professionnels bénéfique à leur équilibre familial

#### ♦ Personnes âgées, personnes handicapées :

91% des répondants sont satisfaits des interventions mises en place à leur domicile

85% des répondants affirment recommander l'AFAD IDF à une personne de leur entourage

92% des sondés estiment être satisfaits de la disponibilité du service

61% des personnes interrogées estiment que l'AFAD IDF a répondu présente durant l'épisode de COVID-19







# Afad

ÎLE-DE-FRANCE

AIDE FAMILIALE À DOMICILE

# Rapport d'activité 2020 Département de Paris







## Chiffres clés

**157**

Familles  
accompagnées

**78**

Nouvelles  
familles



**5 348**

Heures  
d'intervention  
TISF

**5 335**

Heures  
d'intervention  
AD/AVS

## **Zoom sur ces chiffres**

Une année exceptionnelle, marquée par une baisse de l'activité liée au contexte sanitaire, légèrement compensée par une réduction plus relative de l'activité aide à domicile sur le territoire.

## Introduction

L'antenne de Paris de l'AFAD IDF aide de nombreuses familles sur un vaste territoire, qui comprend : la ville de Paris et une grande partie des communes limitrophes des départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

Elle est composée d'un Responsable d'Antenne, adjoint d'une équipe administrative qui compte deux Responsables de Secteur (une en charge des TISF et l'autre des Aides à Domicile) et une Assistante Technique, qui coordonnent et organisent l'action d'une équipe de professionnels de terrain (22 TISF et 15 AD/AVS).

Toutes et tous œuvrent dans l'objectif commun d'aider et de soulager les familles que nous accompagnons au quotidien.

### 2020 : une année inédite

L'année avait pourtant bien commencé pour l'antenne, avec de nombreux projets à venir et des indicateurs sur le premier trimestre qui laissaient entrevoir un développement conséquent de notre activité.

Tout cela était sans compter la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, le premier confinement, puis le deuxième...

Si l'activité a cessé complètement au début du premier confinement, il a fallu faire preuve d'inventivité et de créativité pour poursuivre un accompagnement à distance des familles, dans un contexte social qui se dégradait peu à peu au cours de l'évolution de cette crise sanitaire exceptionnelle.

Ainsi, dès le **16 avril** (un mois après le début du confinement), alors qu'une grande partie des professionnels de notre antenne restait en contact avec les familles, suivies à distance de manière informelle, nous avons mis en place du télétravail partiel pour les équipes de terrain. Ceci, afin d'instaurer un lien et un suivi régulier (téléphonique et/ou via les réseaux sociaux) avec les familles demandeuses. Accompagnés par l'équipe administrative, les intervenants ont de ce fait pu soutenir prioritairement les familles les plus fragilisées, jusqu'au redémarrage progressif de l'activité effective à partir du **11 mai**, date du déconfinement.

Cette reprise préparée en amont par toute l'équipe administrative de l'association, a nécessité un accompagnement des TISF et AD pour les former aux gestes barrières et leur fournir tout le matériel de protection indispensable (masques, gants, gel hydroalcoolique, lingettes désinfectantes). Ceci s'est joint à une communication à destination des familles, afin de les sensibiliser et garantir leur collaboration, pour une intervention à leur domicile la plus sûre possible.

Par la suite, la crise sanitaire persistant, tout cela s'est poursuivi avec des ajustements réguliers, et le 2<sup>ème</sup> confinement moins contraignant, permettra un maintien de notre activité en présentiel.

Durant ces mois difficiles, qui ont forcément mis un frein aux développements et projets en cours de notre antenne, l'engagement et le professionnalisme de l'ensemble des équipes (administrative et de terrain) auront néanmoins permis d'assurer en grande partie la continuité de nos missions auprès des familles, contribuant ainsi au maintien du lien social, plus que jamais primordial dans ce contexte de crise sanitaire et sociale inédite.

## Rétrospective 2020

### 3 et 4 mars :

Projet **REAAP 93** mené en partenariat avec le Centre Social Espace 40 de Montreuil (93) ; mise en place de 2 ateliers "Prévention des risques domestiques" auprès des familles du quartier, animés par deux TISF de l'antenne, avec le concours de la Protection Civile.

Ces derniers ayant pour objectif de sensibiliser enfants et parents aux risques domestiques, première source de traumatismes et d'accidents de la vie courante au domicile.



### 17 mars :

1<sup>er</sup> confinement, arrêt de l'activité famille, seule l'équipe administrative reste mobilisée en télétravail.



### 11 mai :

Fin du confinement, reprise progressive de l'activité au domicile des familles, accompagnée de la mise en place de procédures visant au bon respect des normes sanitaires, à destination des professionnels et des familles.

### 16 avril :

Début de la mise en place du télétravail partiel pour les équipes de terrain, qui instaurent un lien et un suivi régulier (téléphonique et/ou via les réseaux sociaux) avec les familles demandeuses.

### 30 octobre au 15 décembre :

2<sup>ème</sup> confinement avec maintien de l'activité au domicile des familles.

## Zone d'activité

Notre activité est toujours majoritairement centrée sur les arrondissements du nord parisien. Néanmoins, nous sommes présents sur l'ensemble du territoire de la capitale.

## L'activité

Département 75	TISF	AD/AVS	Total
Heures réalisées 2019	8 752,00	5 912,00	14 664,00
Heures financées 2020	7 559,00	6 465,50	14 024,50
Heures réalisées 2020	5 348,00	5 335,50	10 683,50
Evolution des heures réalisées 2019-2020	-39%	-10%	-27%

Le contexte complexe de la pandémie de COVID-19 entraînant l'arrêt complet de l'activité durant plusieurs semaines, suivi d'une reprise seulement progressive, marquée durablement par une instabilité de la planification des interventions, a évidemment engendré

mécaniquement une baisse conséquente des heures réalisées en 2020. Ce qui est d'autant plus regrettable que l'année précédente avait enregistré elle, une hausse importante de nos interventions à destination des familles de la capitale.

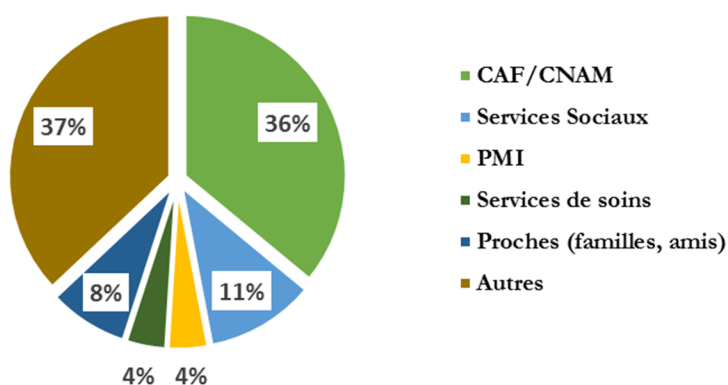
Cette forte baisse est toutefois légèrement compensée par une réduction plus relative de l'activité aide à domicile.

## L'origine de la demande

L'origine de la demande provient principalement des services de la CAF, notre premier partenaire. Les services sociaux nous sollicitent pour les accompagnements dans le cadre de la protection de l'enfance, qui représente également une autre grande part de notre activité.

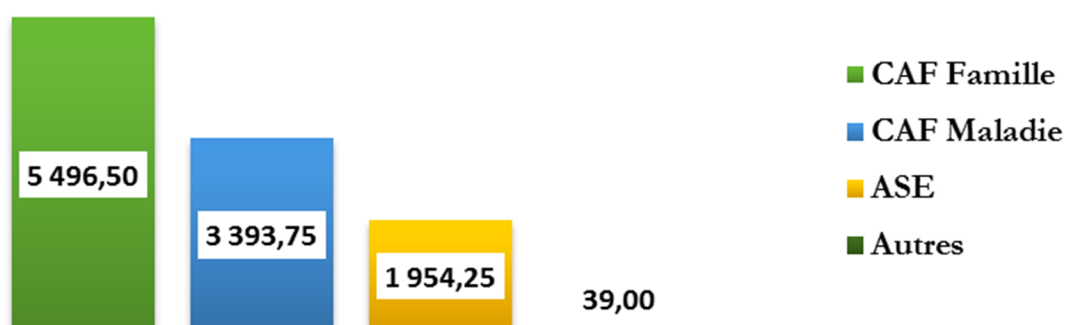
Depuis maintenant quelques années, nous constatons que les PMI ne nous adressent que peu de familles, c'est pourquoi nous allons veiller à plus de communication dans cette direction, pour redynamiser ce partenariat essentiel pour nous.

L'origine de la demande

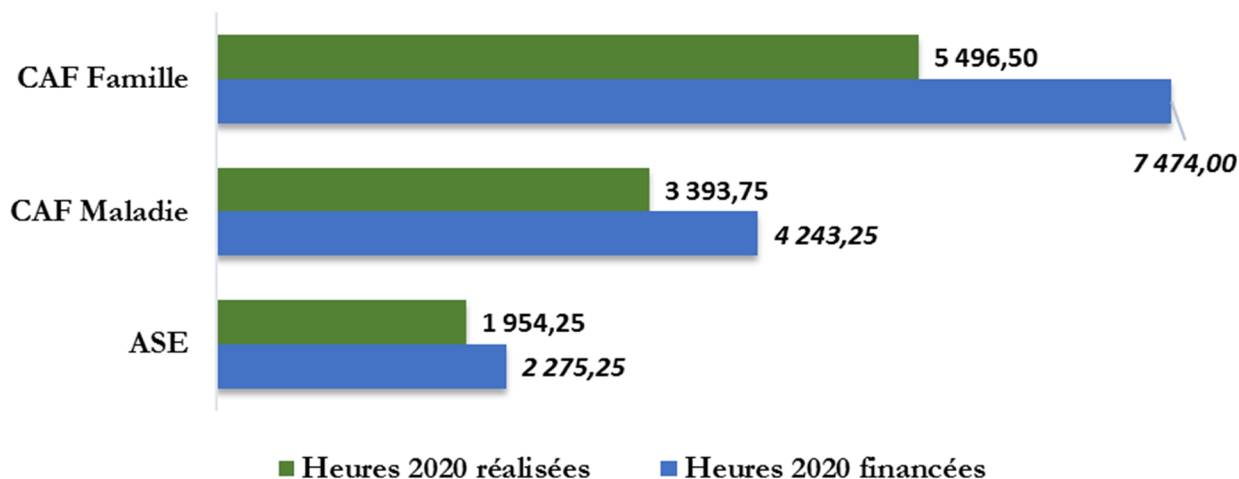


## Le financement des interventions

### Répartition des heures d'intervention par financeurs



### Heures réalisées et heures financées

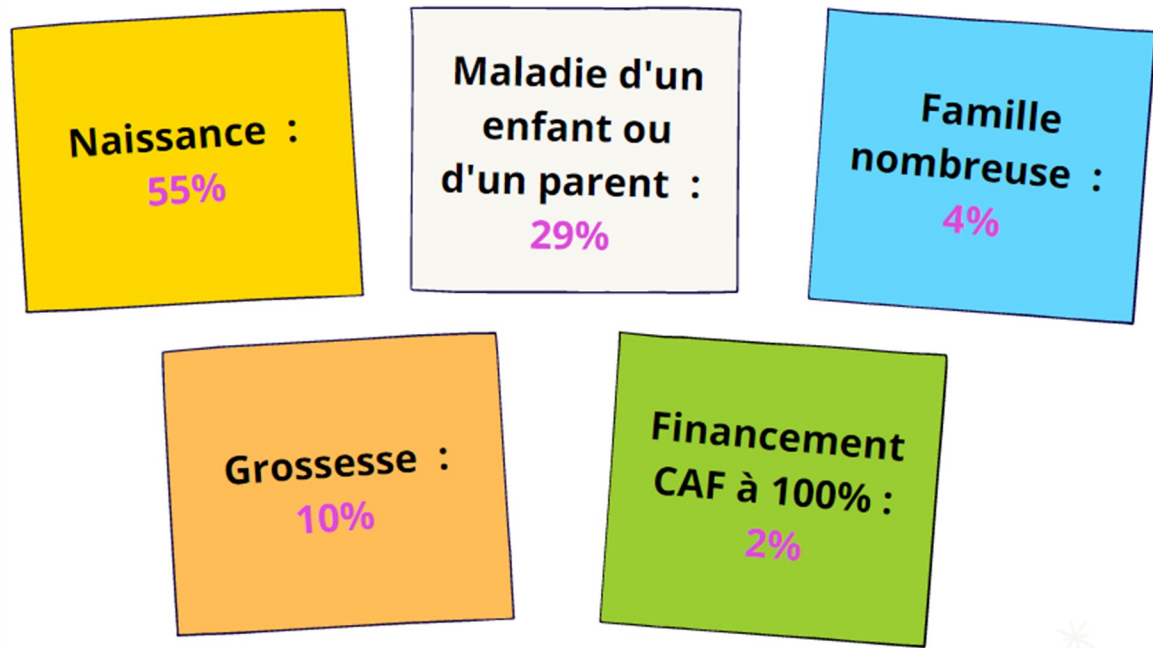


La répartition des financeurs est en adéquation avec le secteur d'activité des différentes interventions.

Les interventions TISF sont très majoritairement financées par la **CAF** (plus largement la branche famille), celles par l'ASE étant plus impactées par la crise sanitaire (seulement **7%** des heures réalisées).

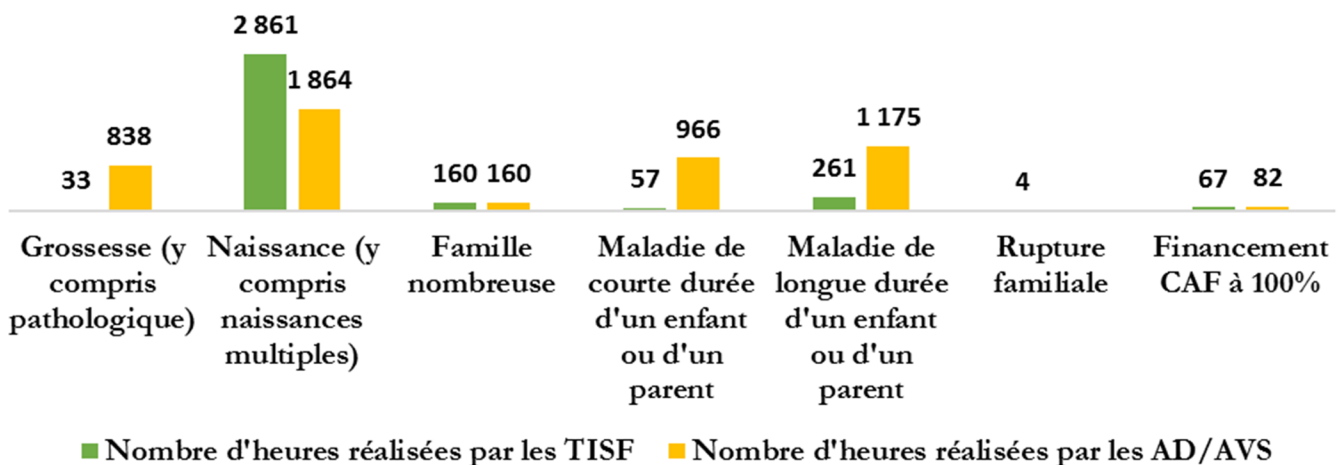
Pour les AD/AVS, la part ASE est logiquement très largement minoritaire.

## Les motifs d'intervention en heures



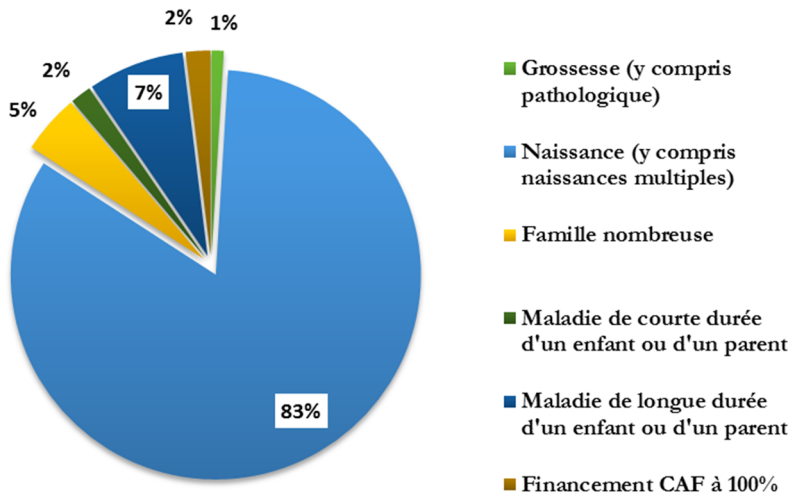
Concernant les interventions TISF, elles sont faites très majoritairement dans le cadre de la naissance, cœur de métier de la fonction. Pour les AD/AVS, c'est beaucoup plus partagé, même si la naissance reste la première cause de demande d'intervention, suivie de la maladie et de la grossesse.

### Nombre d'heures réalisées par motifs d'intervention



## Les interventions des TISF

Répartition des motifs d'intervention TISF



Dans le cadre du dispositif CAF, la naissance est le critère le plus représenté :

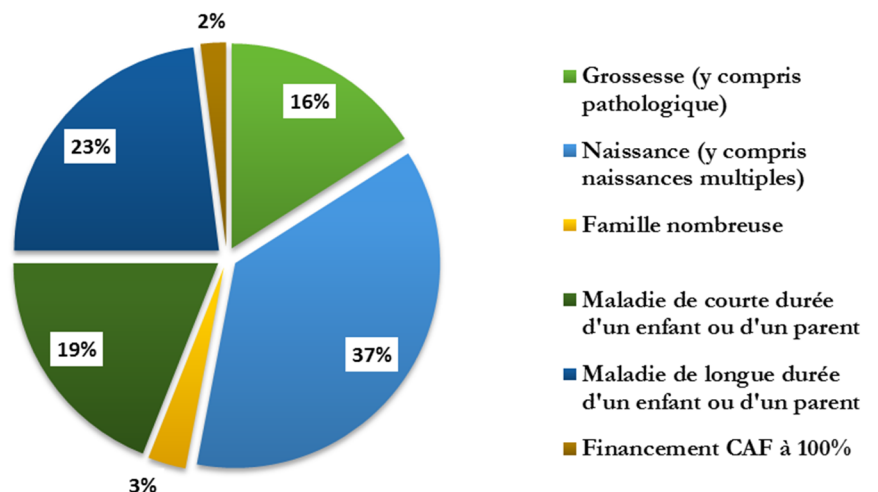
**83%** des interventions des TISF

## Les interventions des AD/AVS

Répartition des motifs d'intervention AD/AVS

Dans le cadre du dispositif CAF, la naissance est le critère le plus représenté :

**37%** des interventions des AD/AVS



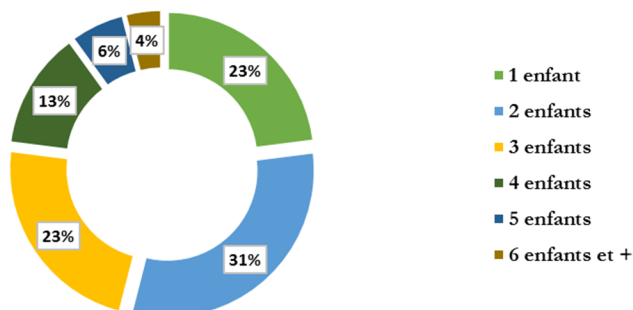


## Les bénéficiaires

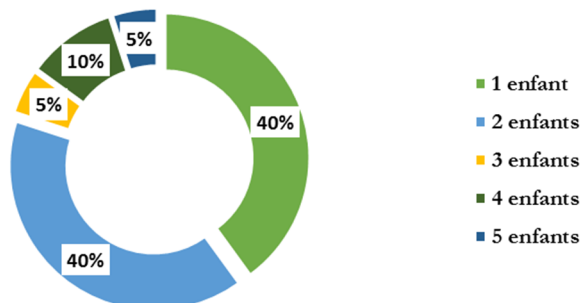
	2020		2019		Evolution 2019-2020	
	Nombre de nouvelles familles	Nombre total de familles	Nombre de nouvelles familles	Nombre total de familles	Nombre de nouvelles familles	Nombre total de familles
TISF	29	60	53	81	-45%	-26%
AD/AVS	49	97	68	122	-28%	-20%
<b>TOTAL</b>	<b>78</b>	<b>157</b>	<b>121</b>	<b>203</b>	<b>-36%</b>	<b>-23%</b>

Le nombre de familles bénéficiaires est forcément en baisse importante, en corrélation directe avec la diminution de l'ensemble de notre activité liée au contexte sanitaire.

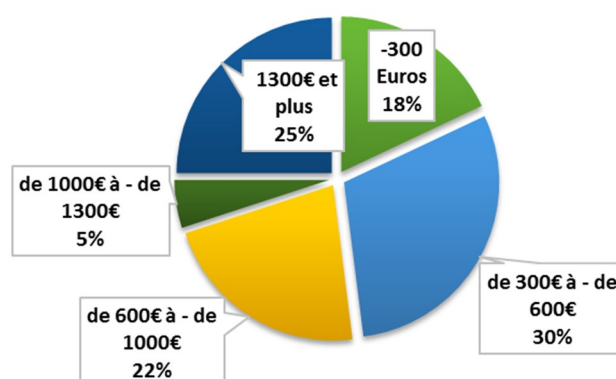
Composition familiale CAF



Composition familiale ASE



Quotient familial



La plus grande partie de nos interventions sur le territoire de Paris se fait auprès de familles de **1 à 3 enfants**, ayant majoritairement des quotients familiaux mensuels situés entre **300 et 1000€**. **25%** des familles ont tout de même un quotient familial à 1300 € et plus.



## Les actions 2020

En raison des circonstances très exceptionnelles, les partenariats et actions ont forcément été très limités en 2020.

Ceci étant, nous avons pu échanger régulièrement à distance avec nos partenaires historiques - CAF, ASE, PMI, avec qui nous sommes restés en lien, pour organiser la mise en place des interventions, le suivi des familles, maintenir le lien entre les acteurs, et palier aux nombreuses difficultés causées par la crise sanitaire.

Par ailleurs, même dans ce contexte difficile, nous avons souhaité poursuivre notre volonté de développement partenarial sur le territoire Parisien, dans le but d'élargir à terme le champ de nos interventions.

## Bilan des objectifs 2020

Rappel des objectifs 2020 :

- ◆ Pérenniser et poursuivre les actions amorcées au cours de l'exercice 2019, qui ont permis une relance de l'activité,
- ◆ Diversifier nos actions par le biais de l'instauration de partenariats innovants,
- ◆ Développer l'activité sur de nouveaux territoires, où nous sommes trop peu présents, voire absents

2020 a été une année très particulière, qui n'aura évidemment pas favorisé la poursuite de nos objectifs à hauteur de ce que nous nous étions fixés.

Ceci étant, cette situation inédite, liée à la crise sanitaire, aura demandé à l'association et à l'antenne une grande capacité de réactivité et d'adaptation. Ce fut notamment le cas pour la mise en place du télétravail des intervenants au cours du premier confinement, qui a permis de maintenir un lien formel et de soutenir les familles les plus en difficulté dans ce contexte difficile.

Toutefois, même si le travail de développement des partenariats a considérablement été impacté par la situation, il a pu se faire a minima, via les échanges et réunions rendus possibles à distance durant les périodes de confinement.

## Objectifs 2021

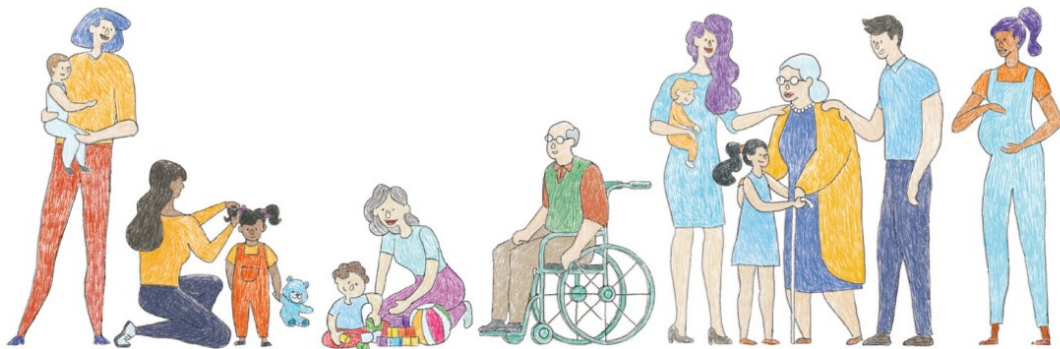
Après une année où rien n'a pu être fait comme cela avait été prévu, les objectifs 2021 restent donc les mêmes que ceux de 2020, avec en plus pour le territoire parisien :

- ◆ Le développement du partenariat avec les PMI de la Ville de Paris,
- ◆ L'élaboration de projets avec la CAF 75,
- ◆ La mise en place du fait générateur expérimental « épuisement parental » proposé par la CAF de Paris.



# Rapport d'activité 2020

## Département de Seine-et-Marne





**346**

Familles  
accompagnées

**256**

Nouvelles  
familles



**27 419**

Heures  
d'intervention

**109**

Communes  
d'intervention

## Zoom sur ces chiffres

**-17%** d'activité par rapport à 2019

**+30%** de nouvelles familles

**87 familles** accompagnées en protection de l'enfance

**259 familles** accompagnées en CAF

## Rétrospective 2020

Durant toute la durée du 1<sup>er</sup> confinement 2020, toutes les équipes de l'AFAD IDF se sont mobilisées pour maintenir le lien avec l'ensemble des familles avec une attention particulière pour les plus vulnérables. En contact avec les différents partenaires, nos professionnels ont accompagné par téléphone chacune des familles pour prendre régulièrement de leurs nouvelles, identifier leurs besoins, les conseiller sur la gestion du foyer, la prise en charge quotidienne des enfants afin de nous assurer de la sécurité et du bien-être de chacun des membres du foyer.

L'AFAD IDF a repris les interventions à domicile **dès le 11 mai 2020** dans le respect des mesures sanitaires en vigueur : **le port du masque obligatoire pour nos professionnels dans chaque famille et le lavage des mains systématique**. L'ensemble de nos professionnels ont été équipés et formés aux gestes barrières.

Toute l'équipe de l'AFAD IDF s'est mobilisée afin de garantir des conditions optimales de sécurité lors des interventions tout au long de l'année.

Par vidéoconférence ou en présentiel, nos services ont assuré toutes les réunions partenariales dans le but d'assurer notre collaboration avec les différents services et établissements du secteur social et médico-social impliqués dans la prise en charge des familles accompagnées.

En parallèle, nous avons renforcé l'accompagnement des professionnels de terrain AD et TISF pour les sécuriser au mieux dans leurs missions durant cette crise pandémique. Nous avons notamment maintenu les réunions d'analyse des pratiques avec les psychologues et organisé des réunions d'équipe avec des effectifs réduits pour optimiser la coordination de nos services et les assurer de notre présence.

L'antenne du 77 s'est engagée aussi dans l'accompagnement à la VAE TISF de cinq salariés au poste de Faisant-Fonction TISF. Un travail d'accompagnement individuel et collectif pour la validation du diplôme a pu s'organiser avec la mise en place d'un tutorat et l'inscription à une formation à métier de TISF avec ADEDOM.

### Janvier

- ◆ Partenariat IRTS PARMENTIER Melun – correction Jury DC6
- ◆ Permanence Maison des Usagers au Pôle santé de l'hôpital de Melun
- ◆ Départ de la Chargée de Diagnostic

### Avril

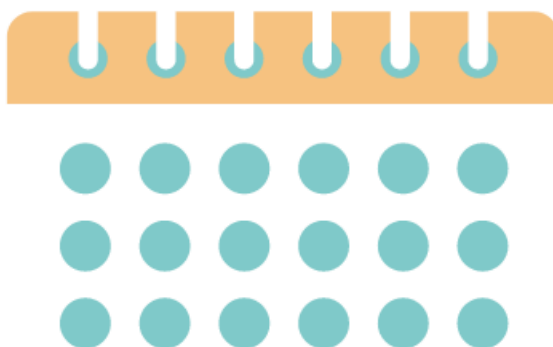
- ◆ RDV Partenariat MDS NOISIEL
- ◆ RDV Partenariat AESF ADSEA
- ◆ RDV Partenariat MDS MITRY MORY

### Juillet

- ◆ RDV Partenaire CCAS La Rochette
- ◆ RDV Partenaire Inter associative APF, France Handicap

### Février

Arrivée d'une nouvelle Responsable de Secteur



### Septembre

- ◆ Mise en place des réunions en visioconférence zoom avec les équipes du 77
- ◆ Réunion partenariat CAF : Présentation des différents volets d'accompagnement des familles allocataires
- ◆ Partenariat Hôpital de Melun – Lutte contre l'isolement des patients / familles COVID-19

### Mars

- ◆ Mise à jour du DUERP - Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
- ◆ RDV Partenariat MDS Coulommiers
- ◆ Formation des équipes aux gestes barrières + EPI

### Juin

RDV Partenaire CCAS Le Mée-sur-Seine

### Décembre

Réunions partenariat REAAP CAF

## Zone d'activité

L'AFAD IDF est intervenue dans **109 communes**.

Meaux, Melun, Chelles, le Mée-sur-Seine, Savigny-le-Temple, Boussy Saint George sont les communes qui ont le plus sollicité nos interventions.

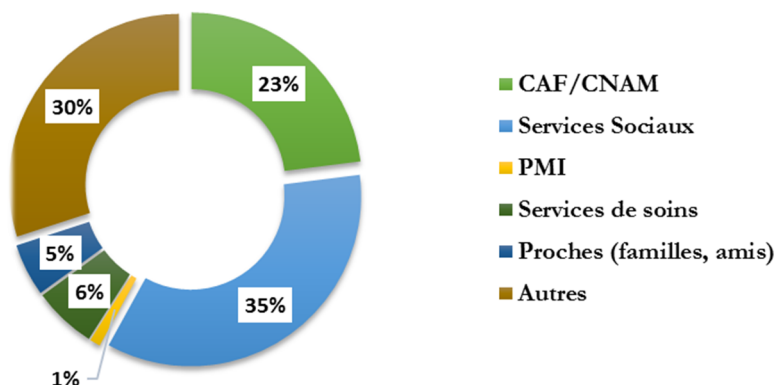
Meaux représente **16%** de nos interventions et Melun **7%**.

## L'origine de la demande

### L'origine de la demande

**35%** des familles, ont été orientées par les services sociaux des Maisons départementales de Solidarité et 23% par les services de la CAF.

**5%** des familles ont été orientées par des proches ayant auparavant bénéficié de nos services.



## L'activité

Département 77	TISF	AD/AVS	Total
Heures réalisées 2019	16 823,25	16 068,50	32 891,75
Heures financées 2020	16 678,75	14 972,75	31 651,50
Heures réalisées 2020	15 092,50	12 325,75	27 418,25
Evolution des heures réalisées 2019-2020	-10%	-23%	-17%

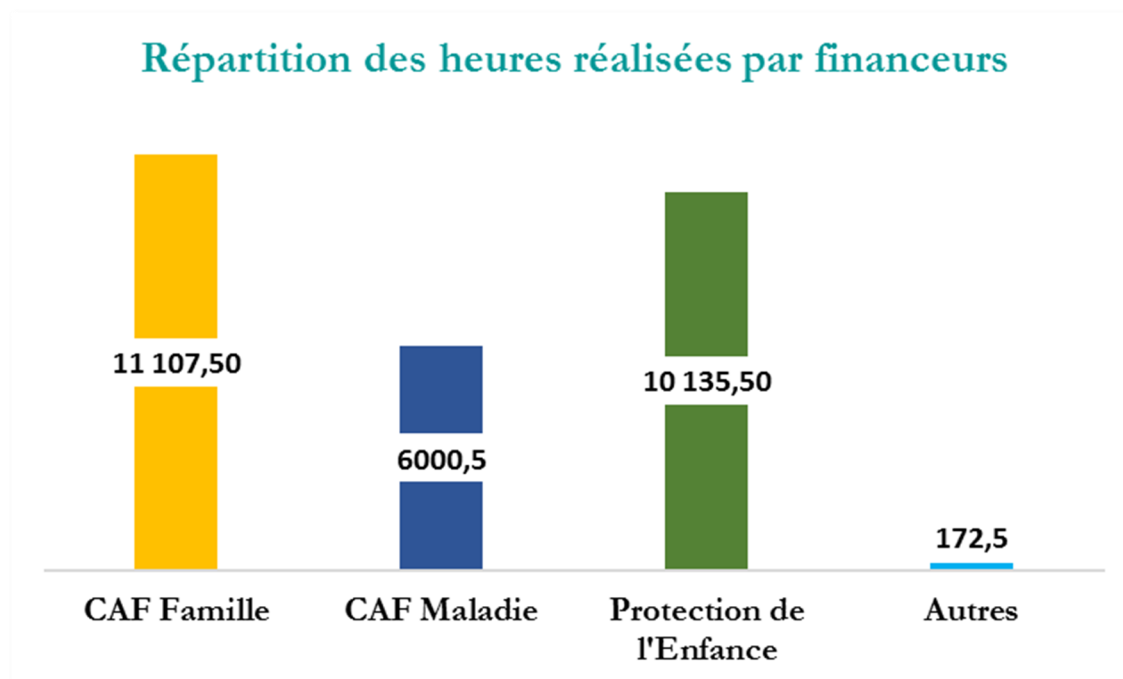
L'antenne de Seine et Marne enregistre une baisse de **17%** de son activité globale soit 10% pour l'activité TISF et **23%** de l'activité Aide à Domicile par rapport à 2019.

Cette baisse est la conséquence directe de la pandémie mondiale qui a conduit dans un premier temps à l'interruption des interventions durant le 1<sup>er</sup> confinement, et des

absences des familles et des salariés contaminés ou cas contact COVID-19.

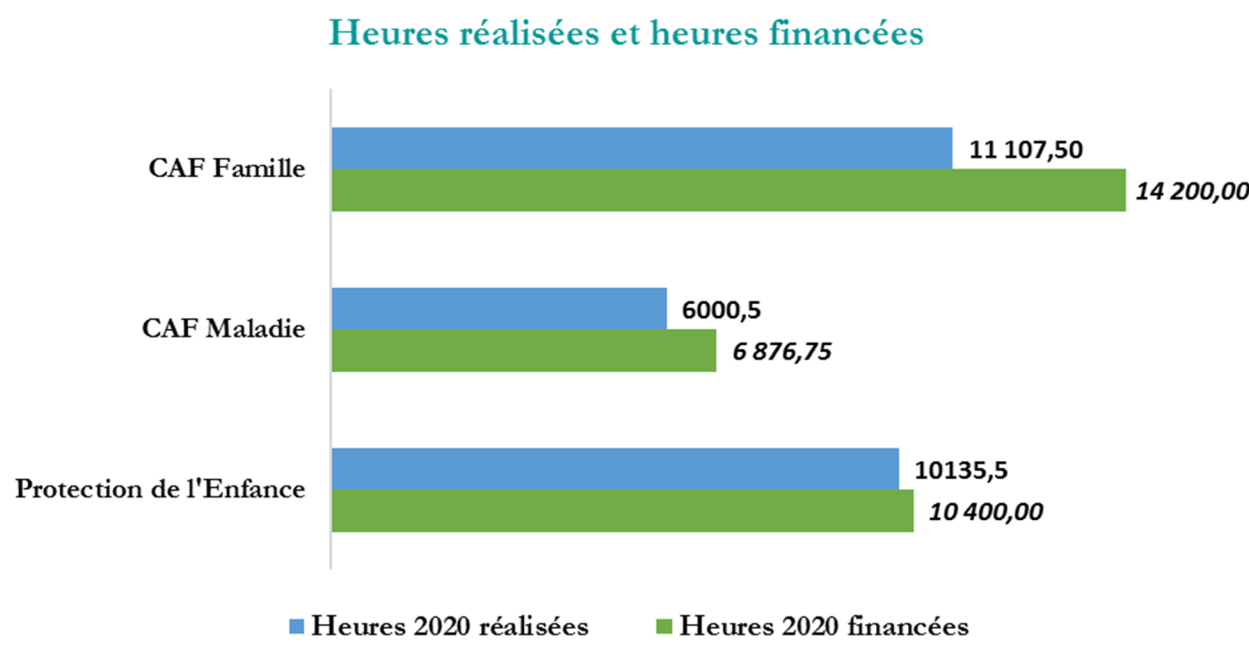
L'activité aide à domicile a été le plus impactée en raison des absences des familles et des salariés contaminés par le virus, ou concernés par le problème de garde des enfants avec les fermetures des écoles.

## Les motifs d'intervention



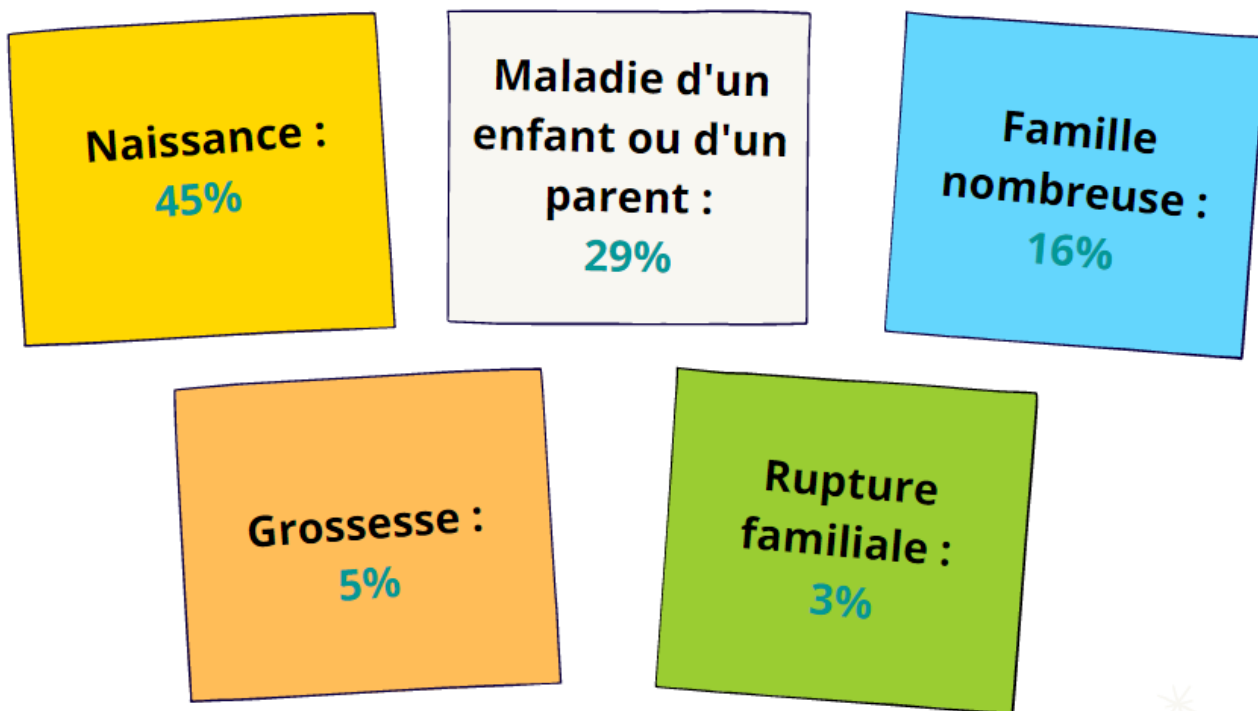
L'activité CAF représente **62,5%** de l'activité globale de l'antenne du 77 soit **32,8%** de l'activité TISF et **98,6%** de l'activité aide à domicile.

L'activité Protection de l'enfance représente **67,15%** de l'activité TISF.

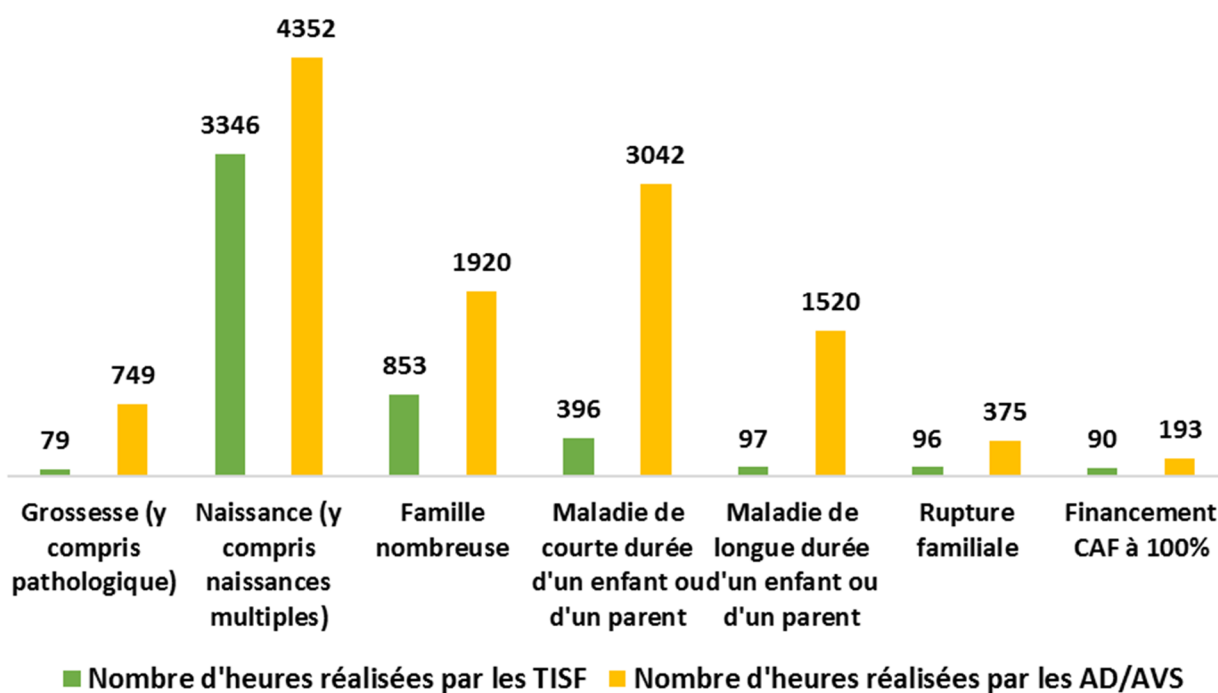




## Les motifs d'intervention en heures

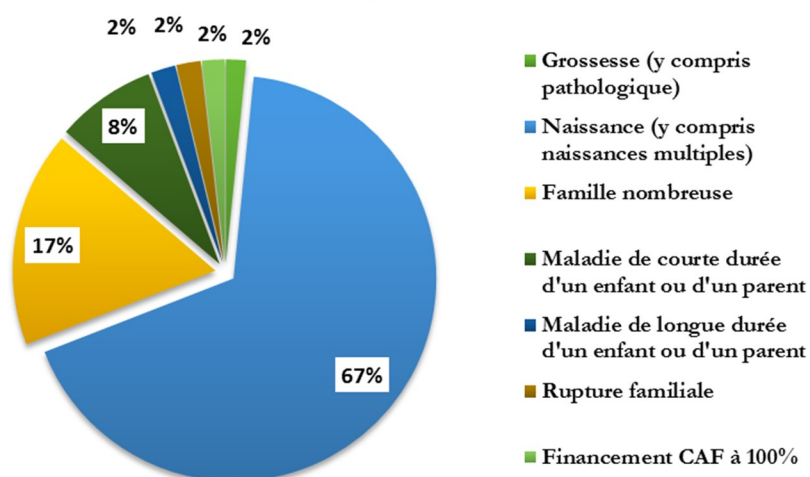


### Nombre d'heures réalisées par motifs d'intervention



## Les interventions des TISF

Répartition des heures par motifs d'intervention

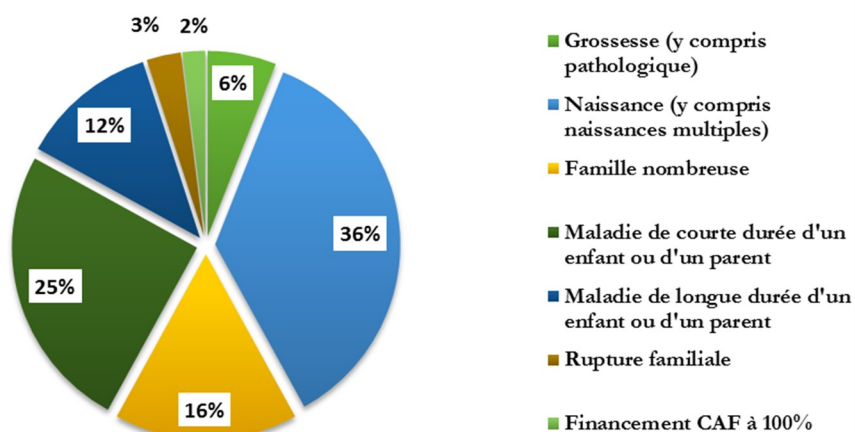


Dans le cadre du dispositif CAF, la naissance représente **67%** des interventions des TISF.

Le critère famille nombreuse représente **17%**.

## Les interventions des AD/AVS

Répartition des heures par motifs d'intervention



Dans le cadre du dispositif CAF, la naissance représente **36%** des interventions des AD/AVS.

La maladie courte durée représente **25%**.

## Les bénéficiaires

	2019		2020		Evolution 2019-2020	
	Nombre de nouvelles familles	Nombre total de familles	Nombre de nouvelles familles	Nombre total de familles	Nombre de nouvelles familles	Nombre total de familles
<b>TISF</b>	94	144	75	179	25%	-20%
<b>AD/AVS</b>	162	202	108	269	50%	-25%
<b>Total</b>	256	346	183	448	40%	-23%

En 2020, l'AFAD IDF a accompagné 346 familles sur toute la Seine-et- Marne soit - **23%** par rapport à 2019.

Toutefois, le taux de renouvellement des familles est plus important en 2020 de **+40%** par rapport à 2019 ; sur **346 familles** accompagnées, **256** étaient de nouvelles familles.

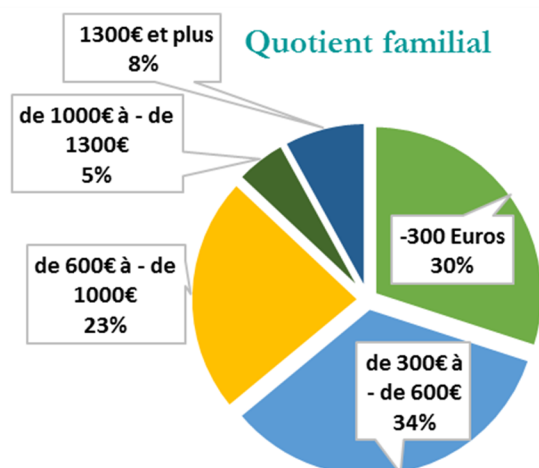


**3 enfants en moyenne pour les familles CAF (32%)**

**67%** des familles accompagnées au titre de la CAF ont plus de trois enfants contre 51% pour la Protection de l'Enfance.  
**33%** des familles accompagnées au titre de la CAF ont plus de 2 enfants contre 49% en protection de l'enfance.



**2 enfants en moyenne en Protection de l'Enfance (28%)**



**64%** des familles accompagnées ont un quotient familial inférieur à 600€ et **12%** ont un quotient familial supérieur à 1000 €.

## Répartition de l'activité CAF par secteurs MDS : Maisons Départementales de Solidarité (MDS)

Nombre de familles		
	TISF	AD
MDS de Chelles	5	8
MDS de Coulommiers	6	15
MDS de Fontainebleau	2	30
MDS de Lagny sur Marne	3	12
MDS de Meaux	19	20
MDS de Melun/Val de Seine	6	38
MDS de Mitry-Mory	2	9
MDS de Montereau	1	11
MDS de Nemours	1	9
MDS de Noisiel	9	17
MDS de Provins	3	2
MDS de Roissy en Brie	3	9
MDS de Sénart	3	37
MDS de Tournan	4	20

Nombre d'heures			
TISF	%	AD	%
420	8,47%	476	3,92%
<b>600,25</b>	<b>12,11%</b>	528	4,35%
219,75	4,43%	<b>1849,25</b>	<b>15,22%</b>
220	4,44%	588	4,84%
<b>1298,5</b>	<b>26,20%</b>	752,5	6,19%
321,75	6,49%	<b>1520</b>	<b>12,51%</b>
28	0,56%	557,75	4,59%
24	0,48%	635	5,23%
40	0,81%	570	4,69%
<b>512</b>	<b>10,33%</b>	901,50	7,42%
545,25	11%	24,25	0,20%
92	1,86%	363,5	2,99%
228,5	4,61%	<b>2193,5</b>	<b>18,5%</b>
317	6,39%	998	8,21%

Les secteurs des MDS de Meaux, Coulommiers et Noisiel ont le plus sollicité nos services au titre de la CAF pour un accompagnement TISF. Ils représentent **48%** des interventions TISF CAF.

Les secteurs de Sénart, Fontainebleau et Melun Val-de-Seine ont le plus sollicité nos services au titre de la CAF pour un accompagnement par un aide à domicile. Ils représentent 46% des interventions aide à domicile CAF.



Sur **259 familles** accompagnées au titre de la CAF,  
**44** proviennent de la MDS de Melun/Val de Seine.

## Répartition de l'activité Protection de l'enfance par secteurs MDS : Maisons Départementales de Solidarité (MDS)

L'AFAD IDF a accompagné **87 familles** au titre de la Protection de l'Enfance.

Les MDS qui ont le plus sollicité l'AFAD IDF pour un accompagnement TISF sont les secteurs de Meaux, Provins, Coulommiers, Tournan et Noisiel. Ils représentent 55.69% des interventions.

Nous constatons une baisse du nombre de familles au titre de la Protection de l'enfance (101 familles accompagnées en 2019). Cette baisse est notamment due au fait que nous intervenons sur de longues durées auprès des mêmes familles. La précarité, la maladie ou le handicap sont des facteurs qui expliquent la durée des interventions.

En effet, dans le cadre des interventions TISF, la prise en charge peut être renouvelée du fait d'une accumulation de problématiques. Pour certaines situations, le travail mené par les TISF contribue à enrichir l'évaluation des partenaires référents concernant la situation de famille et ainsi favoriser une évolution positive des compétences parentales. Le référent social peut ainsi solliciter la MDS pour renouveler la prise en charge d'accompagnement TISF de l'AFAD IDF.

De même, nos services sont de plus en plus sollicités pour des accompagnements TISF pour des visites en présence d'un tiers sur demande du Juge. Ces interventions perdurent dans le temps.

	Familles	Heures	%
MDS de Chelles	10	1 665,00	16,43 %
MDS de Coulommiers	8	961,25	<b>9,48 %</b>
MDS de Fontainebleau	3	165	1,63 %
MDS de Lagny sur Marne	7	587,5	5,80 %
MDS de Meaux	13	1 557,00	<b>15,36 %</b>
MDS de Melun/Val de Seine	1	140	1,38 %
MDS de Mitry-Mory	2	55	0,54 %
MDS de Montereau	5	897,5	8,86 %
MDS de Nemours	2	519,5	5,13 %
MDS de Noisiel	15	1 002,75	<b>9,89 %</b>
MDS de Provins	9	1 030,00	<b>10,16 %</b>
MDS de Roissy en Brie	3	416,75	4,11 %
MDS de Sénart	1	44	0,43%
MDS de Tournan	8	1 094,25	<b>10,80%</b>
<b>Global département</b>	<b>87</b>	<b>10 135,50</b>	

### Spécificités des familles accompagnées au titre de la Protection de l'Enfance:

- ◆ **27%** sont des familles monoparentales,
- ◆ **50%** ont un enfant présentant des troubles du comportement,
- ◆ **20%** avec un parent présentant des troubles psychiatriques,
- ◆ **5%** avec un parent présentant des déficiences intellectuelles,
- ◆ **10%** sont des visites en présence d'un tiers,
- ◆ **1%** des familles sont hébergées en CHRS ou au 115

## Actions 2020

- ◆ Permanences à la Maison des Usagers au sein du Pôle Santé Centre Hospitalier de Melun en prévention de l'isolement des patients durant la pandémie



- ◆ Collaboration avec les IRTS de Melun pour l'accueil de stagiaires TISF et la promotion de nos métiers



- ◆ Participation aux groupes thématiques Reso77



- ◆ Rencontres annuelles avec les équipes de direction des Maisons Départementales de Seine-et-Marne : Service social, ASE, PMI



- ◆ Implication de l'AFAD IDF au sein des 4 réseaux locaux REAAP du 77

- ◆ Action REAAP CAF : Elaboration de Kits de jeux éducatifs à destination des familles en prévention de la surexposition aux écrans



## Bilan des objectifs 2020

Optimiser la qualité de prise en charge des familles



Renforcement de l'accompagnement des familles vulnérables durant la pandémie en lien avec les partenaires.

- ◆ **99%** des familles affirment que les professionnels adoptent une attitude générale de respect.
- ◆ **98%** des familles affirment que l'organisation du service a permis la prise en compte de leurs attentes et de leurs besoins tout au long de la prestation.

Réaliser les dotations DGAS et CAF



Activité fortement impactée par la pandémie :  
**-17%** d'activité par rapport à 2019

Fidéliser le personnel



**100% des salariés** embauchés en CDI

Ancienneté: **58%** des salariés ont + de 5ans d'ancienneté et **45%** + de 10 ans.

Renforcement de l'accompagnement des Faisant Fonction TISF : tutorat, formation, binômes.

**Actions de Prévention des risques professionnels :**

- Formation aux gestes barrières
- Equipement en EPI
- Renforcement du suivi durant la pandémie : maintien des réunions d'équipe et groupe d'analyse des pratiques durant la pandémie
- Orientations SIMT

**Formations dispensées aux professionnels en 2020 :**

- Certificat acteur secours aide et soins à domicile
- L'agressivité dans les relations intrafamiliales
- Les troubles du comportement chez l'enfant
- Formation des tuteurs
- Santé sécurité et condition de Travail

Développer le partenariat



Implication au sein des 4 réseaux REAAP 77

Renforcement du partenariat lors de la pandémie pour sécuriser les familles les plus vulnérables



## Objectifs 2021

**Optimiser la  
qualité de prise en  
charge des  
familles**

- ◆ 100% des familles satisfaites de leur prise en charge
- ◆ Généralisation des VAD
- ◆ Mise à jour de la procédure de saisie des réclamations

**Fidéliser  
le personnel**

- ◆ Recrutement de TISF diplômés et d'un Chargé de Diagnostic et d'Evaluation
- ◆ Renforcement de l'accompagnement des Faisant Fonction TISF vers la VAE: formation sur 14 jours
- ◆ Actions de formation : tutorat, handicap, troubles du comportement, interculturalité.
- ◆ Actions de prévention aux risques professionnels et formation gestes et postures.

**Développer  
le partenariat**

- ◆ Implication dans les commissions de l'Observatoire de la Protection de l'enfance du 77
- ◆ Implication aux 4 réseaux REAAP77
- ◆ Campagnes d'information auprès des travailleurs sociaux des MDS et de la CAF sur les différents dispositifs d'accompagnement de l'AFAD IDF

**Réaliser les  
dotations DGAS  
et CAF**



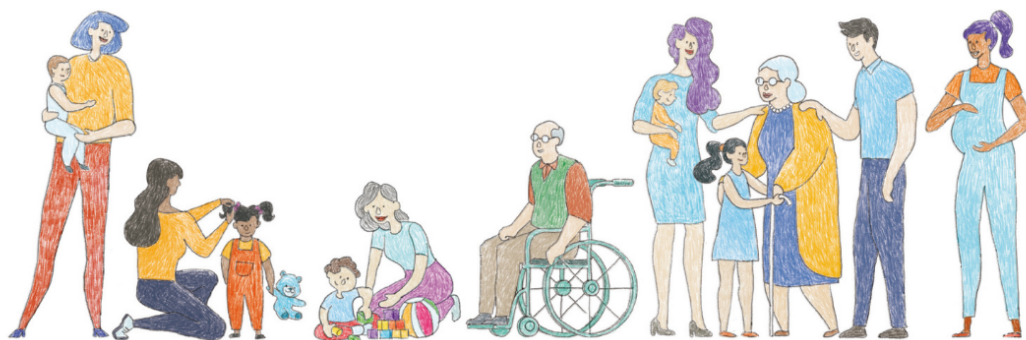


# Afad

ÎLE-DE-FRANCE  
AIDE FAMILIALE À DOMICILE

# Rapport d'activité 2020

## Département des Yvelines





## Chiffres clés

**241**

Familles  
accompagnées

**146**

Nouvelles  
familles



**16 060**

Heures  
d'intervention

**68**

Communes  
d'intervention

## **Zoom sur ces chiffres**

Même si l'antenne a connu une baisse globale de 22%, 2020 restera l'année de l'innovation et de l'adaptation.

Les salariés ont fait preuve d'un état d'esprit remarquable salué par les familles. A l'écoute des angoisses des parents, les TISF et les Aides à Domicile ont été au cœur de la dynamique familiale afin de soutenir techniquement les parents, de proposer des activités aux enfants, de s'organiser pour les courses, de soutenir scolairement la fratrie... Elles ont épaulé également les familles sur le plan psychologique pour les aider à sortir de leur isolement et se confier sur leurs angoisses.

## Rétrospective 2020

### Janvier :

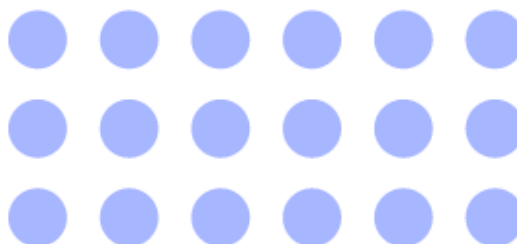
- ◆ Mise en place du groupe Communication/ Recrutement, pour des rencontres régulières sur l'année.
- ◆ Café Ressources au pôle social de Poissy devant 45 partenaires sociaux (assistantes sociales, puéricultrices, sages-femmes...) avec l'association Aide aux Mères et aux Familles (AFMD) du 78 sur les modes d'intervention des TISF et les différents financements.

### Février :

- ◆ Participation de l'antenne à la rencontre avec l'IRTS Parmentier dans le cadre de l'accueil des stagiaires et des contrats de professionnalisation.
  - ◆ Rencontre avec le Conseil Départemental du 78 en présence des autres associations de l'aide à domicile du Département.
- Premier contact avec la nouvelle Directrice Enfance & Jeunesse du Conseil Départemental 78 pour renforcer le partenariat.

### Mars :

Présentation des accompagnements possibles aux travailleurs sociaux de la CAF du 78 en réunion d'équipe.



### Mars à mai :

Mise en place du télétravail et travail à distance pour le personnel administratif.

### Mai :

Reprise des interventions sur le terrain, un kit de matériel de protection (gels, masques, surchaussures, gants) et des fiches sanitaires liées à la COVID-19 ont été fournis aux intervenants. Les masques furent distribués au démarrage par le Conseil Départemental du 78.

### Juin:

Rencontre avec le CHRS Nouvelle Etoile (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) de Saint-Remy-Lès Chevreuse.

### Octobre :

- ◆ Rencontre en présentiel des équipes du pôle social (20 salariés) de Saint-Germain-en-Laye avec une TISF
- ◆ Participation au colloque organisé par les CD 78-92 sur le thème « Adapter la Protection de l'Enfance aux réalités scientifiques et sociales de notre époque ». Prise de contact avec le Directeur des Solidarités Territoriales/Pôles Solidarités/Département des Hauts-de-Seine pour une opportunité de partenariat.
- ◆ Sortie au musée Grévin avec 10 familles et des partenaires sociaux dans le cadre du **REAAPY** (Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents des Yvelines).

### Novembre :

Création d'un groupe de travail avec l'association Aide aux Mères et aux Familles (78) afin de proposer au Conseil Départemental du 78 un nouveau modèle de convention de partenariat.

## Introduction

L'antenne des Yvelines de l'AFAD IDF est située à Versailles et couvre l'ensemble du Département. Connue pour être la plus ancienne des antennes de l'AFAD IDF, elle a réussi à tisser tout au long de ses 70 ans d'existence un réseau important de partenaires.

Elle accompagne pour **84 %** de son activité des familles en CAF et **16 %** en ASE .

Ses équipes sont réparties de la manière suivante : une Responsable d'Entité Départementale, une Responsable de Secteur et une Assistante Technique pour le personnel administratif, 15 TISF et 8 aides à domicile sur le terrain.

Souplesse, adaptabilité, inventivité, esprit de solidarité, initiatives ont marqué cette année particulière face à des familles de plus en plus vulnérables et fragilisées.

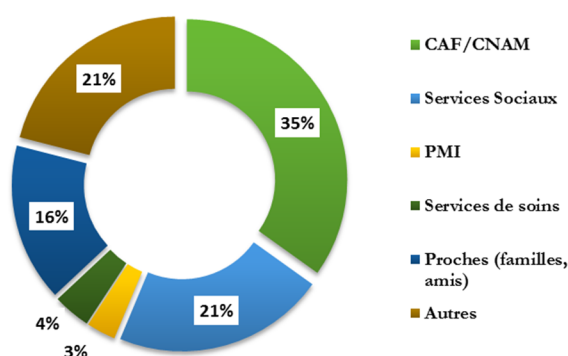
## Les zones d'activité

Les villes où l'antenne intervient le plus sont également celles ayant les plus fortes concentration de population, de structures liées à la famille et de partenaires. Notons la ville de Guyancourt qui arrive dans le top 5. Cela s'explique par la forte concentration de familles et de structures. On note une baisse importante pour la ville de Chatou, dont les demandes en ASE ont fortement baissé. Malgré le fait que des TISF soient rattachés au Pôle Enfance & Jeunesse de Mantes la Jolie, la demande en TISF CAF s'est accrue sur cette ville. De plus, l'antenne entretient depuis 5 ans un partenariat étroit avec la ville de Versailles. Le CCAS propose aux familles résidant à Versailles la prise en charge à 50 % du premier mois d'intervention avec une TISF.

Ces grandes villes offrent également à notre association des possibilités de recrutements afin de répondre au mieux à la demande.

## L'origine de la demande

L'origine de la demande



La CAF est la première institution à nous adresser des familles. En effet, elle organise plusieurs fois dans l'année des mailings aux familles afin de les informer sur les structures spécialisées dans le soutien à la parentalité. Les assistants sociaux, puéricultrices, sages-femmes, travailleurs sociaux sont également des relais auprès des familles puisqu'ils sont directement en lien avec les bénéficiaires dans le cadre de suivis déjà existant.

L'antenne intervient auprès de familles impactées par des événements de la vie, dont certaines ont été encore plus déséquilibrées par les changements liés à la COVID-19 : un accompagnement scolaire des enfants plus fort pendant les fermetures des écoles (avec des parents parfois touchés par l'illettrisme), des repas à préparer avec des denrées en

pénurie, un entretien du logement plus important car plus de présence familiale, « faire avec » avec des parents à bout moralement, sans perspective d'avenir. Il a fallu s'adapter et être force de proposition dans ce nouveau contexte. Cette ouverture de tâches a permis aussi d'élargir le champ des partenaires à l'origine de la demande : CMP (Centre Médico Psychologique), écoles, crèches, médecins, services psychiatrie, centres maternels...

La qualité de l'accueil téléphonique de l'antenne a été salué par les familles (+ plus de **90%** de satisfaction).

## L'activité

Département 78	TISF	AD/AVS	Total
Heures réalisées 2019	14 220,00	6 283,00	20 503,00
Heures financées 2020	14 118,50	6 072,50	20 191,00
Heures réalisées 2020	11 645,50	4 414	16 059,50
Evolution des heures réalisées 2019-2020	-18%	-30%	-22%

La baisse globale de **22 %** est révélatrice d'une année touchée par la COVID-19 à grande échelle. Jamais dans l'histoire un même sujet n'avait autant impacté les structures du médico-social au même moment et de façon aussi prolongée.

La COVID-19 aura autant défié notre activité qu'interrogé notre capacité à y faire face sur le plan humain et matériel. Ainsi, l'année 2020 aura vu naître la notion d'activités essentielles, d'acteurs de seconde ligne après les professionnels de la santé.

Notre activité globale s'est maintenue en début d'année puis a connu à partir de mars une décélération brutale.

Cette baisse est plus importante pour les aides à domicile. En effet, les familles soucieuses de leur hygiène sanitaire ont eu du mal à intégrer une personne extérieure sur des tâches liées à la propreté. Le manque de personnel, de surcroît véhiculé, est également un élément à prendre en compte.

Cependant, même si la baisse des demandes est importante, l'aide que nous avons apportée a été précieuse. 2020 restera comme l'année de l'innovation qui confirme l'inventivité de l'association et sa capacité à innover pour offrir une qualité de service toujours plus forte. Les salariés ont fait preuve d'un état d'esprit remarquable salué par les familles. A l'écoute des angoisses des parents, les TISF (Techniciens d'Intervention Sociale et Familiale) ont été au cœur de la dynamique familiale et un soutien technique pour les parents, en proposant des activités aux enfants et en aidant à s'organiser pour les courses, et un soutien scolaire pour la fratrie... Elles ont épaulé également les familles sur le plan psychologique afin de les aider à sortir de leur isolement et se confier sur leurs angoisses, sans jugement.

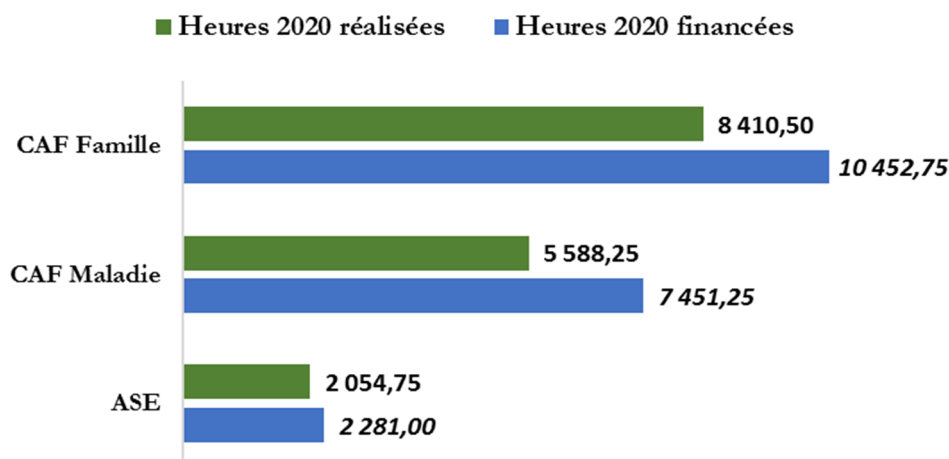
Le domicile, plus qu'avant, fut un lieu de conciliation, de joie, de réconciliation, de disputes, de tensions, enfin le baromètre aussi des situations fragiles.

Les équipes administratives de l'antenne, en lien avec le Siège, ont conduit de main de maître l'ambitieux objectif de gérer les plannings, les demandes des familles, et les cas contacts COVID-19. Cette année nous aura appris l'efficacité dans l'urgence, et ce sur une longue durée.

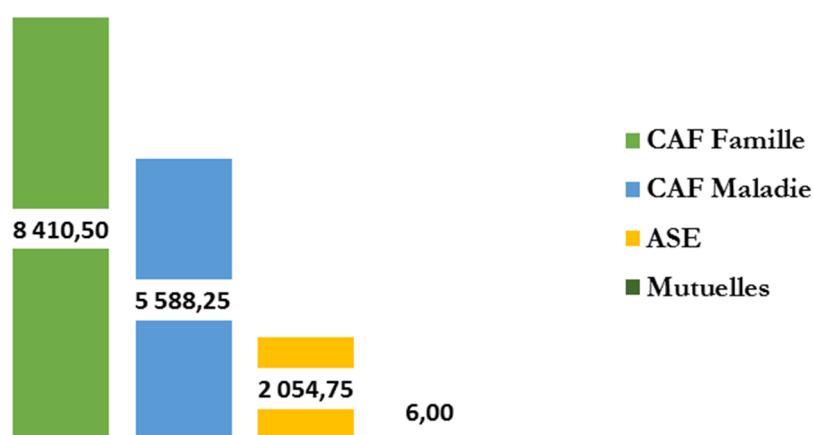
En contrepoint des implications de chacun, l'antenne a dû faire face aux difficultés habituelles : manque de reconnaissance, d'attractivité et de rémunération malgré l'implication de notre Direction Générale pour faire évoluer les choses sur ce sujet.

## Le financement des interventions

### Heures réalisées et heures financées



### Répartition des heures réalisées par financeurs



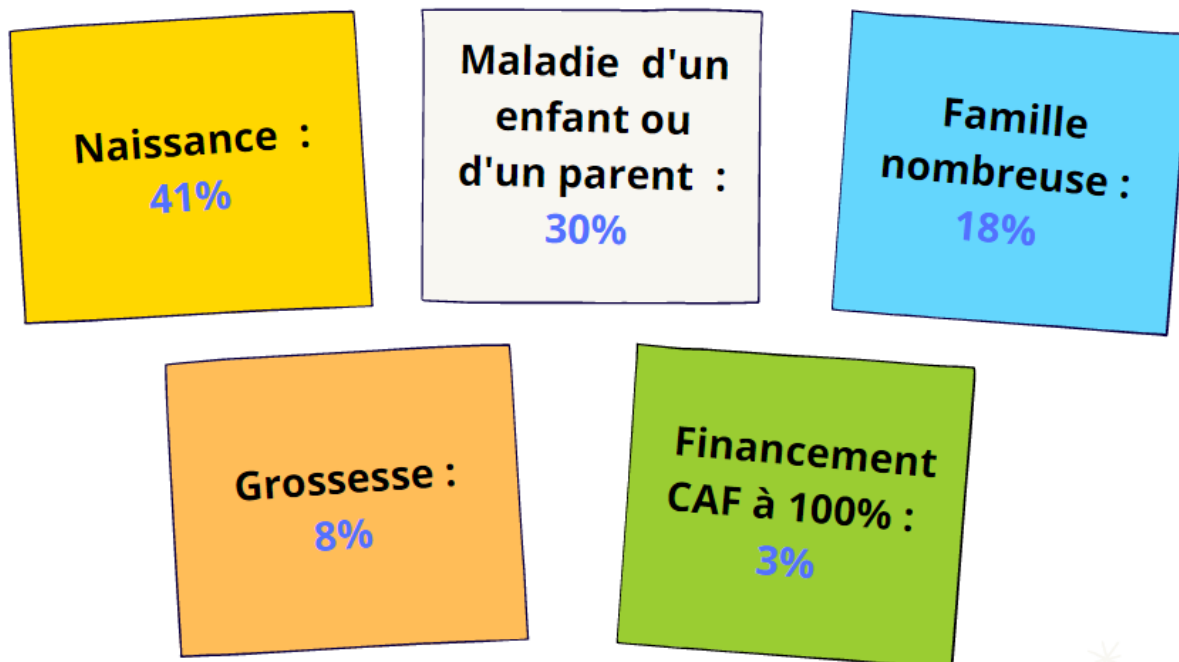
La part CAF Famille et CAF Maladie est plus importante en Aides à Domicile. L'activité ASE a été légèrement plus importante (15 % en 2019) dans la phase après le 1er confinement, sur des situations de plus en plus lourdes.

La crise sanitaire a amplifié les tensions intrafamiliales, et engendré la mise en place de nouveaux rythmes : plus d'horaires décalés et d'interventions les samedis.

L'antenne a envoyé 45 devis en ASE aux Pôles Enfance & Jeunesse du CD, pour 40 accords (environ 30 accords en 2019). Nous continuons à proposer aux familles l'aide financière sur la prise en charge CAF lorsque celle-ci peut être un frein à l'acceptation d'un accompagnement. Ainsi, 13 aides financières ont été accordées par le CD.

Ceci fait écho à des situations plus urgentes, certaines familles ayant perdu le lien avec des enfants placés, par l'absence de visites médiatisées ou par l'amplification des tensions intrafamiliales, voire de la violence conjugale.

## Les motifs d'intervention en heures

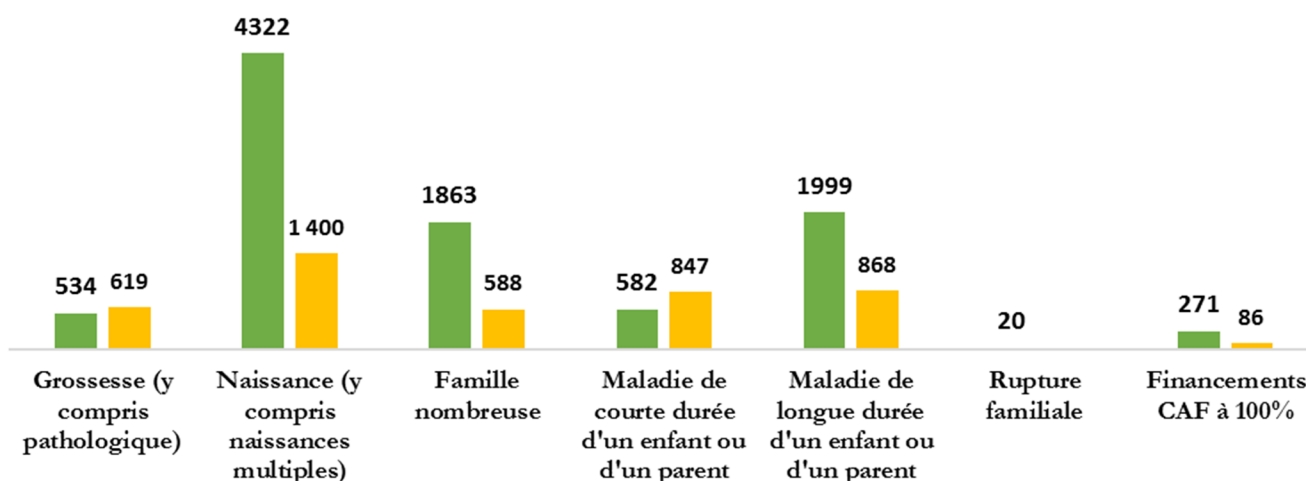


La naissance représente la 1<sup>ère</sup> porte d'entrée dans les familles car cela bouleverse la dynamique familiale en termes de fatigue, stress, changement psychologique et parfois révèle une maladie cachée.

La maladie de longue durée d'un enfant ou d'un parent est identifiée comme la 2<sup>ème</sup> plus forte demande. Sur ce critère, les PMI, CMP (Centre Médico Psychologique) et les services sociaux d'hôpitaux nous adressent beaucoup de demandes.

### Nombre d'heures réalisées par motifs d'intervention

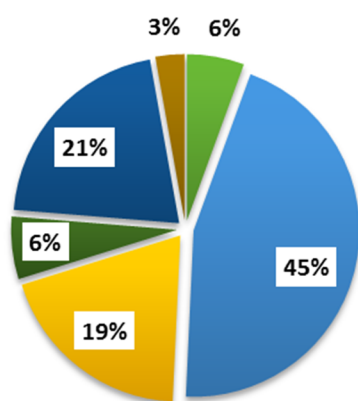
■ Nombre d'heures réalisées par les TISF    ■ Nombre d'heures réalisées par les AD/AVS





## Les interventions des TISF

Répartition des heures par motifs d'intervention



- Grossesse (y compris pathologique)
- Naissance (y compris naissances multiples)
- Famille nombreuse
- Maladie de courte durée d'un enfant ou d'un parent
- Maladie de longue durée d'un enfant ou d'un parent
- Financement CAF à 100%

Dans le cadre du dispositif CAF, la naissance est le critère le plus représenté :

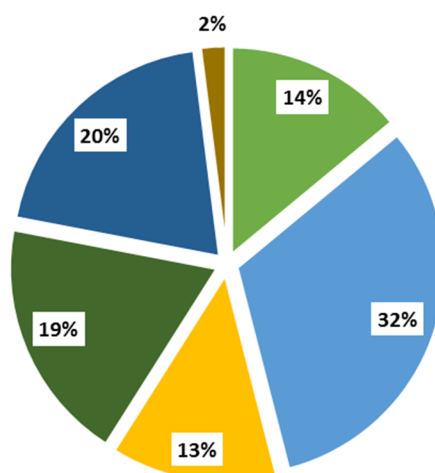
**45%** des interventions TISF

## Les interventions des AD/AVS

Répartition des heures par motifs d'intervention

Dans le cadre du dispositif CAF, la naissance est le critère le plus représenté :

**32%** des interventions AD/AVS



- Grossesse (y compris pathologique)
- Naissance (y compris naissances multiples)
- Famille nombreuse
- Maladie de courte durée d'un enfant ou d'un parent
- Maladie de longue durée d'un enfant ou d'un parent
- Financement CAF à 100%

## Les bénéficiaires

	2020		2019		Evolution 2019-2020	
	Nombre de nouvelles familles	Nombre total de familles	Nombre de nouvelles familles	Nombre total de familles	Nombre de nouvelles familles	Nombre total de familles
TISF	79	140	87	154	-10%	-9%
AD/AVS	77	101	67	120	15%	-16%
<b>Total</b>	<b>146</b>	<b>241</b>	<b>154</b>	<b>274</b>	<b>-5%</b>	<b>-12%</b>

On observe une baisse de 5 % sur les nouvelles familles, pour une baisse de 12% du nombre total de familles. Ces chiffres font écho à la crise sanitaire. Les partenaires ont continué à nous adresser des situations de parents débordés ou psychologiquement affaiblis. Certaines familles se sont aussi retrouvées sans travail, ou sont entrées dans les critères de la CAF dans le cadre d'une courte ou longue maladie. L'antenne du 78 a toujours la mission globale de porter le projet social de l'AFAD IDF, accompagner les familles de façon globale, quelles qu'en soient leurs origines. Le 78 a la particularité d'aider des familles ayant des grands écarts de revenus, de logement, de précarité. Ainsi, les intervenants peuvent accompagner une famille logeant dans une grande maison sur l'Ouest du département puis une famille plus précaire sur le Nord des Yvelines. L'accompagnement est le même pour tous. Cette diversité fait aussi la richesse du métier de TISF.



**3 enfants en moyenne pour les familles CAF (28%)**

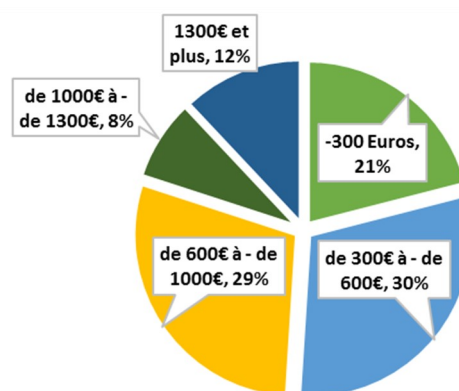
Une proportion d'enfants porteurs de handicap plus importante en ASE avec parfois des familles ayant plusieurs enfants en situation de handicap, reconnus ou non par la MDPH.



**2 enfants en moyenne pour les familles ASE (30%)**

On observe que la majorité des familles a un QF de **300€ à 600€** (30 % - 0,77 cts à 2,68€/heure) ou de 600€ à 1000€ (29 % - 2,68€ à 7,11€/heure).

Une légère baisse du QF 300/600 par rapport à 2019 (36 %). Plusieurs aides sont possibles lorsque le reste à charge en CAF est trop important pour la famille. Le CCAS de Versailles continue à aider les familles à 50% pour le 1<sup>er</sup> mois d'intervention. 3 aides ont été financées en 2020 par le CCAS versaillais, ce qui a permis aussi de mieux faire connaître le métier de TISF et d'augmenter les interventions du 1<sup>er</sup> mois. Les pôles sociaux du CD aident également sur le reste à charge pour des familles en difficulté financière. La demande est initiée par une assistante sociale. Cette prise en charge ne donne pas lieu à la rédaction d'un rapport ou la participation à des synthèses, contrairement aux prises en charge ASE. Pour les parents ou enfants touchés par la longue maladie, la Ligue Contre le Cancer peut financer le reste à charge CAF. La Ligue Départementale de Versailles a ainsi financé l'accompagnement pour 4 familles adressées par l'Institut Curie de St Cloud, ou par les services sociaux d'hôpitaux parisiens.



## Actions 2020

Même si la réalisation de certains projets a été retardée, l'AFAD IDF a su chercher de nouvelles solutions, s'adapter pour ne pas perdre le lien avec les familles et les partenaires.

Nos métiers ont montré leur utilité pendant cette période où la demande s'est complexifiée, de surcroît en ASE. Il a fallu continuer à recruter tout en rassurant les candidats sur leurs conditions de travail.



### De mars à mai - communication avec les familles et les salariés

Lors du 1<sup>er</sup> confinement de mars, l'antenne des Yvelines de l'AFAD IDF a mis en place un groupe WhatsApp afin que les TISF et les partenaires puissent guider, orienter et accompagner à distance les familles, et leur permettre de rire aussi via notamment des recettes de cuisine, des dessins, des guides parentalité.

Les TISF et Aides à Domicile ont également contacté les familles par téléphone ou en visio-conférence pour les accompagner à distance, aidés d'un tableau récapitulatif des objectifs de la prise en charge, habitudes de vie, problématiques repérées, conseils/ressources donnés, liens avec les partenaires, ressenti de la famille au niveau psychologique, temps passé au téléphone. Les TISF avaient mis en place une liste de contacts utiles pour les familles notamment des hotlines psychologiques.

### Télétravail et mise en place de visio-conférences



**Différentes formes d'écoute, d'appuis et de soutiens à l'ensemble des salariés ont continué à exister pendant cette période particulière. Les visio-conférences ont remplacé les rencontres en présentiel.**

Le personnel administratif s'est organisé afin d'assurer le suivi des salariés et planifier les interventions malgré le télétravail, le chômage partiel, les arrêts maladie et certificats d'isolement, tout en étant assujettis aux changements gouvernementaux.

**Réunions d'équipe TISF/AD** : une fois par mois pendant 2 heures. Réunion de coordination, d'information et d'échange (excepté entre mars et mai)

**Réunions COPIL** : poursuite en visioconférence de manière plus régulière en fonction des situations de crise.

**Réunions analyse de la pratique** : sessions de 2h animées par un psychologue une fois par mois pour les équipes TISF, AD et cadres. Ce temps a permis aux salariés de faire part de leurs angoisses par rapport à la reprise à la suite du confinement et aux difficultés face aux familles.

Nous avons poursuivi le partenariat avec Pros-Consulte, plateforme téléphonique d'écoute psychologique. Ce service est gratuit pour les salariés et financé par la Fédération. Le partenariat passé avec Pros-Consulte s'inscrit dans le cadre d'une démarche de prévention des risques psychosociaux.

## Actions 2020

### Recrudescence des situations d'enfants avec des troubles du comportement

Les TISF continuent de se former face aux situations de plus en plus complexes et sont bien identifiés par les partenaires dans cette mission. En 2020, nous avons eu 20 familles avec des enfants ayant des troubles du comportement (troubles autistiques ou de la concentration notamment). Le confinement a généré plus de demandes en ce sens avec des enfants limités en termes d'espace de jeux et des parents épuisés.

Ces derniers sont souvent à bout de souffle, en demande d'aide pour s'octroyer un répit ou faire des démarches administratives. Ils ont du mal à trouver du temps pour eux ou à consulter un spécialiste par rapport à leur mal être. Les sorties à l'extérieur sont une vraie problématique pour eux à cause du regard des autres. Le TISF leur permet d'ouvrir les portes du logement, d'échanger sans jugement, de mettre en place des jeux adaptés et de savoir gérer calmement les crises de colère. Il est important, dans ce cadre, de poser des limites quant à l'aide apportée qui requiert une formation adaptée pour les professionnels, qui ne doivent pas pallier au manque de places en structures et se mettre en difficulté. Le travail en coordination avec les autres professionnels du handicap reste entier.



### Octobre – Sortie musée Grévin

Avant le 2<sup>ème</sup> confinement d'octobre, l'AFAD IDF a lancé une opération de plus grande envergure : **une sortie au musée Grévin.**

L'antenne des Yvelines a décidé de permettre aux familles de se réunir en petits groupes pour rompre leur solitude, rencontrer des partenaires (assistantes sociales, puéricultrices, travailleurs sociaux...) et élargir le champ des sorties pour des familles. Ainsi, 6 familles accompagnées de TISF et de plusieurs partenaires se sont retrouvés au musée Grévin le 28 octobre et ont pu mettre de côté leurs soucis le temps d'une journée pour se divertir.

L'AFAD IDF a pu offrir le ticket d'entrée grâce à un financement de la CAF dans le cadre du **REAPY (Réseau d'Ecoute d'Appui d'Accompagnement des Parents des Yvelines)**. Ces sorties collectives sont aussi un test grandeur nature d'une possibilité de gagner en autonomie dans l'organisation.

Certaines familles appréhendaient de prendre les transports seules ou de venir à Paris avec le virus qui circule. Un coup de pouce était nécessaire. Les TISF les ont aidées à anticiper le trajet, rechercher sur internet, préparer le budget à l'avance pour le repas, prévoir le matériel de protection (gel, masques), expliquer aux enfants les gestes à adopter dans les transports pour éviter d'être contaminé, voir aussi avec les organismes de tutelle le budget nécessaire. Les TISF ont aussi, par le biais des plaquettes, préparé la sortie en étudiant le processus de fabrication des poupées de cire et ont expliqué qui sont les icônes présentées dans ce musée.

Mme B. de Chatou nous a exprimé sa joie : **« ce fut une escapade merveilleuse, une bouffée d'oxygène. J'ai pu sortir de mon quotidien, de la morosité actuelle et je ne l'aurais jamais fait seule ».**

## Bilan des objectifs 2020

**Crise sanitaire  
COVID-19 : revoir  
nos façons de  
travailler**

Mise en place de réunions en visioconférence (Zoom, Teams), réunions en petits-groupes, appels téléphoniques auprès des familles, développement du télétravail. Un nouveau vocabulaire est né, révélateur de nouveaux modes de travail, face au contexte particulier : nous parlons aujourd'hui de « présentiel/distanciel », « webinaire », « cas contact ».

**Améliorer la  
communication  
notamment au  
niveau du  
recrutement**

Mise en place d'un flyer recrutement avec les avantages proposés par l'AFAD IDF, participation aux petits déjeuners de l'IRTS Parmentier, présentation aux conseillers du Pôle Emploi de Versailles avec un renforcement du partenariat avec le Responsable Entreprises, travail avec la mission locale de Versailles.

**Développer  
l'activité**

Présentation aux chefs de service de plusieurs villes au sein des pôles sociaux et pôles enfance & jeunesse (St Germain-en-Laye, Versailles, Conflans..), mailings auprès de 130 chefs de services et structures liées à l'enfance, RDV auprès des services sociaux des hôpitaux (Le Chesnay, Rambouillet, Poissy).

**Renforcer la  
démarche de  
professionnalisation**

3 élèves à l'IRTS Parmentier en formation TISF (1 en première année, 2 en deuxième année). Accompagnement à la VAE avec la validation du diplôme de TISF de Stéphanie DEBUCHY, ancienne Aide à Domicile. Elle fut accompagnée par l'IRTS Parmentier de septembre à mars.

**Continuer les actions  
collectives et le travail  
mené autour du jeu  
éducatif**

Organisation de la sortie au musée Grévin (octobre), continuité de la distribution du kit éducatif auprès des nouveaux salariés.



## Objectifs 2021

Peu à peu notre activité va reprendre son cours par un travail de confiance auprès des familles, de réunions avec les partenaires, de réassurance des salariés, de recherches de nouveaux prospects, mis en lumière avec le contexte. Même si nous savons que rien ne sera plus comme avant, qu'il nous faudra continuer à réinventer de nouvelles méthodes de travail et à s'adapter à des changements réguliers, l'esprit de solidarité et de cohésion sera de mise.

### Renforcer l'activité/ le partenariat avec les acteurs liés à la famille du 78 et 92

S'appuyer sur les nouvelles plaquettes et charte graphique pour témoigner de notre souhait de rester un acteur dynamique. Elargir les canaux de diffusion sur les réseaux sociaux. Rencontrer les acteurs de proximité lors des réunions d'équipe.

### Sécuriser les bénéficiaires dans une démarche de la qualité continue

Les informer et les rassurer sur nos mesures sanitaires, ajuster au mieux les plannings en fonction de l'actualité.

### Développer le recrutement

Renforcer la VAE, l'accompagnement par le tutorat, les doublures sur le terrain, les formations axées sur le handicap en lien avec les directives de la CAF.

Lien avec les écoles locales, mise en lumière des offres d'emploi sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Instagram...). Diffusion du flyer recrutement aux structures emploi en mettant en valeur la forte utilité sociale de nos métiers.

### Suivre la santé mentale et psychique des salariés

Dans un contexte stressant avec des situations de plus en plus complexes (poursuite de l'analyse des pratiques, réunions d'équipe, numéro spécial Pros-Consulte pour s'entretenir avec un psychologue)

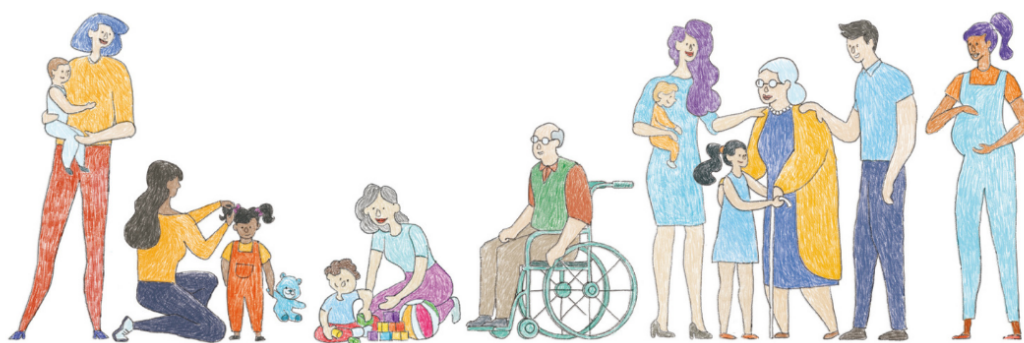


# Afad

ÎLE-DE-FRANCE  
AIDE FAMILIALE À DOMICILE

# Rapport d'activité 2020

## Département de l'Essonne







## Chiffres clés

464

Familles  
accompagnées

231

Nouvelles  
familles



24 185

Heures  
d'intervention

101

Communes  
d'intervention

## Zoom sur ces chiffres

Le nombre de nouvelles familles soutenues par les TISF a augmenté de 20%. Cela correspond à l'orientation des services de l'ASE vers l'AFAD IDF.

L'activité CAF a été la plus impactée par la crise sanitaire. Concernant l'ASE, la précarité des familles s'est accentuée, de nombreuses orientations ont été réalisées par les services sociaux.

## Rétrospective 2020

### Février :

- ◆ Rencontre à l'IDEF de Brétigny-sur-Orge organisé par le Conseil Départemental 91.
- ◆ Rencontre en présence des associations du 91, modalités de contrôle des établissements, OAED 2020, démarches en ligne des CJM.
- ◆ Rencontre avec La Boussole des Jeunes : site jeunes CIDJ en Ile-De-France en Essonne pour renseigner les 16/30 ans.

### 17 mars au 11 mai :

1<sup>er</sup> confinement : arrêt des interventions et mise en place du télétravail pour le personnel administratif.

### Juin:

- ◆ Venue de la médecine du travail pour informer les salariés sur les gestes barrières, échanges sur les pratiques professionnelles sur les antennes de Juvisy-sur-Orge et Etampes.
- ◆ Réalisation de l'évaluation interne par le service Qualité de juin à septembre.
- ◆ Retour des réunions en présentiel en demi-groupes, mise en place d'un protocole sanitaire dans les locaux.

### Novembre :

Demande de Subvention RSA, les actions doivent s'inscrire dans le cadre du Pacte Solidarité Essonne en proposant des projets en faveur des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active.

### Mars

- ◆ Rencontre des puéricultrices à la MDS PMI à Etampes pour expliquer les métiers de TISF et AD/AVS, les missions et les objectifs d'interventions secteur familles AFAD IDF.
- ◆ Petit déjeuner organisé par l'IRTS Parmentier Paris, rencontres dans le cadre de l'accueil des élèves stagiaires et salariés AFAD IDF en contrat de professionnalisation, informations sur les contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation.
- ◆ Rencontre avec la plateforme SAP 91, association La Balle au Bond à Courcouronnes : échanges sur la résolution de mode d'accueil des enfants de moins de six ans pour favoriser l'insertion professionnelle d'un parent.
- ◆ Rencontre avec des puéricultrices d'Etampes pour voir les recommandations autour de la mort subite du nourrisson, les règles de sécurité dans les logements, la sécurité affective, construire un temps d'échanges.

### Décembre :

Achats de mallettes pédagogique, de jeux éducatifs et de matériel ludique kit éducatif / financement pour 20 TISF par le Conseil Départemental du 91.

## Zone d'activité

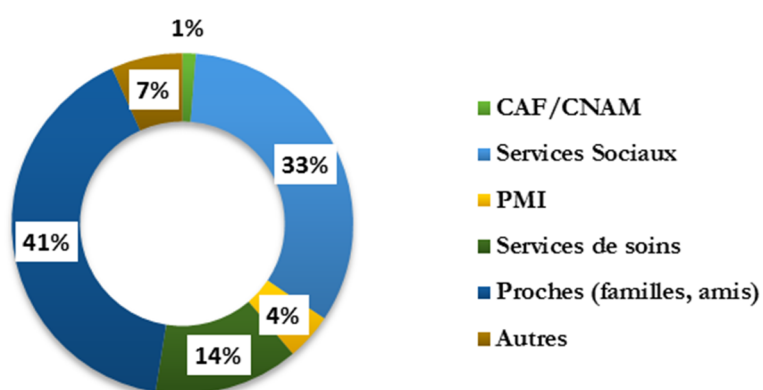
Nous sommes intervenus sur **101 communes**. Les zones densément urbanisées concentrent le plus de bénéficiaires à savoir 15 communes, réparties surtout dans le Nord Est du département.

Alors que le département est assez étendu, nous veillons à répondre aux demandes de l'ensemble des familles, que ce soit en zone rurale ou urbaine. Cela implique de privilégier dans nos recrutements les professionnels véhiculés et domiciliés aussi bien dans le nord que dans le sud du département. Dans cet esprit, nous avons une antenne à Juvisy-Sur-Orge et une autre à Etampes, ce qui nous permet de maintenir une proximité avec nos partenaires, nos équipes d'intervention et les familles.

## L'origine de la demande

Les proches restent la principale source d'orientation des familles vers l'AFAD IDF. Les familles reconnaissent la

### L'origine de la demande



qualité de nos interventions et le soutien que nous pouvons leur apporter dans les événements de leur vie. Il n'est pas rare de voir des familles nous solliciter de nouveau et ce même après plusieurs années, ce qui illustre la confiance témoignée à nos professionnels.

Nos partenariats et les relations étroites que nous entretenons avec les services sociaux permettent aussi aux familles d'être orientées vers l'AFAD IDF, dans le cadre de la CAF ou de la Protection de l'Enfance.

Notre action s'en trouve élargie et correspond ainsi à notre mission qui est bien d'accompagner la famille dans une dynamique de prévention afin de soulager et guider des parents fragilisés par des événements temporaires ou permettre de faciliter l'arrivée d'un enfant en favorisant la confiance dans les gestes et soins à apporter.

Ainsi, dans le cadre de la protection de l'enfance, nos interventions régulières, sur un temps d'un minimum de 4h favorisent ce temps d'évaluation et d'accompagnement auprès des familles.

## L'activité

Département 91	TISF	AD/AVS	Total
Heures réalisées 2019	24 970,50	12 074,75	37 045,25
Heure financées 2020	23 169,50	10 500,50	33 670,00
Heures réalisées 2020	17 280,25	6 904,00	24 184,25
Evolution des heures réalisées 2019-2020	-31%	-43%	-34%

La crise sanitaire a eu un impact fort sur notre activité, marquée par une baisse de 34%. La période de confinement n'a pas permis de générer de l'activité et d'accompagner de nouvelles familles.

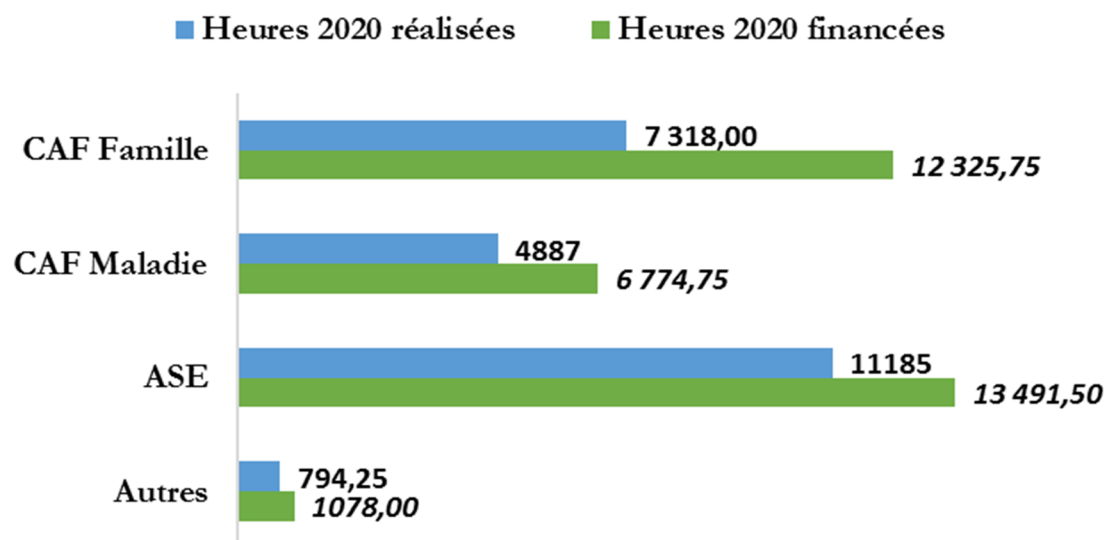
La suite du 1<sup>er</sup> confinement a montré la nécessité de maintenir les interventions auprès des familles, mais notre activité a été ponctuée de fluctuations importantes liées à plusieurs facteurs, principalement des annulations des familles (cas contacts ou malades du COVID-19) et le manque de salariés (cas contact, malades, tributaires des fermetures de classes...).

L'activité CAF a été la plus impactée par la crise sanitaire. Concernant l'ASE, la précarité des familles s'est accentuée, de nombreuses orientations ont été réalisées par les services sociaux.

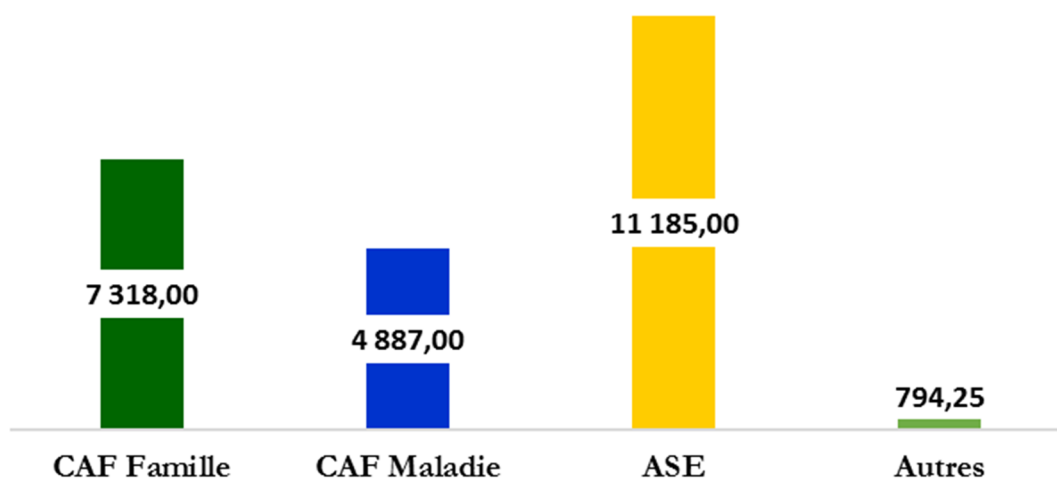
Afin de nous adapter à ce nouveau contexte sanitaire, nous avons mis en place des règles sanitaires qui ont évolué au fur et à mesure de l'année, formé nos salariés et adapté nos protocoles d'intervention.

## Le financement des interventions

### Heures réalisées et heures financées



### Répartition des heures réalisées par financeurs

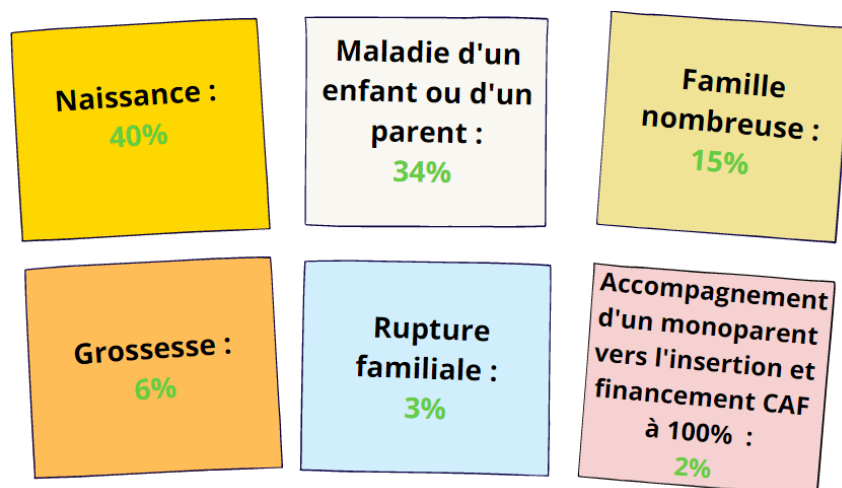


Ces chiffres indiquent l'activité réalisée sur 2020 en prenant en compte l'impact de la crise sanitaire et la période de confinement sans activité. Les heures sont complétées par le soutien des financeurs sur certaines périodes. Ce soutien s'est fait en fonction des mois d'activité de 2019, avec une perte tout de même de 3375 heures.

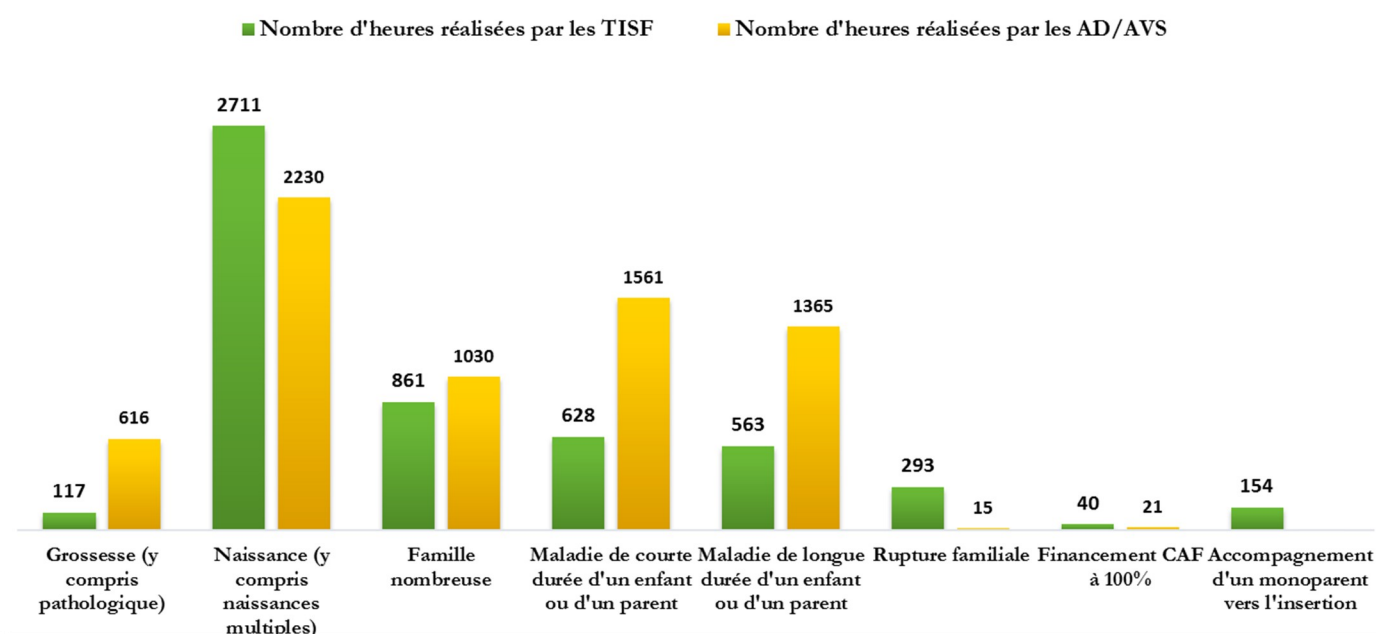
Comme sur 2019, l'activité ASE reste majoritaire et correspond à **64%** de notre activité TISF. Nous constatons notamment une augmentation des demandes de visites accompagnées en présence d'un tiers pour le retour à domicile des enfants confiés à l'ASE.

Pour les interventions AD/AVS, la CAF est majoritaire.

## Les motifs d'intervention en heures



### Nombre d'heures réalisées par motifs d'intervention



Les interventions AD/AVS sont plus importantes dans le cadre de la CAF et sont liées aux motifs d'intervention naissance, maladie d'un parent ou d'un enfant et familles nombreuses. Les parents ont alors besoin d'un soutien matériel pour pouvoir se consacrer à leurs enfants, aux soins... L'aide apportée permet de maintenir un cadre de vie sécurisant et confortable aux membres de la famille ou apprendre aux parents à entretenir leur logement et permettre une organisation familiale en fonction des besoins des enfants.

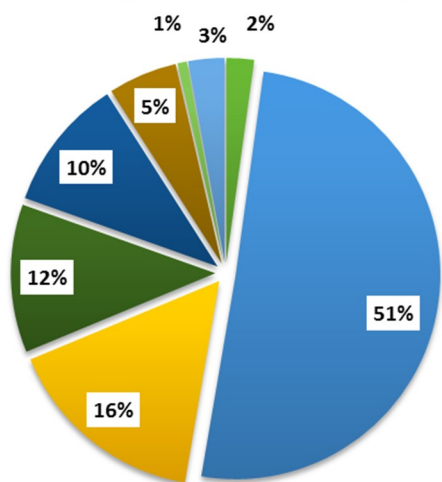
Concernant l'activité des TISF, la naissance reste de loin le premier motif d'intervention. Dans ce cadre, l'intervention consiste alors à guider les nouveaux parents, à organiser le quotidien lorsqu'il y a d'autres enfants, à veiller à ce que les parents acquièrent les gestes de soins appropriés, et la confiance en leur rôle parental.

Les compétences acquises par les TISF favorisent l'écoute, la prise en compte des inquiétudes du parent dans son contexte de vie.

La crise sanitaire a amplifié pour certaines familles, l'isolement et la précarité financière. Nous avons axé nos interventions sur les démarches administratives en ligne, les recherches de solutions alimentaires et financières pour pallier aux pertes de ressources.

## Les interventions des TISF

Répartition des heures par motifs d'intervention



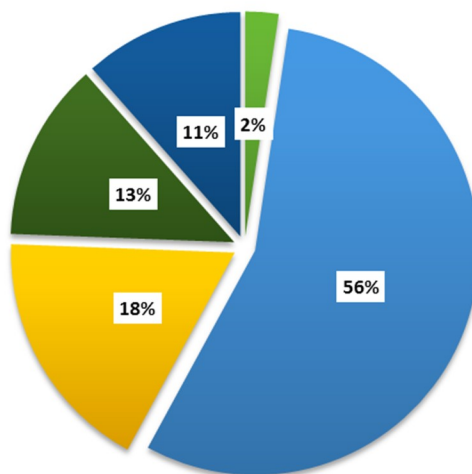
- Grossesse (y compris pathologique)
- Naissance (y compris naissances multiples)
- Famille nombreuse
- Maladie de courte durée d'un enfant ou d'un parent
- Maladie de longue durée d'un enfant ou d'un parent
- Rupture familiale
- Financement CAF à 100%

Dans le cadre du dispositif CAF, la naissance est le critère le plus représenté :

**51%** des interventions des TISF

## Les interventions des AD/AVS

Répartition des heures par motifs d'intervention



- Grossesse (y compris pathologique)
- Naissance (y compris naissances multiples)
- Famille nombreuse
- Maladie de courte durée d'un enfant ou d'un parent
- Maladie de longue durée d'un enfant ou d'un parent

Dans le cadre du dispositif CAF, la naissance est le critère le plus représenté :

**56%** des interventions des AD/AVS

## Les bénéficiaires

	2020		2019		Evolution 2019-2020	
	Nombre de nouvelles familles	Nombre total de familles	Nombre de nouvelles familles	Nombre total de familles	Nombre de nouvelles familles	Nombre total de familles
TISF	115	201	96	205	20%	-2%
AD/AVS	76	263	143	241	-47%	10%
<b>Total</b>	<b>231</b>	<b>464</b>	<b>239</b>	<b>446</b>	<b>-3%</b>	<b>4%</b>

Le nombre de nouvelles familles soutenues par les TISF a augmenté de **20%**. Cela correspond à l'orientation des services de l'ASE vers l'AFAD IDF. En effet le confinement, l'absence d'école sur le premier confinement, les fermetures de classes régulières... ont dégradé certaines situations d'enfant au domicile. Les services de l'ASE, PMI, inquiets sur certaines situations, n'ont pas hésité à nous solliciter sur des évaluations et des accompagnements.

Par contre, nous constatons une baisse de 47% du nombre de nouvelles familles en AD/AVS, ce qui correspond à la baisse de l'activité CAF. Beaucoup de familles n'ont pas fait appel à nos services, car au plus fort de la crise sanitaire, elles ont privilégié un principe de précautions qui a eu pour conséquence d'éviter les interventions au domicile afin de limiter les risques de contaminations.



**3 enfants en moyenne pour les familles CAF (31%)**

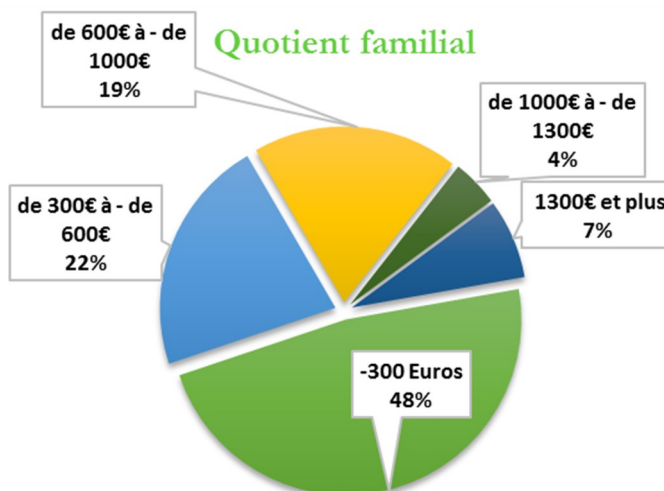


**1 enfant en moyenne pour les familles ASE (38%)**

**48%** des familles bénéficiaires ont un quotient familial **inférieur à 300€**, la grande majorité n'ont pas d'activité professionnelle. Les bénéficiaires de prestations CAF ne demandent que peu d'heures d'interventions par semaine, et les accompagnements ne perdurent que rarement dans le temps, les familles étant trop démunies pour assumer le reste à charge.

Les familles monoparentales sans activité professionnelle restent les situations les plus fréquemment rencontrées dans le cadre de nos accompagnements.

Nos interventions concernent le plus souvent des familles de 1 à 3 enfants et leur quotient familial est inférieur à celui de l'année 2019 (22% en 2019 contre 48% en 2020).





## Les partenaires 2020

Nous avons été attentifs à travailler en complémentarité des travailleurs sociaux de MDS, des puéricultrices de PMI, et associations de l'éducation spécialisée, des CHRS, des foyers maternels..., à coordonner nos objectifs d'interventions TISF dans les familles suivies en protection de l'enfance.

Nous avons vu le nombre de placement augmenter. En comparaison, sur 2019, nous avons noté un seul placement, alors que sur 2020 nous comptabilisons 10 placements d'enfants de familles suivies par le service, dont 3 situations signalées directement par l'AFAD IDF à travers une information préoccupante.

Malgré le contexte sanitaire, les échanges ont été importants avec les différents acteurs du territoire, en distanciel la plupart du temps, mais de façon plus assidue car plus facile à mettre en place.

Par exemple, le 23 novembre 2020, une table ronde en visio-conférence a été organisée et a permis de rassembler un nombre important de partenaires. De nombreux sujets ont pu être abordés et des associations ont pu présenter les actions en matière de solutions de garde d'enfants, de mobilité, de dépannages alimentaires, d'accès au numérique et enrichir ainsi nos interventions.

Par ailleurs, l'adaptabilité des professionnels du domicile à de nouveaux modes de travail à distance, par visio-conférence, notamment, a permis de maintenir une dynamique d'accompagnement global des familles, tant au niveau partenarial qu'auprès des familles pendant le premier confinement.

### L'accompagnement des bénéficiaires du RSA

En 2020, l'AFAD IDF a accompagné **12 bénéficiaires du RSA** soit quatre femmes et huit hommes. Nous avons réalisé **576,50 heures** d'intervention dans le cadre du financement par le Conseil Départemental de l'Essonne. Cette action s'adresse à des personnes éloignées de l'emploi et permet de développer une autonomie de vie sociale et quotidienne afin de lever les freins à l'insertion sociale et professionnelle.

Cet accompagnement à la vie quotidienne des allocataires du RSA se fait sur le territoire : Athis-Mons, Savigny-sur-Orge, Viry-Chatillon, Draveil, Montgeron, Brunoy, Evry, Ris-Orangis, Grigny, Corbeil-Essonnes et Mennecy.

Cet accompagnement TISF mobilise le bénéficiaire dans les démarches, l'accompagne vers l'autonomie, contribue à restaurer son estime de soi et le soutient dans la réalisation des actes de la vie quotidienne.

La dématérialisation de nombreuses démarches administratives a marqué un tournant dans la vie des bénéficiaires que nous accompagnons. Le « tout numérique » est omniprésent dans les démarches quotidiennes : accès aux soins, à l'emploi, à l'énergie, aux services bancaires... l'usage d'Internet devient une obligation qui expose les personnes à un risque rapide d'exclusion. Les TISF jouent alors un rôle essentiel en effectuant les démarches avec les personnes afin qu'elles acquièrent une certaine autonomie.

Nous souhaitons que ce dispositif d'accompagnement de proximité soit plus largement connu par les référents RSA, afin que les bénéficiaires en difficulté soient plus systématiquement orientés.

## **Bilan des objectifs 2020**

### **Renforcer les partenariats existants**

La crise sanitaire avec les différentes périodes de confinement et de télétravail n'a pas permis de travailler comme d'habitude et de travailler sur le renfort de nos partenariats.

### **Augmenter l'activité du secteur d'Etampes**

L'activité d'Etampes a particulièrement baissé sur 2020. Le contexte sanitaire n'a pas permis d'augmenter l'activité.

### **Favoriser la mobilité et le recrutement des professionnels**

Le recrutement des AD et TISF est difficile, par exemple, des candidats acceptent les propositions d'entretien de recrutement mais ne s'y présentent pas.

Par ailleurs, l'Essonne étant un département étendu, il est nécessaire d'avoir un véhicule pour assurer les missions d'intervention, or beaucoup de candidats ne sont pas véhiculés, voire n'ont pas le permis de conduire.

Le nombre de salariés entre 2019 et 2020 reste stable, à savoir 43 salariés.

### **Renforcer la démarche de professionnalisation**

Certaines formations ont pu se réaliser en présentiel, la démarche de professionnalisation a pu se maintenir. Les professionnels ont dû s'adapter à de nouvelles façons de travailler, notamment en utilisant le numérique, le contact partenaire en visio-conférence. Leurs pratiques professionnelles se sont modifiées en fonction des contraintes sanitaires et des nouveaux besoins repérés chez les familles. Nous avons autant que possible maintenu les temps de réunion et d'analyse de la pratique, en petits groupes afin de soutenir les équipes de terrain et éviter fatigue et isolement.

## Objectifs 2021

Mettre en place la nouvelle  
circulaire CNAF et Adonis

Fédérer et réunir les équipes de  
Juvisy-sur-Orge et Etampes  
plus régulièrement

Favoriser le recrutement des  
professionnels de terrain et  
travailler sur leur intégration  
au sein des équipes

Poursuivre le renforcement des  
partenariats afin  
notamment de faciliter les  
orientations des familles





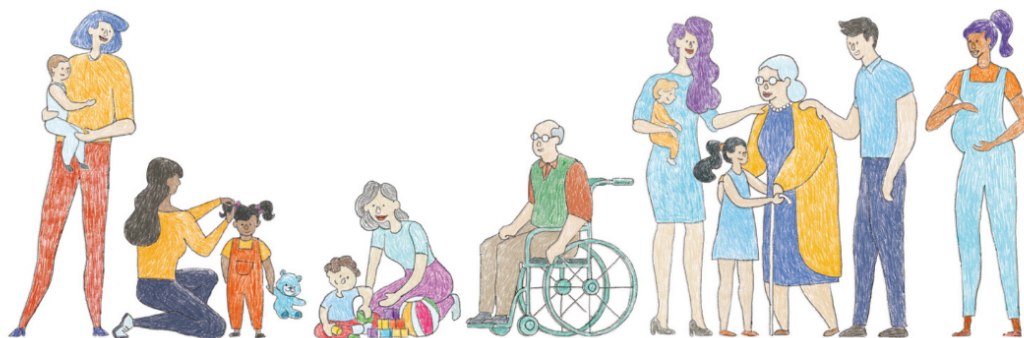
# Afad

ÎLE-DE-FRANCE

AIDE FAMILIALE À DOMICILE

## Rapport d'activité 2020

### Département des Hauts-de-Seine





## Chiffres clés

99

Familles  
accompagnées

62

Nouvelles  
familles



5 897

Heures  
d'intervention

26

Communes  
d'intervention

## Zoom sur ces chiffres

Le contexte inédit a entraîné une diminution de l'activité, qui reste toutefois à relativiser au regard des chiffres : avec une baisse de 18% pour l'activité TISF, pour simplement **4%** de l'activité aide à domicile et dans le même temps, **une hausse de 11%** du nombre de familles accompagnées.

## Introduction

Les familles du 92 sont prises en charge par les antennes de Paris et des Yvelines, selon leur localisation.

L'antenne de Paris de l'AFAD-IDF aide de nombreuses familles sur un vaste territoire, qui comprend : la ville de Paris et une grande partie de la petite couronne, située dans les départements des Hauts-de-Seine de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. L'antenne des Yvelines couvre la partie Ouest du Département des Hauts-de-Seine uniquement sur les prises en charge avec TISF.

Elle est composée d'un Responsable d'Entité Départementale, adjoint d'une équipe administrative qui compte deux Responsables de Secteur (une en charge des TISF et l'autre des AD) et une Assistante Technique, qui coordonnent et organisent l'action d'une équipe de professionnels de terrain (22 TISF et 15 AD/AVS). De leur place, toutes et tous œuvrent dans l'objectif commun, d'aider et de soulager les familles que nous accompagnons au quotidien.

L'antenne des Yvelines est composée d'une Responsable d'Entité Départementale, d'une Responsables de Secteur, d'une Assistante Technique/Chargée d'Évaluation et d'une équipe de professionnelle de terrain (15 TISF, 8 aides à domicile).

### 2020 : une année inédite

L'année avait pourtant bien commencé pour l'antenne, avec de nombreux projets à venir et des indicateurs sur le premier trimestre qui laissaient entrevoir un développement conséquent de notre activité.

Tout cela était sans compter la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, le premier confinement, puis le deuxième...

Si l'activité a cessé complètement au début du premier, il a fallu faire preuve d'inventivité, de créativité pour poursuivre un accompagnement à distance des familles, dans un contexte social se dégradant peu à peu au cours de l'évolution de cette crise sanitaire exceptionnelle.

Ainsi, dès le **16 avril** (un mois après le début du confinement), alors qu'une grande partie des professionnels de notre antenne restait en contact avec les familles qu'ils suivaient à distance de manière informelle, nous avons mis en place du télétravail partiel pour les équipes de terrain. Ceci, afin d'instaurer un lien et un suivi réguliers (téléphonique et/ou via les réseaux sociaux) avec les familles demandeuses. Accompagnés par l'équipe administrative, les intervenants ont de ce fait pu soutenir prioritairement les familles les plus fragilisées, jusqu'au redémarrage progressif de l'activité effective à partir du **11 mai**, date du déconfinement.

Cette reprise préparée en amont par toute l'équipe administrative de l'association, a nécessité un accompagnement des TISF et AD pour les former aux gestes barrières et leur fournir tout le matériel de protection indispensable (masques, gants, gel hydroalcoolique, lingettes désinfectantes). Ceci s'est joint à une communication à destination des familles, pour les sensibiliser et garantir en collaboration, une intervention à leur domicile la plus sûre possible.

Par la suite, la crise sanitaire persistant, tout cela s'est poursuivi avec des ajustements réguliers, et le 2<sup>ème</sup> confinement moins contraignant, a permis le maintien de notre activité en présentiel.

Durant ces mois difficiles, qui ont forcément mis un frein aux développements et projets en cours de notre antenne, l'engagement et le professionnalisme de l'ensemble des équipes (administrative et de terrain) auront néanmoins permis d'assurer en grande partie la continuité de nos missions auprès des familles, contribuant ainsi au maintien du lien social, plus que jamais primordial dans ce contexte de crise sanitaire et sociale inédite.



## Rétrospective 2020

### 3 et 4 mars :

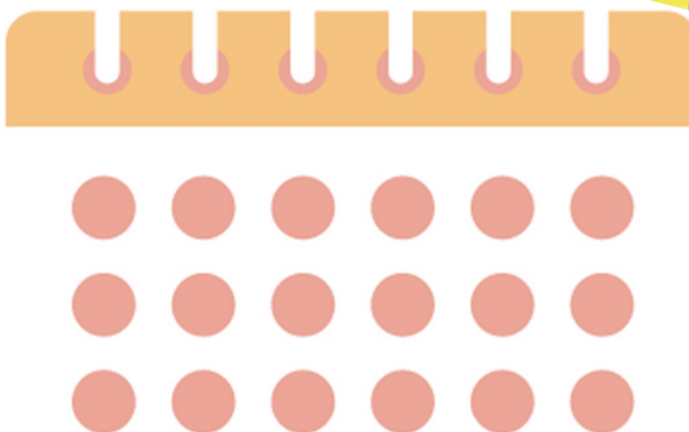
Projet **REAAP 93** mené en partenariat avec le Centre social Espace 40 de Montreuil (93) ; mise en place de 2 ateliers "Prévention des risques domestiques" auprès des familles du quartier, animés par deux TISF de l'antenne, avec le concours de la Protection Civile.

Ces derniers ayant pour objectif de sensibiliser enfants et parents aux risques domestiques, première source de traumatismes et d'accidents de la vie courante au domicile.



### 17 mars :

1<sup>er</sup> confinement, arrêt de l'activité famille, seule l'équipe administrative reste mobilisée en télétravail.



### 11 mai :

Fin du confinement, reprise progressive de l'activité au domicile des familles, accompagnée de la mise en place de procédures visant au bon respect des normes sanitaires, à destination des professionnels et des familles.

### 14 octobre :

Participation au colloque organisée par les Présidents des Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines et sur le thème « Adapter la Protection de l'enfance aux réalités scientifiques et sociales de notre époque ». Prise de contact avec le Directeur des Solidarités Territoriales/Pôles Solidarités/département des Hauts-de-Seine pour une opportunité de partenariat.

### 16 avril :

Début de la mise en place de télétravail partiel pour les équipes de terrain, qui instaurent un lien et un suivi réguliers (téléphonique et/ou via les réseaux sociaux) avec les familles demandeuses.

### 30 octobre au 15 décembre :

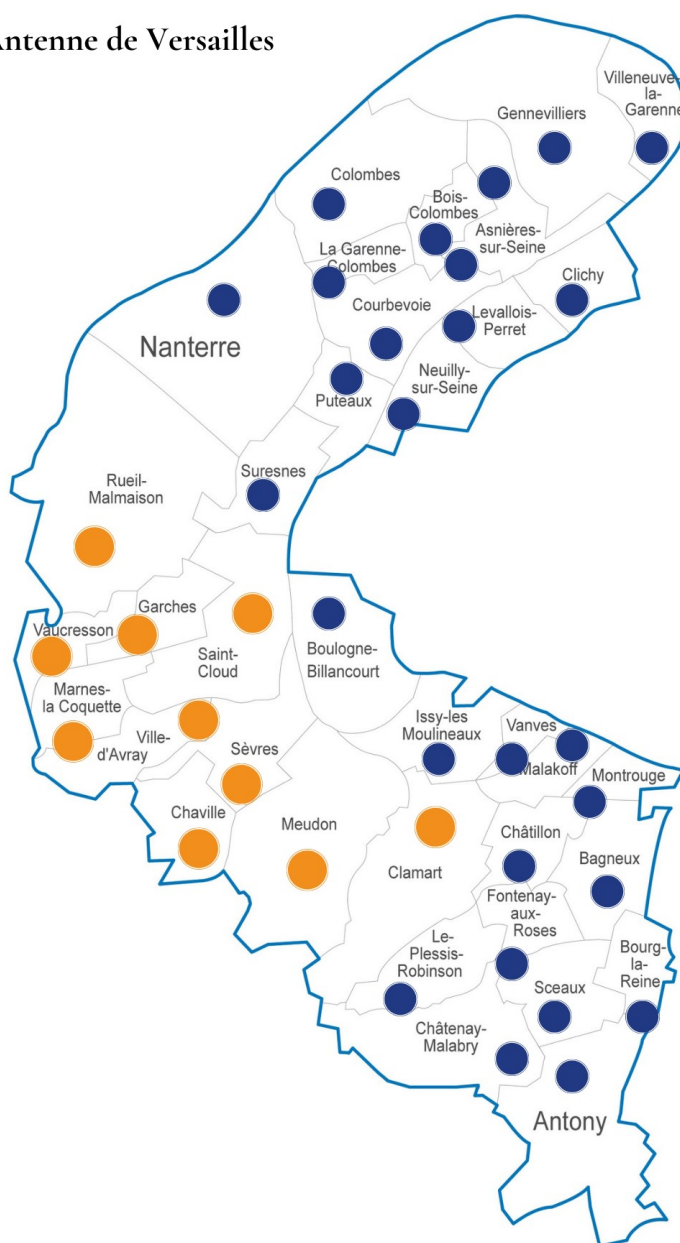
2<sup>ème</sup> confinement avec maintien de l'activité au domicile des familles.

## Zone d'activité

Présente sur de nombreuses communes des Hauts-de-Seine, notre activité est concentrée sur la partie Est, proche de la capitale. La partie la plus éloignée sur le secteur Ouest, relevant de notre antenne des Yvelines (Cf. Carte interventions).

A noter, une sensible augmentation du nombre de familles Hauts-Seinai suivies : **99** en 2020, pour **87** en 2019.

- Antenne de Paris
- Antenne de Versailles



## L'activité

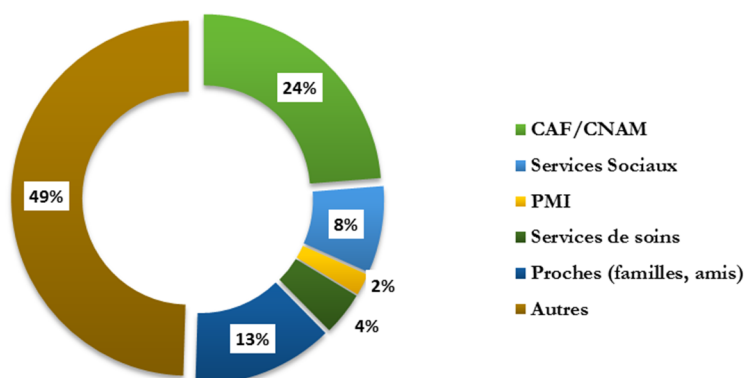
Département 92	TISF	AD/AVS	Total
Heures réalisées 2019	4 476,25	2 312,75	6 789,00
Heures financées 2020	4 541,25	2 654,25	7 195,50
Heures réalisées 2020	3 666,00	2 230,50	5 896,50
Evolution des heures réalisées 2019-2020	-18%	-4%	-13%

Le contexte complexe de la pandémie de COVID-19 entraînant l'arrêt complet de l'activité durant plusieurs semaines, suivi d'une reprise seulement progressive, marquée durablement par une instabilité de la planification des interventions, a évidemment engendré mécaniquement une baisse conséquente des heures réalisées en 2020.

Ceci étant, cette diminution est à relativiser au regard des chiffres, avec une baisse de 18% pour l'activité TISF et de simplement **4%** pour l'activité Aide à Domicile.

## L'origine de la demande

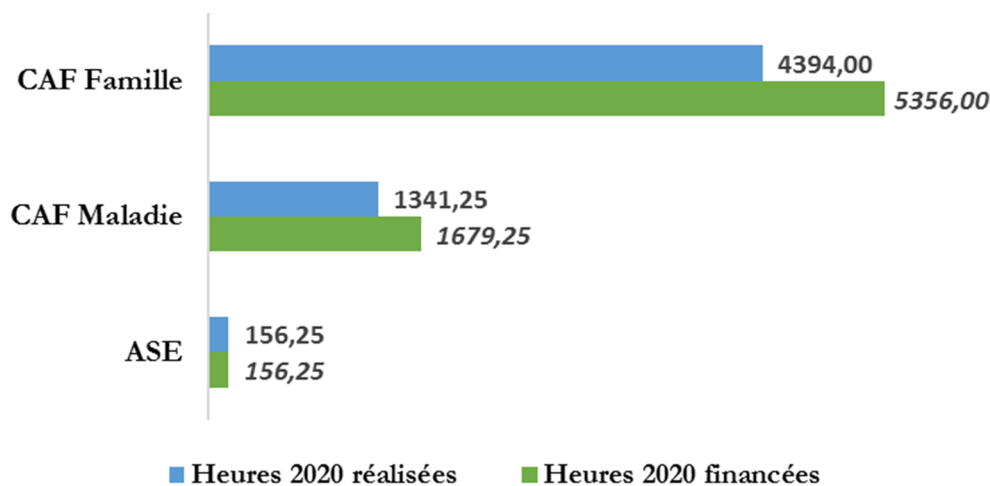
L'origine de la demande



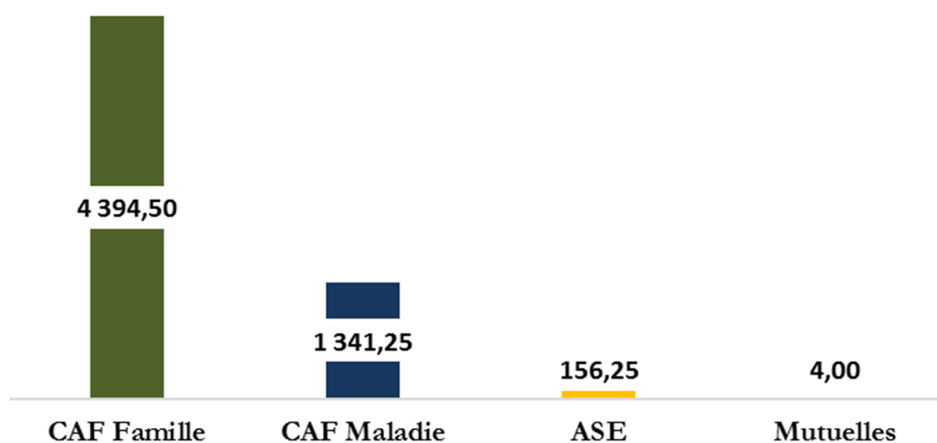
Liées principalement à la naissance, les origines de la demande émanent logiquement en premier lieu de la CAF.

## Le financement des interventions

### Heures réalisées et heures financées



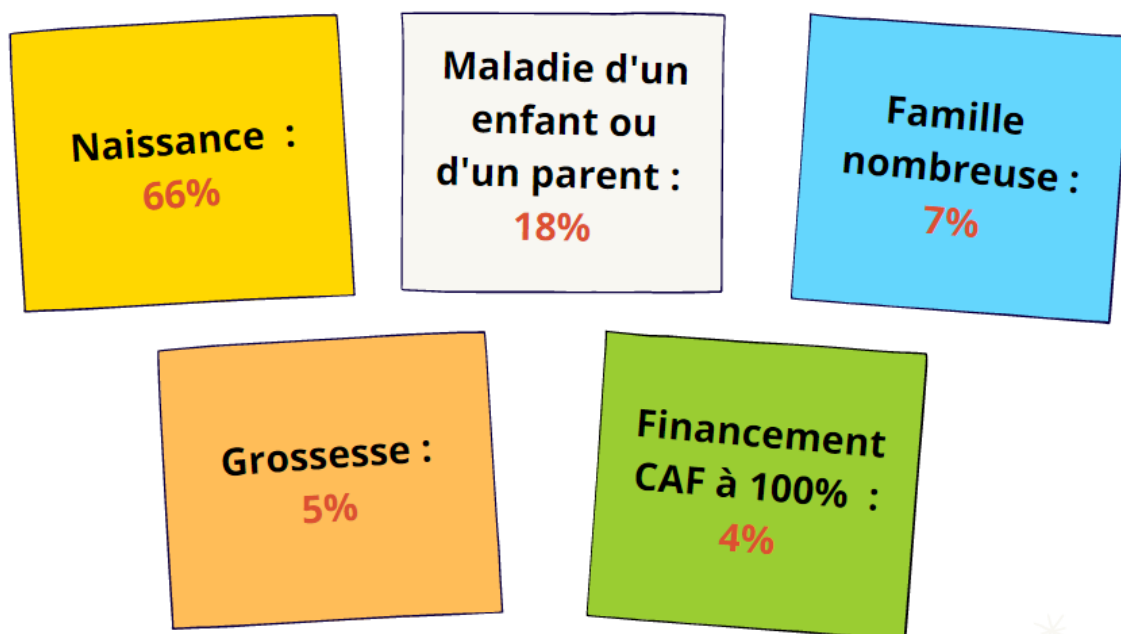
### Répartition des heures réalisées par financeurs



En raison des motifs d'intervention précédemment évoqués, le premier et presque unique financeur pour l'activité TISF est la CAF Famille. La part ASE demeure très faible et nous souhaitons vivement pouvoir la développer à l'avenir.

Les AD/AVS sont elles financées à part quasiment égale par la CAF famille et la CAF maladie, puisqu'elles interviennent davantage dans ce cadre, pour aider les familles dans les tâches domestiques du quotidien.

## Les motifs d'intervention en heures



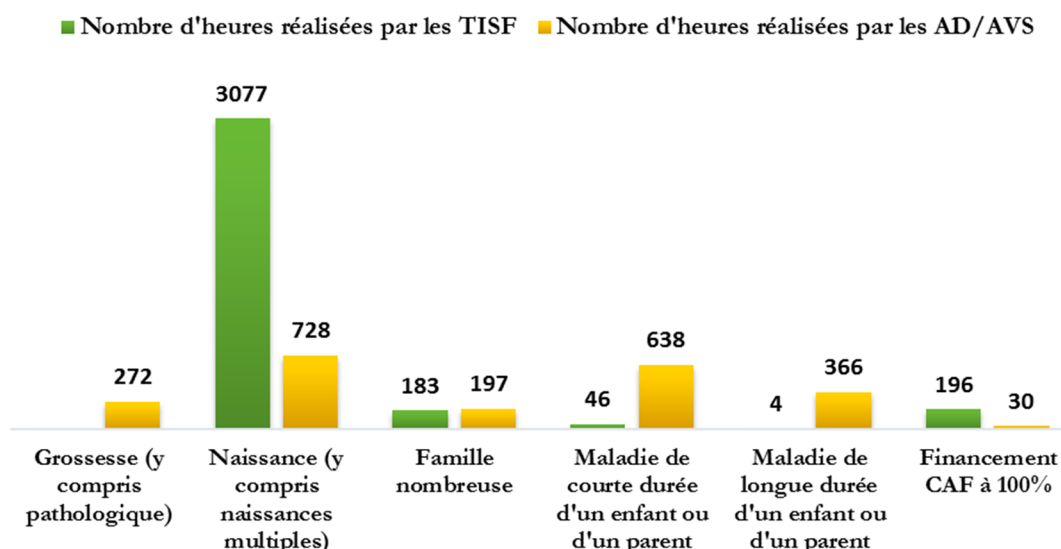
Les motifs d'intervention des TISF sont essentiellement liés aux naissances, à hauteur de **88%**.

Très largement en raison de l'aide financière mise en place par le Conseil Départemental, via la CAF, à destination des familles à naissance multiple (200 heures gratuites pour les naissances gémellaires).

Pour les AD/AVS, les interventions sont un peu plus partagées, mais demeurent tout de même majoritairement ciblées sur les naissances.

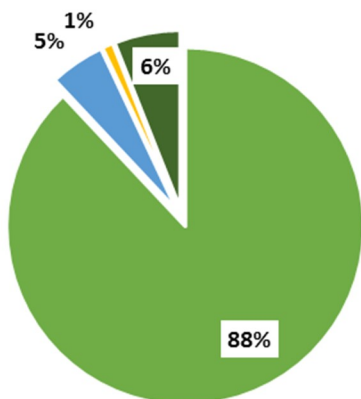
Au total, sur le département, nos deux secteurs d'activités confondus s'exercent donc à **66%** dans le cadre de la naissance. Ce qui, bien qu'encore conséquent, marque une baisse par rapport à l'année précédente (**75%**). Cela vient illustrer notre volonté de diversifier nos interventions sur le territoire des Hauts-de Seine.

### Nombre d'heures réalisées par motifs d'intervention



## Les interventions des TISF

### Répartition des heures par motifs d'intervention



- Naissance (y compris naissances multiples)
- Famille nombreuse
- Maladie de courte durée d'un enfant ou d'un parent
- Financement CAF à 100%

Dans le cadre du dispositif CAF, la naissance est le critère le plus représenté :

**88%** des interventions des TISF

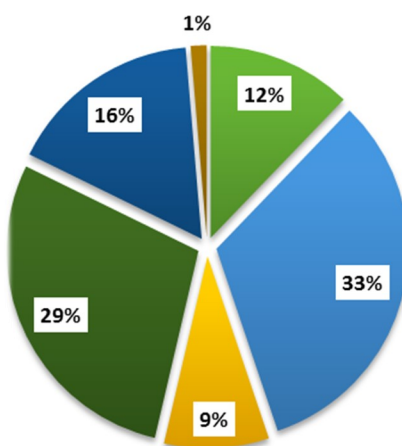
## Les interventions des AD/AVS

### Répartition des heures par motifs d'intervention

Dans le cadre du dispositif CAF, la naissance est le critère le plus représenté :

**33%** des interventions des AD/AVS

La maladie de courte durée d'un enfant ou d'un parent représente **29%**



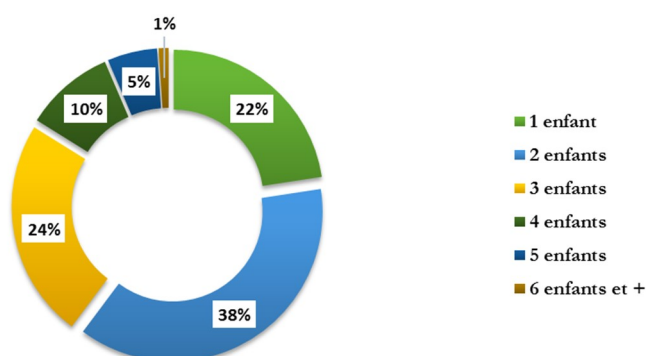
- Grossesse (y compris pathologique)
- Naissance (y compris naissances multiples)
- Famille nombreuse
- Maladie de courte durée d'un enfant ou d'un parent
- Maladie de longue durée d'un enfant ou d'un parent
- Financement CAF à 100%

## Les bénéficiaires

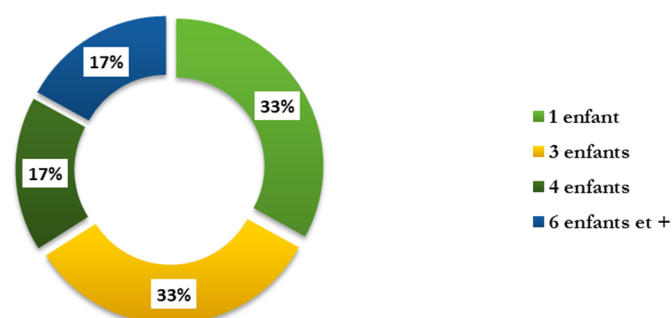
	2020		2019		Evolution 2019-2020	
	Nombre de nouvelles familles	Nombre total de familles	Nombre de nouvelles familles	Nombre total de familles	Nombre de nouvelles familles	Nombre total de familles
TISF	42	42	39	52	8%	-19%
AD/AVS	20	57	30	37	-33%	54%
<b>Total</b>	62	99	69	89	-10%	11%

Malgré une baisse relative du nombre de nouvelles familles, liée principalement à la crise sanitaire, le nombre total de familles accompagnées par l'association en 2020 dans le département des Hauts-de Seine, enregistre une hausse de **11%** (+ 99 familles).

Composition familiale CAF



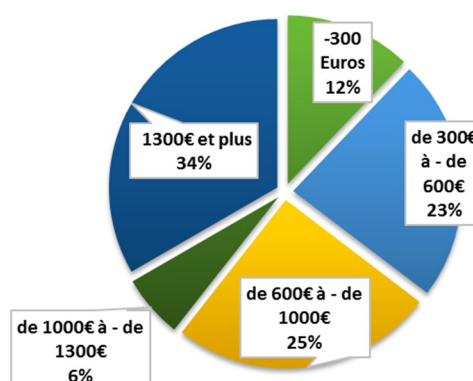
Composition familiale ASE



Dans le cadre de la CAF, les familles accompagnées sont logiquement majoritairement composées de **2/3 enfants** ou plus, en raison du nombre important des interventions dans le cadre des naissances multiples.

Le quotient familial mensuel des bénéficiaires CAF est relativement élevé dans le département des Hauts-de Seine (les familles accompagnées dans le cadre des naissances multiples étant le plus souvent assez aisées), même si les revenus moyens sont également bien représentés.

Quotient familial





## Partenariats et développements 2020

Malgré la pandémie de COVID-19, nous avons pu échanger régulièrement à distance avec nos partenaires historiques du département - CAF et ASE -, avec qui nous sommes restés en lien, pour : organiser la mise en place des interventions, le suivi des familles, maintenir le lien entre les acteurs, et palier aux nombreuses difficultés causées par la crise sanitaire. Par ailleurs, même dans ce contexte difficile, nous avons souhaité poursuivre notre volonté de développement partenarial sur le territoire Hauts-Seinains, dans le but d'élargir à terme le champ de nos interventions.

Dans les Hauts-de-Seine, l'activité est principalement réalisée par des interventions CAF, TISF et Aide à Domicile. Afin de répondre au mieux aux besoins du département, développer les interventions relatives à l'Aide Sociale à l'Enfance nous paraît être un enjeu important.



Le répit parental a commencé à bien se développer sur l'Ouest du Département notamment avec une famille composée d'un enfant ayant des troubles autistiques et une mère très fatiguée par la COVID-19. Sur cette zone Ouest du 92, l'antenne des Yvelines a accompagné **deux familles en ASE et trois en CAF**. L'AFAD IDF peine encore à se faire connaître par rapport aux autres associations sur le secteur.

Pour cela, une réunion a été préparée en décembre 2020, puis organisée en Janvier 2021 avec le Conseil Départemental et notamment, le Directeur des Pôles des Solidarités et l'ensemble des Responsable des Services de Solidarités Territoriales (SST).

De plus, toujours en décembre 2020, **un nouveau motif d'intervention CAF « répit parental »**, à destination des familles avec un ou plusieurs enfants porteurs de handicap, est entré en vigueur sur le département. A l'instar du motif « naissance multiple », le répit parental présente une exonération des participations familiales (mais lui uniquement avec un QF égal ou inférieur à 800€) et des conditions d'interventions particulières.

Afin de développer l'activité liée à ce motif et d'informer les familles et les partenaires, des plaquettes relatant l'ensemble des modalités d'interventions ont été créées et des structures ou établissement accueillant en journée ou en hébergement des enfants en situation de handicaps, ont été recensés. Dans ce listing, on peut retrouver les SSESSAD, les IME, les ITEP, les CMPP, les hôpitaux de jour, les CCAS, Missions handicap, PCPE, SIAM,.. Une soixantaine de courriers ont été envoyés, avec une plaquette dédiée au répit parental, un récapitulatif des missions de l'association et nos contacts, pour toute demande d'information ou d'intervention.

Suite à ces envois, l'Assistante Sociale de l'IME « Au fil de l'eau » de Nanterre a pris contact avec nous, afin de nous convier à une réunion des Assistantes Sociales du secteur Nord du département, pour les informer et les sensibiliser sur le sujet. Cette réunion a été préparée en décembre 2020.

### Projection sur 2021 :

Réunion CD 92 – ASE 27/01/2021 – mailing SST

Réunion AS 92 – 22/01/2021 : participants 25 AS



## **Bilan des objectifs 2020**

Pour rappel, les objectifs 2020 étaient :

- ◆ Pérenniser et poursuivre les actions amorcées au cours de l'exercice 2019, qui ont permis une relance de l'activité.
- ◆ Diversifier nos actions par le biais de l'instauration de partenariats innovants.
- ◆ Développer l'activité sur de nouveaux territoires, où nous sommes trop peu présents, voire absents.


2020 a été une année très particulière, qui n'aura évidemment pas favorisé l'atteinte des objectifs, à hauteur de ce que nous nous étions fixés. Ceci étant, cette situation inédite liée à la crise sanitaire aura demandé à l'association, et à l'antenne, une grande capacité de réactivité et d'adaptation. Ce fut notamment le cas pour la mise en place du télétravail des intervenants au cours du premier confinement, qui a permis de maintenir un lien formel et de soutenir les familles les plus en difficulté dans ce contexte difficile.

Toutefois, même si le travail de développement des partenariats a considérablement été impacté par la situation, il a pu se faire a minima, via les échanges et réunions rendus possibles à distance durant les périodes de confinement.


Pour autant, l'ensemble des objectifs fixés en 2020 reste d'actualité en 2021.

## **Objectifs 2021**

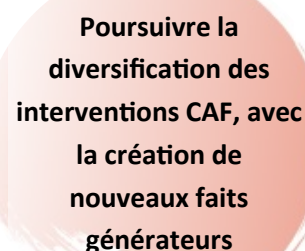
Après une année où rien n'a pu être fait comme cela avait été prévu, les objectifs 2021 restent donc les mêmes que ceux de 2020, avec plus spécifiquement pour le territoire des Hauts-de-Seine :



**Accentuer encore davantage le développement de l'activité ASE**



**Elargir notre présence géographique, en particulier sur l'Ouest du département**



**Poursuivre la diversification des interventions CAF, avec la création de nouveaux faits générateurs**

Il est maintenant à espérer qu'une évolution positive de la pandémie contribuera à l'accomplissement de ces objectifs.





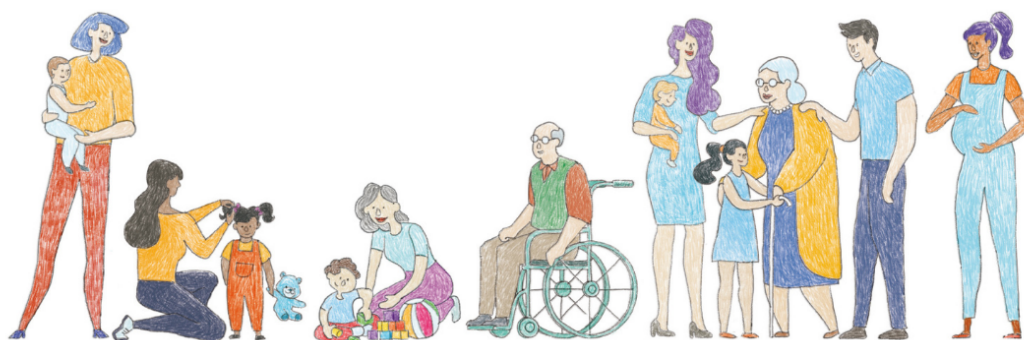
# Afad

ÎLE-DE-FRANCE

AIDE FAMILIALE À DOMICILE

# Rapport d'activité 2020

## Département de Seine-Saint-Denis





## Chiffres clés

**389**

Familles  
accompagnées

**207**

Nouvelles  
familles



**29 831**

Heures  
d'intervention

Dont

**14 720**

Heures  
d'intervention ASE

## **Zoom sur ces chiffres**

Malgré le contexte de la pandémie de COVID-19 et l'arrêt des activités pendant le 1<sup>er</sup> confinement, le travail auprès des nouvelles familles a été réalisé.

Ceci est indicateur de dynamisme de tous les professionnels de l'antenne du 93.

## Rétrospective 2020

Si le début d'année 2020 a mis en lumière un engagement des professionnels dans la poursuite d'un travail en réseau, afin de répondre de manière concertée aux difficultés rencontrées par les familles du territoire de Seine-Saint-Denis, la pandémie a inévitablement marqué un temps d'arrêt à cet élan. Pour autant, tous les projets institutionnels déjà initiés ont pu être finalisés, et ce malgré les mouvements de personnels qu'a pu connaître l'antenne de la Courneuve, notamment au niveau de l'équipe administrative.

Par ailleurs, afin de profiter de l'apport d'une dynamique collective dans le soutien des familles, les professionnels de l'antenne organisent très régulièrement durant les vacances scolaires, des sorties à Paris. Ainsi, cette année, 8 sorties ont pu être menées entre février et octobre 2020. (Bowling, Aquarium de Paris, Jardin d'acclimatation, Parc Zoologique de Paris ou encore Cinémas...)

### 1<sup>er</sup> trimestre :

- ◆ Janvier : Rencontre thématique autour du « signalement » avec la circonscription ASE de Neuilly-sur-Marne. 5 TISF du secteur Est ont pu participer à cet échange rassemblant différents partenaires de protection de l'enfance du territoire.  
Journée Portes Ouvertes de l'antenne de la Courneuve, pour les partenaires de l'Ouest du département, en présence de familles accompagnées dans le cadre des dispositifs CAF et ASE.
- ◆ Mars : Deux ateliers de « Prévention des risques domestiques » ont pu être menés peu de temps avant le 1<sup>er</sup> confinement. En partenariat avec le Centre Social « Espace 40 » à Montreuil et la Protection Civile, plusieurs mères de familles du quartier « Bel Air » ont pu échanger sur ces préoccupations, partager leurs connaissances et transmettre des astuces pour éviter tout danger dans l'organisation de leur cadre de vie.

### 2<sup>ème</sup> trimestre :

Cette période a été marquée par le retrait des professionnels de terrain au cœur des familles puisqu'entre le 17 mars et le 11 mai 2020, notre activité s'est faite à distance. Les TISF ont su faire preuve d'ingéniosité et de créativité, en maintenant un lien étroit avec les familles, par des appels téléphoniques réguliers, des activités et défis proposés aux enfants. L'adaptabilité des professionnels du domicile est plus que jamais à féliciter, car engagés pour soulager, soutenir les fragilités du quotidien, ils ont su passer outre le climat anxiogène et s'approprier ce contexte inédit pour demeurer aux côtés des personnes accompagnées. Leur écoute attentive aux ressentis et préoccupations des familles a permis à l'antenne de la Courneuve de développer un partenariat de proximité avec diverses associations œuvrant dans la grande précarité et distribuant, dans ce contexte de crise, de nombreux colis alimentaires, denrées essentielles aux familles ne pouvant plus répondre aux besoins élémentaires de leurs enfants. En mai, la démarche formative autour de la clinique de la concertation, initiée en 2018 a été finalisée.

### 3<sup>ème</sup> trimestre :

Réponse à l'appel à projet de la CAF du 93, « Aide au répit familial », permettant aux parents de Seine-Saint-Denis de bénéficier de 50h d'accompagnement spécifique lorsqu'ils ont un enfant porteur de handicap. Cette nouvelle disposition a été reprise au niveau national dans le cadre de la circulaire nationale de la CNAF diffusée en mars 2021 sans limite d'heures pour soutenir ces familles. La CAF de Seine-Saint-Denis ayant largement communiqué sur cette possibilité, certains services sociaux ont commencé à nous solliciter en fin d'année, dans cette perspective.

### 4<sup>ème</sup> trimestre :

La fin d'année 2020 a été l'occasion de finaliser la démarche d'évaluation interne de l'antenne de la Courneuve. Si elle répond aux obligations légales, elle est avant tout un processus précieux favorisant « un arrêt sur image » des pratiques de nos services et un outil permettant de réajuster les actions menées pour répondre avec cohérence aux missions confiées à l'AFAD IDF.

## Zone d'activité

Communes principales d'intervention	Nombre de bénéficiaires	*Dont bénéficiaires de l'ASE
Montreuil	59	21
Aubervilliers	29	11
Noisy-le-Grand	27	19
Saint-Denis	27	6
Bagnolet	25	12
Neuilly-sur-Marne	22	12

L'activité du secteur de la Seine-Saint-Denis est depuis très longtemps répartie sur l'antenne de la Courneuve et celle de Paris. Ainsi les familles résidant à Montreuil, Les Lilas, Bagnolet, Le Pré-Saint-Gervais ou encore Romainville sont accompagnées par les professionnels rattachés à l'antenne du 75. Comme l'année précédente, Montreuil est la commune où l'AFAD IDF est le plus intervenu. Elle réunit 106 691 habitants, ce qui en fait la seconde ville la plus peuplée du département. Ainsi, les nombreux partenaires de cette commune ont pu identifier les missions et intérêt du travail mené auprès des familles par les professionnels de terrain.

L'antenne du 93 est présente auprès des familles de l'ensemble des autres communes du territoire de Seine-Saint-Denis. L'équipe est répartie sur deux secteurs géographiques, permettant pour les partenaires l'identification de professionnels référents. Il est à noter deux villes emblématiques par secteur, où les équipes sont très bien repérées et travaillent au quotidien auprès de nombreuses familles, notamment en Protection de l'Enfance. Ainsi le secteur Est est très implanté dans les villes de Noisy-le-Grand et Neuilly sur Marne. Le secteur Ouest, lui, travaille majoritairement auprès de familles domiciliées à Aubervilliers et Saint-Denis, ville la plus peuplée du département, avec 111.103 habitants. Rosny-sous-Bois et La Courneuve sont également des communes où les acteurs sollicitent beaucoup l'AFAD IDF, notamment pour des interventions au titre de la Protection de l'Enfance.

Pour autant, certaines zones géographiques bénéficient très peu de nos interventions, la connaissance de nos services pour toutes les familles de Seine-Saint-Denis est à développer, notamment sur des bassins dont nous connaissons les besoins et au sein desquels nous disposons de professionnels mobilisables. (Aulnay-sous-Bois/ Montfermeil/ Clichy-sous-Bois/ Sevran/Tremblay ou encore Villepinte).

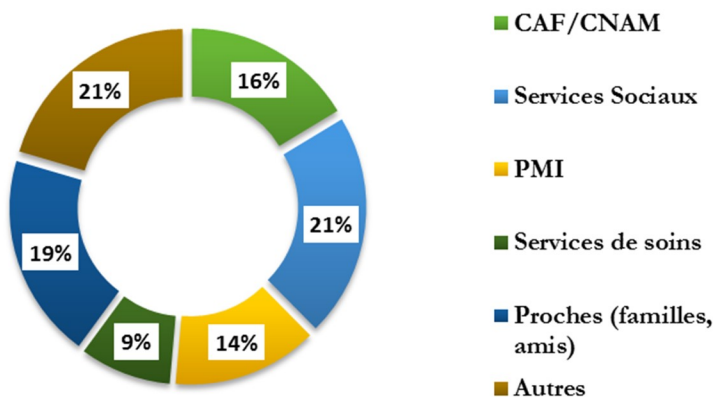
## L'activité

Département 93	TISF CAF + ASE	TISF ASE	AD/AVS	Total
Heures réalisées 2019	30 340,00	24 666,75	14 305,25	44 645,25
Heures financées 2020	29 634,00	23 400,00	14 298,25	43 932,25
Heures réalisées 2020	18 428,00	14 719,25	11 402,75	29 830,75
Evolution des heures réalisées 2019-2020	-40%	-40%	-20%	-33%

Cette année, l'antenne du 93 enregistre une baisse globale de 33% d'activité, correspondant à -40% pour les TISF et -20% pour les Aides à Domicile. Cette tendance s'explique par le nombre de professionnels TISF parents d'enfants en bas âge, qui n'ont pas pu reprendre l'activité directement après le premier confinement du fait de l'absence de mode de garde sur certaines communes.

## L'origine de la demande

### L'origine de la demande CAF

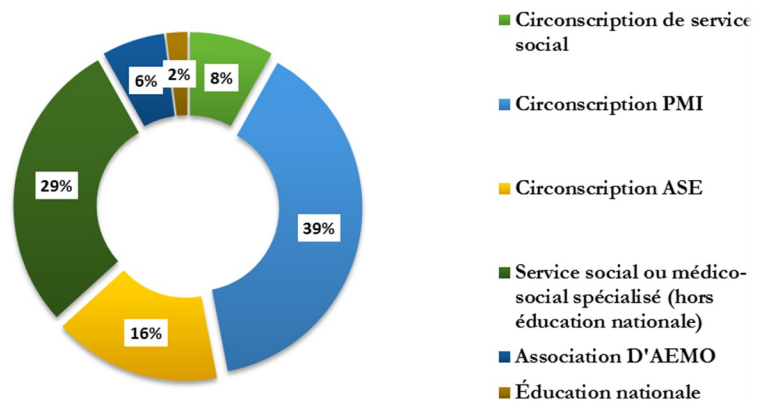


Au titre de la CAF, si les services sociaux et services de PMI favorisent la présence des professionnels de l'aide à domicile auprès des familles qu'ils peuvent accompagner, la part des familles sollicitant directement l'antenne de La Courneuve pour des interventions est importante, pour l'année 2020.

Elle illustre la confiance témoignée aux différents professionnels, car les échos positifs de certaines familles encouragent souvent d'autres familles à faire appel à nos services. Il n'est pas rare de voir des familles nous solliciter de nouveau et ce pendant plusieurs années.

Comme l'année précédente, les partenaires des PMI sont les premiers acteurs à solliciter l'intervention de TISF dans le cadre de mesures éducatives mandatées par le département et par délégation, par l'Aide Sociale à l'Enfance. Ainsi, les TISF interviennent en premier lieu dans le cadre de mesures d'évaluation afin d'identifier la place et le rôle de chaque membre des familles dans le but d'éclairer les dynamiques en œuvre, observer les risques de danger pour les enfants accompagnés. Par la suite, les mesures d'accompagnement peuvent être renouvelées dans le cadre d'interventions TISF, pour une durée de 6 mois renouvelable et échangées dans le cadre de réunions pluriprofessionnelles, réunissant des membres permanents (Circonscriptions ASE/PMI/SSD) et les différents partenaires qui gravitent autour des situations familiales. Dans ce cadre, les TISF repèrent les leviers mobilisables pour accompagner au changement ou maintenir l'équilibre fragilisé des dynamiques familiales.

### Origine de la première demande ASE pour les familles entrées en 2020



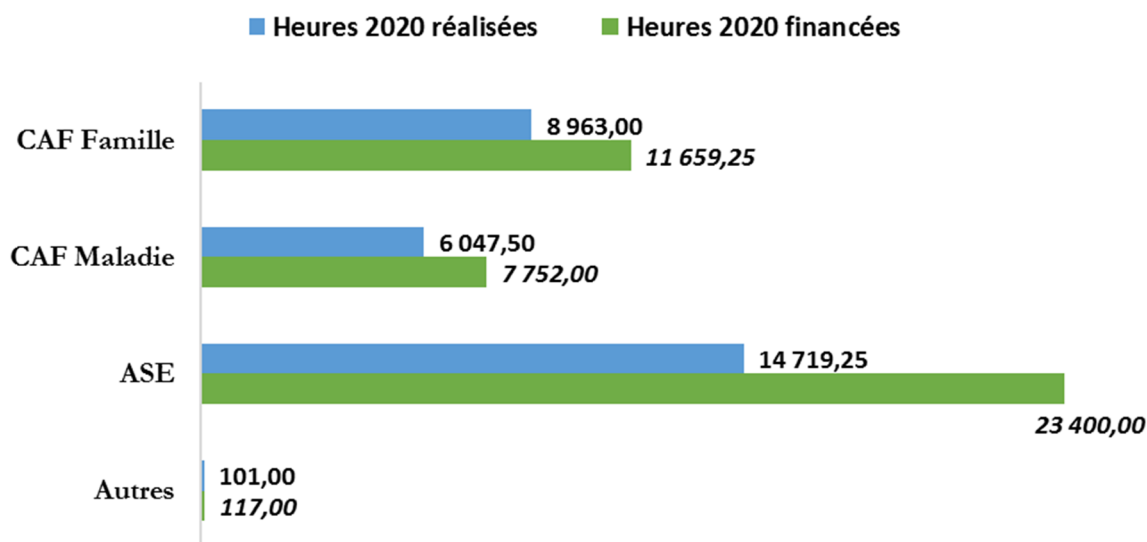
En Seine-Saint-Denis, d'après la MDPH, il y aurait environ 600 enfants reconnus en attente d'un lieu d'accueil et d'accompagnement adapté à leur handicap. Si l'on considère ceux qui n'apparaissent pas dans la file active de la MDPH, 1 100 enfants pourraient être au domicile familial sans solution adaptée ou avec un soutien très minime, se caractérisant par un suivi paramédical (orthophonie/psychomotricité...) en libéral, pour les plus chanceux. Ainsi, au quotidien, les TISF sont souvent le premier maillon ou dernier maillon de la chaîne institutionnelle, qui garantissent aux familles un soutien et leur permet de s'octroyer un peu de répit au quotidien.

Dans cette dynamique, les services sociaux et médico-sociaux spécialisés sollicitent également souvent l'AFAD IDF, dans le cadre de l'accompagnement d'enfants porteurs de handicap. Ainsi, l'antenne de la Courneuve est très en lien avec les services de psychiatrie infanto-juvéniles dont l'action est portée par les CMP/CMPP.

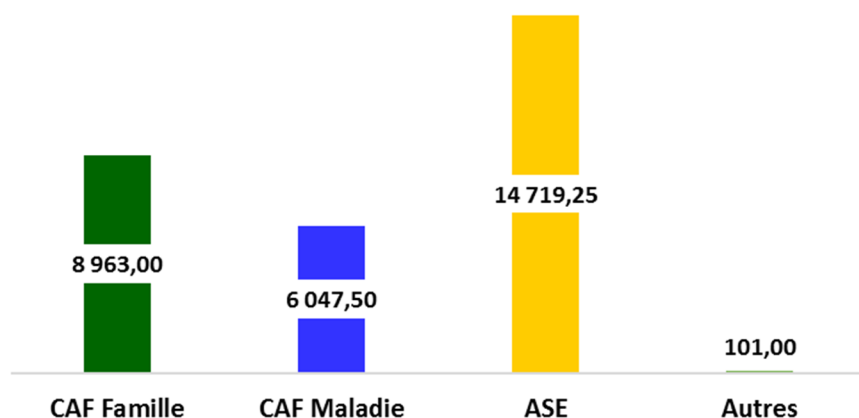


## Le financement des interventions

### Heures réalisées et heures financées



### Répartition des heures réalisées par financeurs



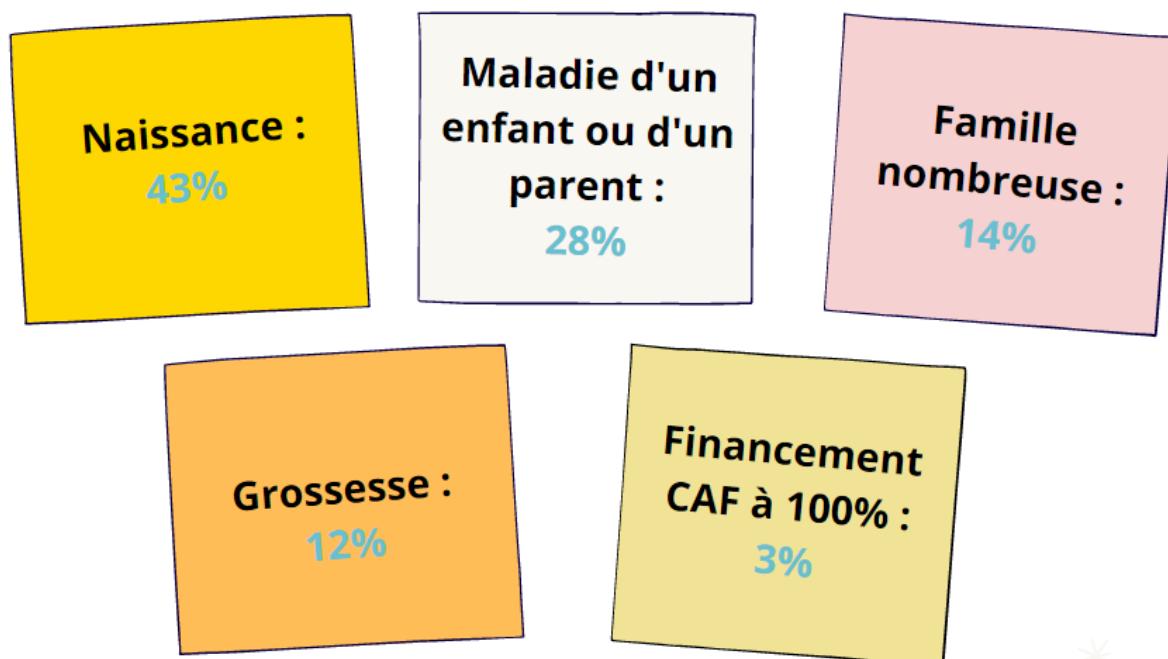
En 2020, l'intervention des TISF a encore été majoritairement sollicitée au titre de la protection de l'enfance, représentant **14 719,25** heures réalisées, contre **3 708,75** heures réalisées, au titre de la CAF. Ce qui nous laisse penser que les différents acteurs/partenaires du territoire de Seine-Saint-Denis identifient notre activité exclusivement sous cet angle.

Beaucoup évoquent le coût financier trop élevé du reste à charge pour les familles, qui pourrait être un frein à la mise en œuvre des interventions TISF au titre de la CAF, sans pour autant avoir recours aux aides financières

mobilisables pour dépasser cette difficulté. Il en résulte des perspectives de sensibilisation à réaliser auprès des différents partenaires connus par l'antenne.

En effet, certaines situations pourraient très bien être accompagnées au titre de la CAF dans une dynamique de prévention afin de soulager, guider des parents fragilisés par des événements temporaires ou bien offrir la possibilité d'un temps de répit à des parents dont les enfants sont porteurs de handicap. Nous notons certaines situations fléchées sur la protection de l'enfance, sans autre motif que la gratuité engendrée.

## Les motifs d'intervention CAF



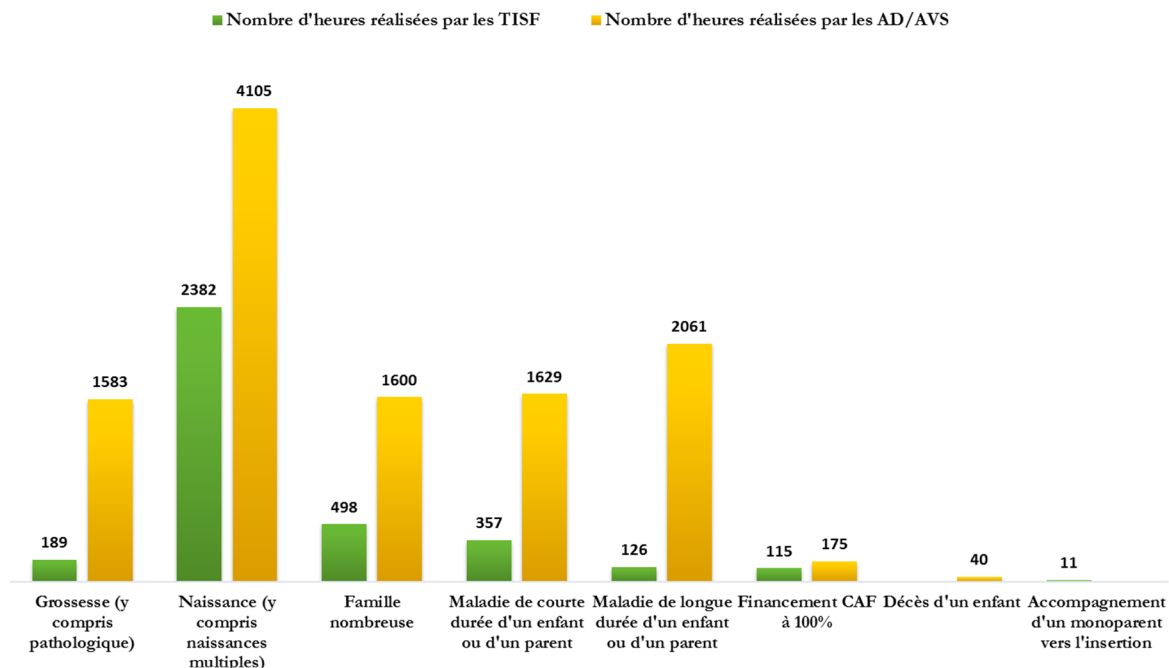
Cette année encore, avec le contexte de la COVID-19, au titre de la CAF, trop peu de familles ont pu être accompagnées par des TISF. Le soutien des familles dans ce cadre est essentiellement réalisé par des Aides à domicile qui les accompagnent dans l'entretien de leur lieu de vie, la réalisation de courses ou de repas qui favorisent le maintien d'un équilibre familial confortable.

En 2020, dans le cadre des interventions des TISF ou des Aides à domicile, le premier motif de ce soutien est majoritairement lié à la naissance d'un enfant, apportant fatigue et déséquilibre au quotidien, qui encourage alors les familles à solliciter un soutien. Dans cette perspective, les TISF ont souvent un rôle de guidance parental et permettent aux parents d'acquiescer une certaine confiance dans les gestes et soins apportés à leurs nourrissons.

Par ailleurs, les familles nombreuses se saisissent également du soutien de l'AFAD IDF, c'est le second motif d'intervention pour les TISF et également une part non négligeable du motif de la présence des Aides à Domicile, chez les familles.

Au quotidien, les Aides à Domicile apportent aussi, très souvent, leur soutien à des familles qui vivent avec des maladies de longue durée. Il s'agit du deuxième motif d'intervention pour ces professionnels qui peuvent alors devenir des confidents, au sein de cellules familiales éprouvées. L'équipe administrative veille rigoureusement à apporter une écoute attentive aux professionnels afin qu'ils ne se sentent pas trop isolés dans ces situations. Les réunions d'équipe et d'analyse des pratiques favorisent également la régulation et prise de recul au quotidien.

## Répartition des heures par motifs d'intervention CAF



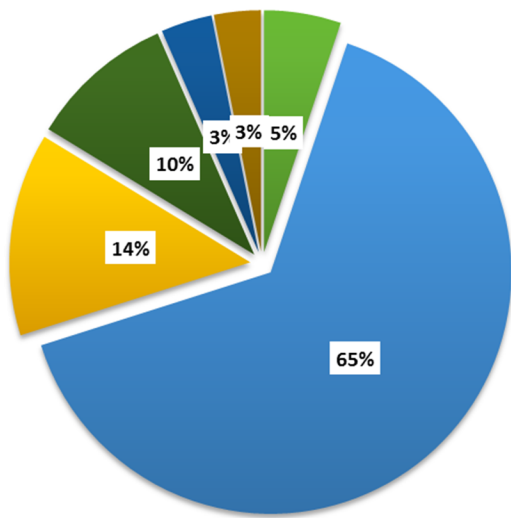
## Les motifs d'intervention ASE



Les spécificités du métier de TISF et le cadre d'intervention du domicile favorisent les liens de proximité avec les familles accompagnées. Acteurs de première ligne de la protection de l'enfance, les TISF favorisent un éclairage fin et développé des dynamiques familiales en œuvre au sein des situations qui nous sont confiées par le département. Ainsi, si certaines familles peuvent déjà bénéficier de mesures de protection (AEMO/ AED/placement d'un enfant), la possibilité d'un temps long au sein du milieu de vie des familles encourage les observations et accompagnement aux changements, visant à limiter les risques de danger pour les enfants accompagnés.

## Les interventions des TISF

Répartition des heures réalisées par motifs d'intervention



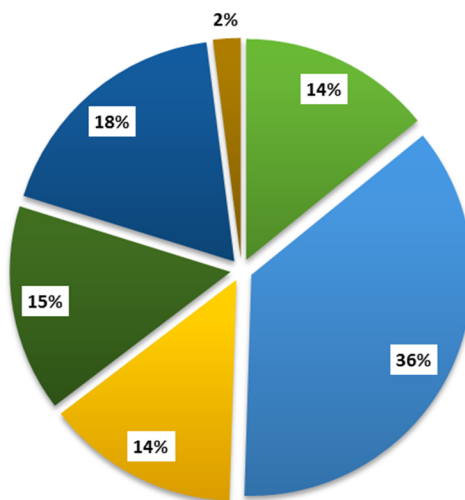
- Grossesse (y compris pathologique)
- Naissance (y compris naissances multiples)
- Famille nombreuse
- Maladie de courte durée d'un enfant ou d'un parent
- Maladie de longue durée d'un enfant ou d'un parent
- Financement CAF à 100%

Dans le cadre du dispositif CAF, la naissance est le critère le plus représenté :

**65%** des interventions des TISF

## Les interventions des AD/AVS

Répartition des heures par motifs d'intervention



- Grossesse (y compris pathologique)
- Naissance (y compris naissances multiples)
- Famille nombreuse
- Maladie de courte durée d'un enfant ou d'un parent
- Maladie de longue durée d'un enfant ou d'un parent
- Financement CAF à 100%

Dans le cadre du dispositif CAF, la naissance est le critère le plus représenté :

**36%** des interventions des AD/AVS

## Les bénéficiaires

	2020		2019		Evolution 2019-2020	
	Nombre de nouvelles familles	Nombre total de familles	Nombre de nouvelles familles	Nombre total de familles	Nombre de nouvelles familles	Nombre total de familles
TISF	98	175	111	329	-12%	-47%
AD/AVS	109	214	136	253	-20%	-15%
Total	207	389	247	582	-17%	-33%

Pour l'année 2020, nous notons une baisse globale de 33% du nombre de familles accompagnées, avec - 17% de nouvelles familles. Malgré l'impact majeur de la crise du COVID-19 sur les prises en charge, expliquant cette tendance, cette diminution est plus flagrante dans le cadre des interventions TISF qui enregistrent une baisse de 47% du nombre total des familles accompagnées, contre 15% de diminution dans le cadre des interventions d'aides à domicile. L'activité des TISF ayant été discontinuée du fait de la crise, les professionnels ont fait le choix de concentrer leur présence sur des situations plus préoccupantes au titre de la protection de l'enfance.

ETAT DU NOMBRE DE FAMILLES ASE	
Nombre total de familles accompagnées dans l'année (Action commencée ou non dans l'année et terminée ou non dans l'année)	136
Nombre total de familles accompagnées au 31/12/2020	63
Nombre de familles entrées dans l'année	61
Nombre de familles sorties dans l'année	73

Au titre de la Protection de l'Enfance, une baisse est aussi à noter concernant le nombre de familles accompagnées, passant de 160 en 2019, à 136 en 2020. Toutefois, cet écart est relativement faible compte tenu du contexte, l'écart étant de 15%. Pour les nouvelles familles accompagnées par le service de TISF, on peut noter une baisse de 7% de nouvelles familles, passant de 83 en 2019 à 61 en 2020.

## Composition des familles et quotient familial



◆ **2 enfants** en moyenne pour les familles ASE (28%)

◆ **34%** des familles ont des enfants entre 6 et 12 ans



**350 enfants**

accompagnés dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance

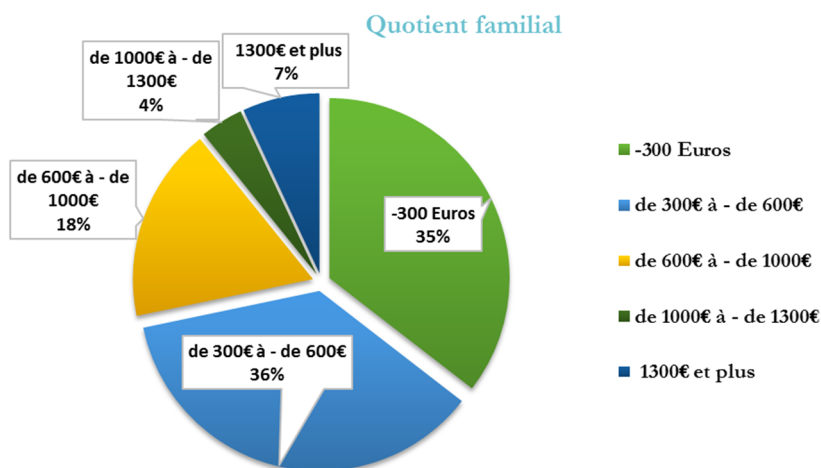


**3 enfants** en moyenne pour les familles CAF (31%)

Cette année, dans le cadre de l'ASE ou de la CAF, la part des familles nombreuses est importante. Au titre de la CAF, on peut noter une légère augmentation des familles avec 3 enfants, contrairement à 2019 où les familles avec deux enfants étaient les plus représentatives.

En ce qui concerne les familles accompagnées au titre de la protection de l'enfance, la moyenne des familles de 3 enfants accompagnées est similaire, même si le nombre d'enfants accompagnés a diminué, passant de 424 en 2019 à 350 enfants en 2020. Cette baisse correspond à la baisse d'activité liée au contexte pandémique.

Pour autant, en 2020, les TISF du 93 ont accompagné **66 enfants** ayant une reconnaissance MDPH, soit **43% de plus qu'en 2019** et 17 avec une reconnaissance en cours, soit **25% de plus qu'en 2019**. Ainsi, en 2020, sur **350 enfants** accompagnés, **83** étaient considérés comme porteurs de handicap.



Pour l'année 2020, nous notons que **71%** des familles accompagnées ont un QF de 300 à moins de 600 euros, ce qui correspond à une participation financière entre 0,26 et 2,68 centimes de l'heure. Un reste à charge relativement faible pour les familles du territoire, mais qui peut tout de même s'avérer être un frein dans la mise en œuvre d'un soutien au domicile. La question réside alors dans la possibilité que peuvent avoir les acteurs du territoire à solliciter une aide financière pour soutenir la participation financière des familles qui ne pourraient l'assumer. Les services de PMI ont une ligne budgétaire dédiée à ces aides financières des participations familiales, ce qui favorise la

prévention précoce auprès de familles qui n'auraient pas leur place au sein du dispositif de Protection de l'Enfance.

D'autres aides financières méritent d'être développées pour limiter la tendance des acteurs du territoire à flécher des situations familiales au cœur du dispositif de Protection de l'Enfance, pour des raisons de gratuité des prestations.

## Les partenaires 2020

Les échanges ont été importants avec les différents acteurs du territoire concernant les bonnes pratiques et la mise en place de conditions suffisantes de sécurité encourageant le retour des professionnels sur le terrain, au plus près des familles. Pour ce faire, l'antenne de la Courneuve a su garder le lien et participer à l'alimentation des différents réseaux au sein desquels elle est investie depuis de nombreuses années (IDEE93/URIOPSS/ Profession Banlieue...).

Durant cette période inédite, les professionnels de terrain ont su rester en lien étroit avec les différents partenaires gravitant autour des situations familiales afin de répondre de manière concertée aux difficultés et besoins des familles éprouvées par ce contexte.

L'adaptabilité des professionnels du domicile à de nouveaux modes de travail à distance, par visio-conférence, notamment, a permis de maintenir une dynamique d'accompagnement global des familles.


## Bilan des objectifs 2020



### Développer l'activité CAF

La crise sanitaire vécue cette année 2020 a indéniablement freiné la sensibilisation partenariale autour de notre volonté de permettre aux familles d'être accompagnées par le biais de critères, financés pour partie par la CAF. Toutefois, deux projets institutionnels de l'AFAD IDF nous ont permis de réactiver la connaissance de nos services auprès de certains acteurs du territoire. La présentation du projet « d'aide au répit familial », puis la nouvelle plaquette associative, ont été envoyées par voie postale à notre réseau de proximité. Toutefois, les retours par ce biais sont trop peu concluants pour enclencher un réel changement d'habitude. Par ailleurs, le constat des faiblesses du lien distanciel est à noter.

En effet, si beaucoup d'initiatives ont pu être menées sur le territoire pour faire vivre cette période différemment, on ne peut nier le repli de beaucoup d'institutions du secteur sur elles-mêmes. Le manque crucial de moyens humains engendré par des périodes d'isolement des professionnels ont largement impacté notre activité et nos souhaits de développement. En effet, une fois la première partie de la crise passée, beaucoup de structures ont dû concentrer leurs actions sur leur reprise d'activité adaptée à de nouveaux modes de travail, limitant, de fait, les perspectives d'interconnaissance des acteurs locaux.



### Maintenir les liens avec les anciens bénéficiaires de l'AFAD IDF

Ce doux vœu n'a malheureusement pas pu être suivi d'actes. En effet, cette projection de travail initiée dans le cadre de projet collectif visant à favoriser les échanges d'expériences et les transmissions de savoirs/vécus ont été interrompus. Par ailleurs, si le maintien des liens avec l'ensemble des familles accompagnées a pu être réalisé, il a nécessité un travail en décalage avec les fondements de celui entrepris dans le cadre du domicile, invitant professionnels, comme personnes accompagnées à expérimenter un tout autre lien.



## Bilan des objectifs 2020

**Poursuite de la  
clinique de  
concertation à la  
pratique du «sociogénogramme»**

Cette démarche entreprise en 2018, s'est conclue par trois dernières séances en 2020. Processus dont les TISF sont désormais imprégnés et qui favorise « le pas de côté » indispensable dans tout accompagnement. Cette approche a invité chacun à identifier systématiquement les différentes forces en présence des familles, ressources à mobiliser ou sur lesquelles s'appuyer pour permettre l'évolution des situations familiales au travers de ce jeu d'acteurs complexe qui peut faire écran ou empêchement, mais qu'il est fort utile d'analyser pour être dépassé.

**Mettre en place  
l'évaluation interne**

Conformément à la loi 2002-2, l'antenne de la Courneuve s'est engagée dans la démarche obligatoire d'évaluation interne entre le 22 juin 2020 et le 21 décembre 2020. Réalisation complexe du fait de l'absence de la Responsable d'Entité Départementale pour impulser cette dynamique. Malgré ce frein, 9 professionnels représentant les différents corps de métier de l'antenne ont pu participer à quatre groupes de travail, ce qui a permis l'implication d'une large partie des professionnels. 15 familles ont été interviewées au téléphone par la référente qualité de l'AFAD IDF, grâce à une trame d'items, extraits du référentiel d'évaluation propre au secteur de l'aide à domicile, s'appuyant sur les recommandations de la HAS (ex- ANESM).

Ainsi, afin de favoriser l'évaluation de l'accueil et les actions engagées en fonction des attentes et des besoins des personnes accompagnées, 4 axes ont été dégagés :

- ◆ **Axe 1 : La garantie des droits individuels et la participation des usagers**
- ◆ **Axe 2 : La prévention des risques**
- ◆ **Axe 3 : La promotion de l'autonomie et de la qualité de vie**
- ◆ **Axe 4 : La continuité de l'accompagnement et la coordination des interventions**

Un plan d'action a été établi afin de permettre d'impulser des dynamiques d'amélioration, à déployer entre janvier 2021 et Juin 2022.



## Objectifs 2021

**« Aller vers » les acteurs  
du territoire/  
Diversifier le  
partenariat**

Il nous semble primordial de susciter la connaissance de notre activité par des partenaires méconnus ou saisissant trop peu nos services. Gageons alors que le frein pandémique permettra à l'antenne d'initier des rencontres partenariales plus fréquentes afin d'être repérée comme acteur mobilisable au titre de la CAF. Notre souhait étant également d'engager un travail auprès des équipes sociales et médico-psychologiques de l'Education Nationale avec lesquelles l'antenne de Seine-Saint-Denis peut être en lien par le biais des Programmes de Réussites Educatives, mais qui demeurent un prescripteur, encore à la marge.

**Engager l'antenne de la  
Courneuve vers des  
actions de formation autour  
du Handicap**

Nous recensons toujours plus de situations d'enfants porteurs de Handicap accompagnés par les professionnels du 93, à la demande des acteurs locaux de proximité. Il nous semble alors essentiel de solliciter les ressources du territoire afin de bénéficier d'apports formatifs permettant aux TISF de ne pas se sentir isolés dans leur pratique et de tirer profit de professionnels spécialisés travaillant en CMP. Dans ce contexte, le CMP de la Courneuve et la Circonscription d'Aubervilliers sont prêts à coconstruire, avec nous, des journées de réflexion-action sur l'accompagnement d'enfants porteurs de troubles du comportement.

**Maintenir l'ouverture de  
l'antenne sur les  
ressources externes**

Réactiver les liens et temps de réflexion communs avec les acteurs de proximité menant un travail socio-éducatif auprès des familles du territoire nous semble très important afin de favoriser l'accès des familles à ce qui les entoure. Dans ce sens, l'antenne s'attachera à développer de nouveau des rencontres partenariales avec les acteurs du territoire, en impulsant des invitations régulières dans le cadre des réunions d'équipe.



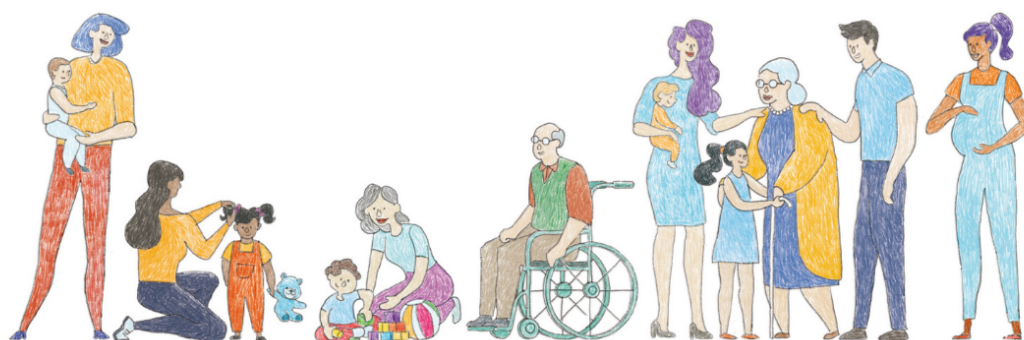


# Afad

ÎLE-DE-FRANCE  
AIDE FAMILIALE À DOMICILE

# Rapport d'activité 2020

## Département du Val-de-Marne





## Chiffres clés

43

Familles  
accompagnées

25

Nouvelles  
familles



2 211

Heures  
d'intervention

24

Communes  
d'intervention

## **Zoom sur ces chiffres**

Une hausse conséquente de notre activité dans le Val de Marne malgré un contexte difficile (+ **148 % pour les TISF**), qui vient souligner notre volonté de développement sur le territoire.

## Introduction

L'antenne de Paris de l'AFAD-IDF aide de nombreuses familles sur un vaste territoire, qui comprend : la ville de Paris et une grande partie de la petite couronne, située dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

Elle est composée d'un responsable d'antenne, adjoint d'une équipe administrative qui compte deux Responsables de Secteur (une en charge des TISF et l'autre des Aides à Domicile) et une Assistante Technique, qui coordonnent et organisent l'action d'une équipe de professionnels de terrain (22 TISF et 15 AD/AVS). De leur place, toutes et tous œuvrent dans l'objectif commun, d'aider et de soulager les familles que nous accompagnons au quotidien.

### 2020 : une année inédite

L'année avait pourtant bien commencé pour l'antenne, avec de nombreux projets à venir et des indicateurs sur le premier trimestre qui laissaient entrevoir un développement conséquent de notre activité.

Tout cela était sans compter la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, le premier confinement, puis le deuxième...

Si l'activité a cessé complètement au début du premier, il a fallu faire preuve d'inventivité, de créativité pour poursuivre un accompagnement à distance des familles, dans un contexte social se dégradant peu à peu au cours de l'évolution de cette crise sanitaire exceptionnelle.

Ainsi, dès le **16 avril** (un mois après le début du confinement), alors qu'une grande partie des professionnels de notre antenne restait en contact avec les familles qu'ils suivaient à distance de manière informelle, nous avons mis en place du télétravail partiel pour les équipes de terrain. Ceci, afin d'instaurer un lien et un suivi réguliers (téléphonique et/ou via les réseaux sociaux) avec les familles demandeuses. Accompagnés par l'équipe administrative, les intervenants ont de ce fait pu soutenir prioritairement les familles les plus fragilisées, jusqu'au redémarrage progressif de l'activité effective à partir du **11 mai**, date du déconfinement.

Cette reprise préparée en amont par toute l'équipe administrative de l'association, a nécessité un accompagnement des TISF et AD pour les former aux gestes barrières et leur fournir tout le matériel de protection indispensable (masques, gants, gel hydroalcoolique, lingettes désinfectantes). Ceci s'est joint à une communication à destination des familles, pour les sensibiliser et garantir en collaboration, une intervention à leur domicile la plus sûre possible.

Par la suite, la crise sanitaire persistant, tout cela s'est poursuivi avec des ajustements réguliers, et le 2<sup>ème</sup> confinement moins contraignant, permettant un maintien de notre activité en présentiel.

Durant ces mois difficiles, qui ont forcément mis un frein aux développements et projets en cours de notre antenne, l'engagement et le professionnalisme de l'ensemble des équipes (administrative et de terrain) auront néanmoins permis d'assurer en grande partie la continuité de nos missions auprès des familles, contribuant ainsi au maintien du lien social, plus que jamais primordial dans ce contexte de crise sanitaire et sociale inédite.

## Rétrospective 2020

### 3 et 4 mars :

Projet **REAAP 93** mené en partenariat avec le Centre social Espace 40 de Montreuil (93) ; mise en place de 2 ateliers "Prévention des risques domestiques" auprès des familles du quartier, animés par deux TISF de l'antenne, avec le concours de la Protection Civile.

Ces derniers ayant pour objectif de sensibiliser enfants et parents aux risques domestiques, première source de traumatismes et d'accidents de la vie courante au domicile.



### 17 mars :

1<sup>er</sup> confinement, arrêt de l'activité famille, seule l'équipe administrative reste mobilisée en télétravail.



### 11 mai :

Fin du confinement, reprise progressive de l'activité au domicile des familles, accompagnée de la mise en place de procédures visant au bon respect des normes sanitaires, à destination des professionnels et des familles.

### 6 octobre :

Participation au projet périnatalité sur la commune de Champigny-sur-Marne.

### 16 avril :

Début de la mise en place de télétravail partiel pour les équipes de terrain, qui instaurent un lien et un suivi réguliers (téléphonique et/ou via les réseaux sociaux) avec les familles demandeuses.

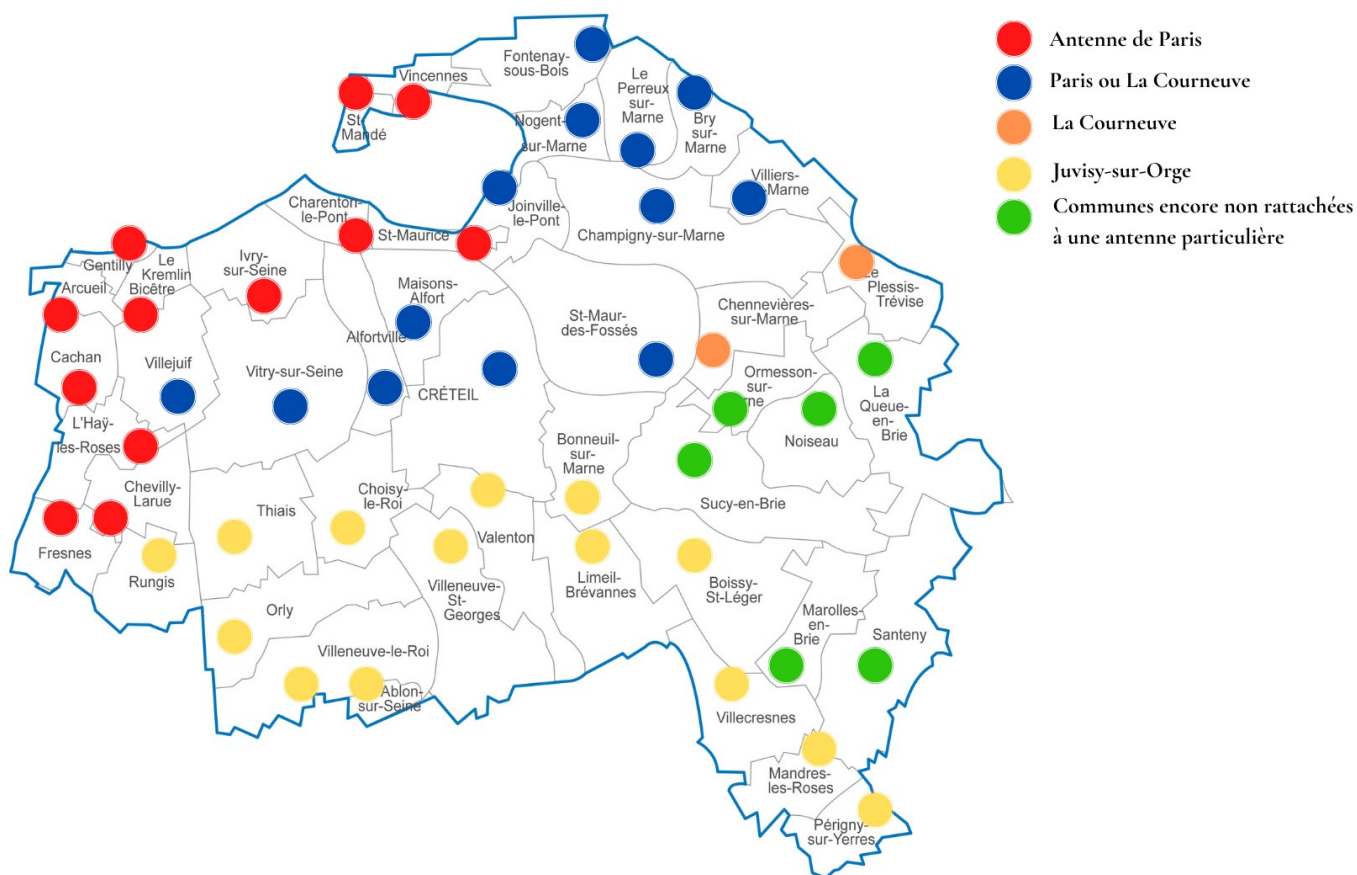
### 30 octobre au 15 décembre :

2<sup>ème</sup> confinement avec maintien de l'activité au domicile des familles.

## Zone d'activité

En 2020, notre secteur d'intervention s'est étendu sur le Val-de-Marne, avec un nombre de familles accompagnées en hausse par rapport à l'année précédente (passant de 30 à 40).

Trois antennes de l'AFAD IDF se partagent les interventions sur le territoire du département.





## L'activité

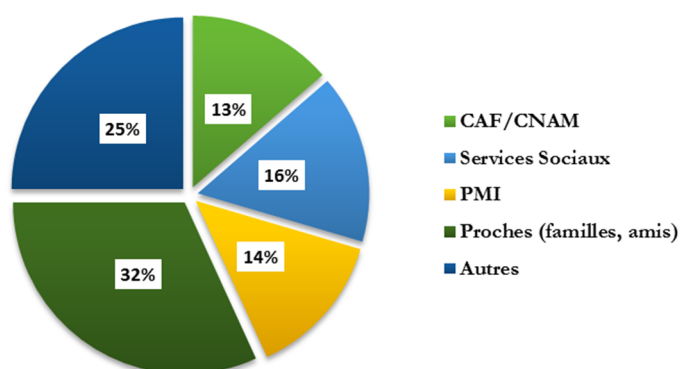
Département 94	TISF	AD/AVS	Total
Heures réalisées 2019	478,25	1 515,00	1 993,25
Heures financées 2020	1 261,75	1 470,00	2 731,75
Heures réalisées 2020	1 184,75	1 026,00	2 210,75
Evolution des heures réalisées 2019-2020	148%	-32%	11%

Malgré le contexte particulièrement complexe d'une crise sanitaire sans précédent, notre activité marque une hausse conséquente, avec un bon spectaculaire de notre activité TISF, pondéré par une diminution de l'activité aide à domicile. Ainsi, après avoir enregistré une forte baisse en 2019, notre activité revient quasiment au niveau de celle de 2018 (2 274 heures), avec une part d'activité TISF plus importante (941 heures en 2018).

Ce résultat émane d'une volonté de développement de notre activité dans le Val-de-Marne, souhaitée et portée par notre association, afin d'atteindre et de maintenir dans le temps une présence satisfaisante sur ce territoire, au niveau égal de celle que nous avons dans tous les autres départements d'Ile-de-France.

## L'origine de la demande

L'origine de la demande

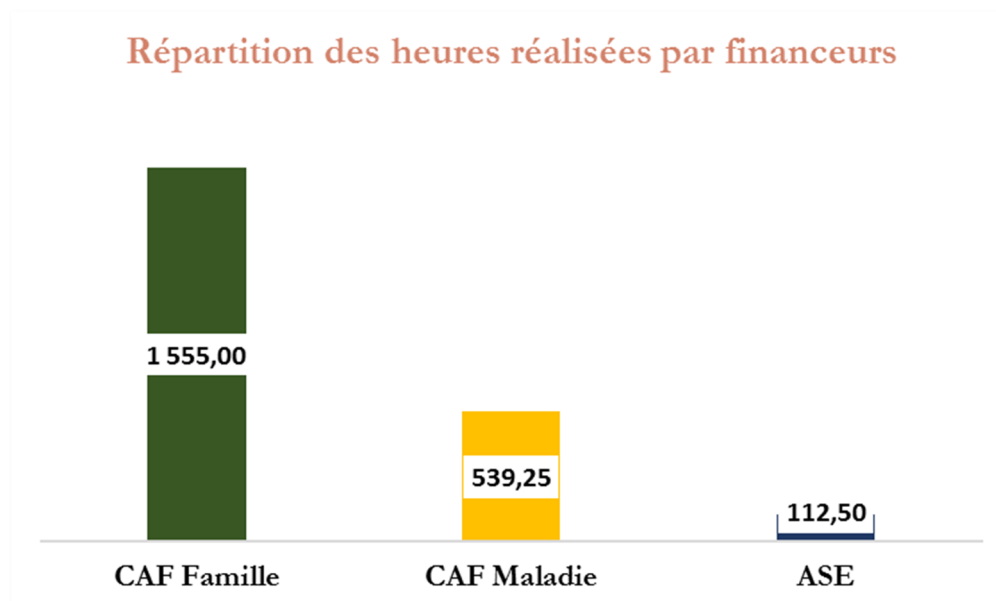
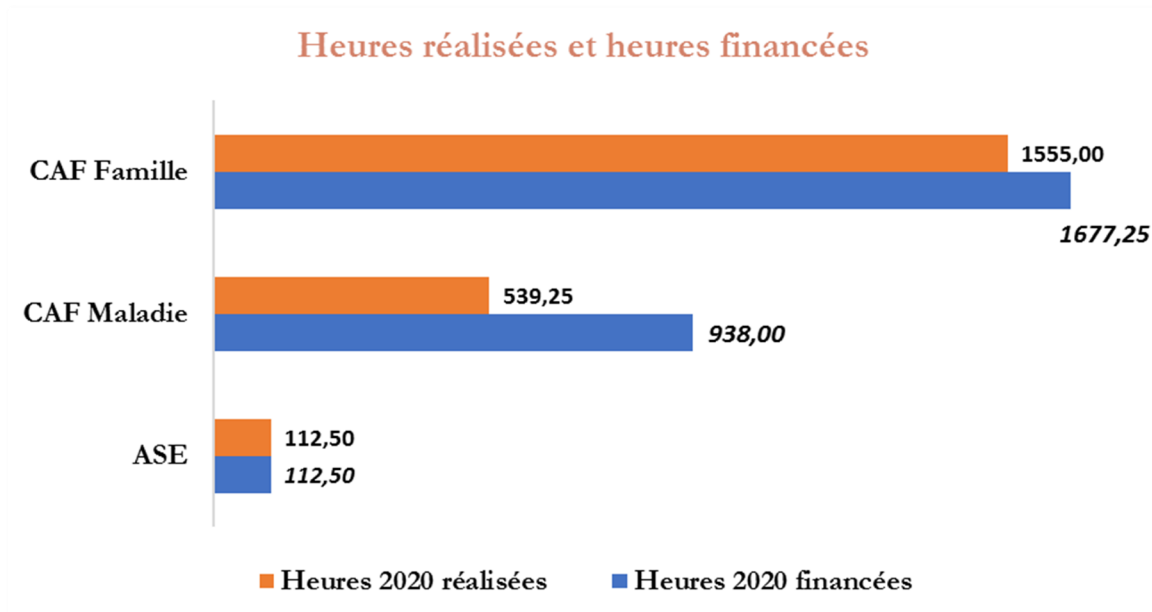


Malgré un développement conséquent de notre activité dans le département en 2020, nous sommes encore insuffisamment présents.

A ce jour, nous n'avons que peu de familles orientées par des partenaires directs.

Mais notre activité étant appréciée par les familles, la majorité des demandes d'intervention est issue des recommandations d'anciens bénéficiaires, ayant déjà pu profiter de notre accompagnement.

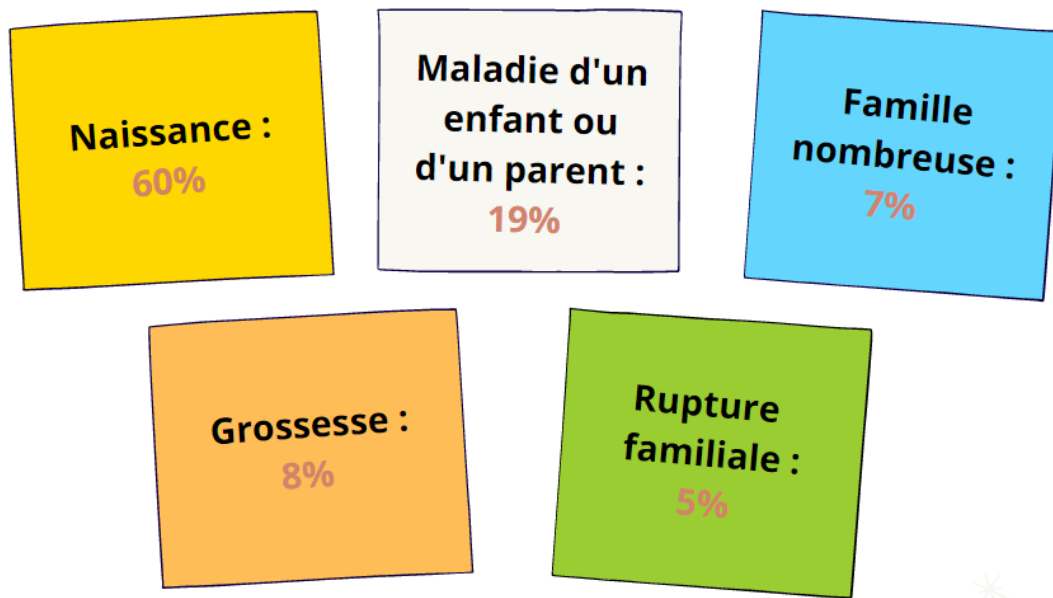
## Le financement des d'interventions



Le premier financeur pour l'activité TISF est la CAF Famille. Malgré une forte hausse par rapport à 2019 (28 heures en 2019 pour 112 heures en 2020), la part ASE avec seulement 10 %, demeure encore très faible et nous souhaitons vivement pouvoir la développer à l'avenir.

Les AD/AVS sont elles financées par la CAF famille et la CAF maladie, puisqu'ils interviennent davantage dans ce cadre, pour aider les familles dans les tâches domestiques du quotidien.

## Les motifs d'intervention en heures

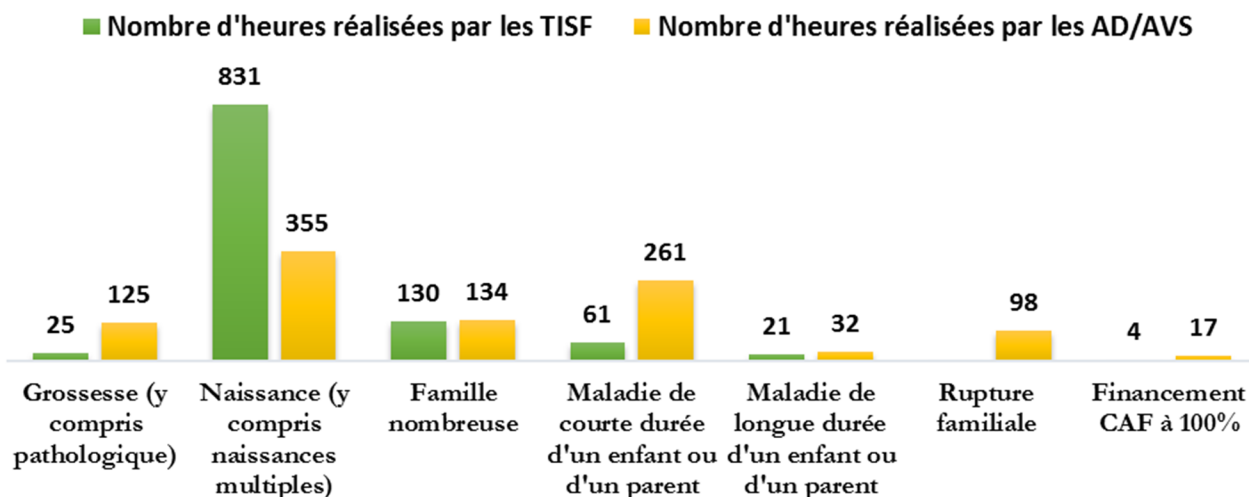


Les motifs d'intervention des TISF sont essentiellement liés aux naissances, à hauteur de **78%**.

Pour les AD/AVS, les interventions sont un peu plus partagées, mais demeurent tout de même majoritairement ciblées sur les naissances.

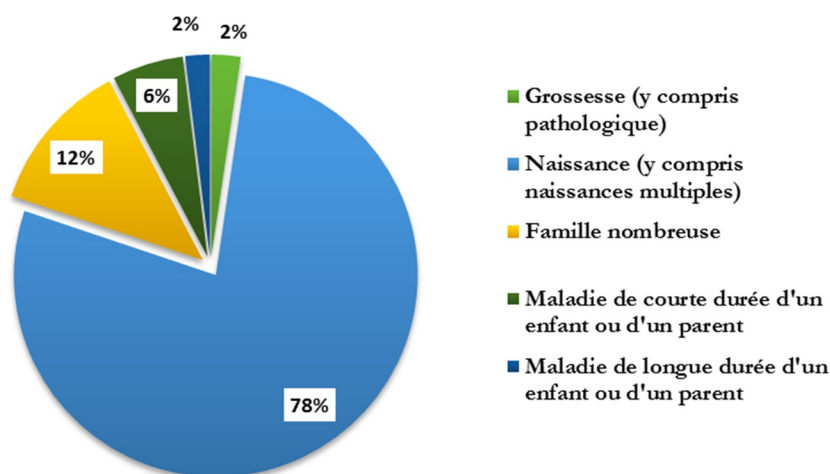
Au total, dans le Val-de-Marne, nos deux secteurs d'activités confondus s'exercent donc à **60%** dans le cadre de la naissance. Ce qui est conséquent et vient illustrer notre expertise pour l'accompagnement périnatal des familles. A terme, nous souhaitons toutefois pouvoir diversifier nos interventions dans le département, en multipliant nos partenariats.

### Heures réalisées par motifs d'intervention



## Les interventions des TISF

Répartition des heures réalisées par motifs d'intervention

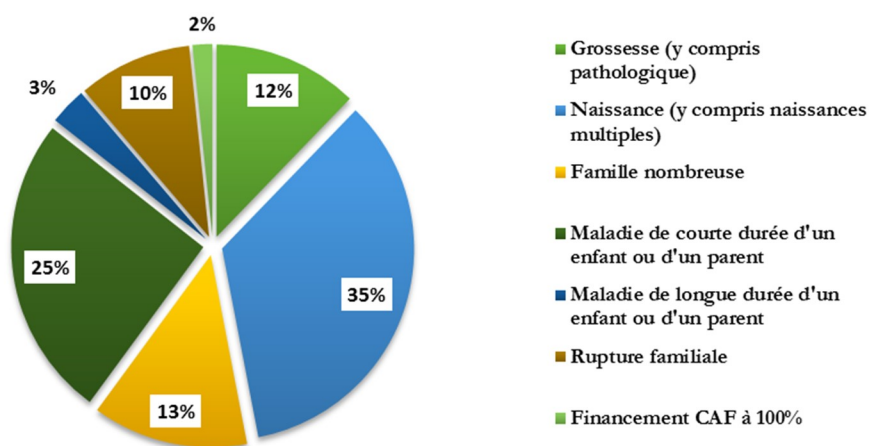


Dans le cadre du dispositif CAF, la naissance est le critère le plus représenté :

**78%** des interventions des TISF

## Les interventions des AD/AVS

Répartition des heures par motifs d'intervention



Dans le cadre du dispositif CAF, la naissance est le critère le plus représenté :

**35%** des interventions des AD/AVS

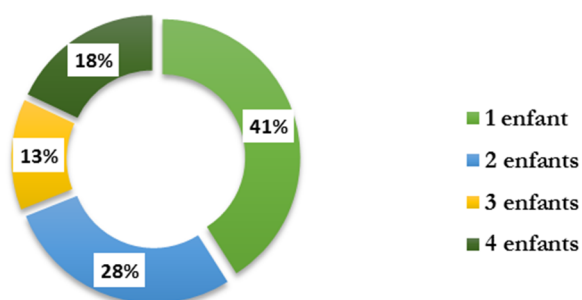
## Les bénéficiaires

	2020		2019		Evolution 2019-2020	
	Nombre de nouvelles familles	Nombre total de familles	Nombre de nouvelles familles	Nombre total de familles	Nombre de nouvelles familles	Nombre total de familles
TISF	10	15	6	9	67%	67%
AD/AVS	15	28	10	21	50%	33%
Total	25	43	16	30	56%	43%

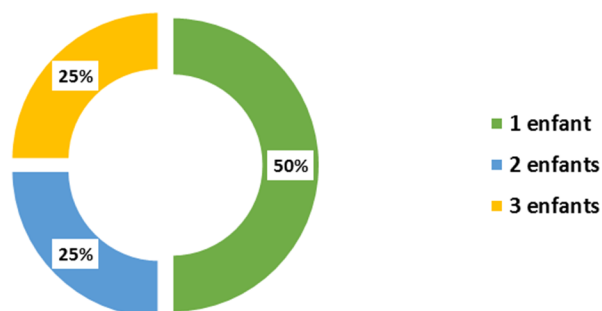
Même si le nombre de familles Val-de-Marnaises que nous accompagnons reste encore modeste, nous pouvons tout de même constater une belle augmentation, évidemment liée à la hausse de notre activité dans le département en 2020.

La part conséquente de nouvelles familles dans nos deux secteurs d'activité est très encourageante pour la suite.

### Composition familiale CAF



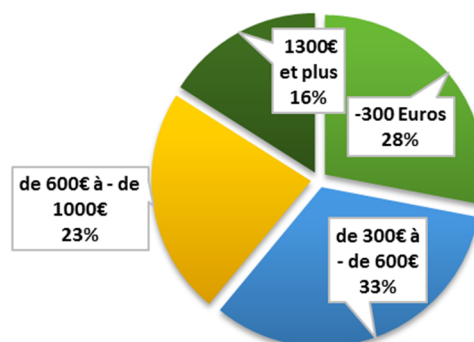
### Composition familiale ASE



La plus grande partie de nos interventions dans le Val-de-Marne se fait auprès de familles de 1 (41 %) à 2 (28 %) enfant(s), plus rarement au-delà.

Les quotients familiaux sont majoritairement modestes, situés pour **plus de la moitié entre moins de 300 et 600 €**, même si 16 % plus aisés sont à 1300 € et plus.

### Quotient familial



## **Partenariats et actions 2020**

### **Une année marquée par une volonté de développement du 94, freinée par la crise sanitaire**

Anciennement implantée dans deux communes du département (Fresnes et Champigny-sur-Marne), puis n'ayant plus d'antenne dans le département depuis de nombreuses années, l'AFAD-IDF a lancé un projet dédié au développement de l'activité sur ce territoire.

En Juin 2020, le Responsable d'Entité Départementale de l'antenne de Paris, à la demande de la Direction Générale de l'association, est chargé de développer l'activité dans le Val-de-Marne. Pour l'aider dans cette nouvelle mission, une Coordinatrice de Projets est recrutée à temps partiel, ce qui permet d'impulser une nouvelle dynamique.

La mobilisation de ces deux professionnels a pour objectif de retravailler sur plusieurs aspects de la gestion de ce département, notamment : l'analyse des schémas départementaux de la Protection de l'Enfance(ASE) et des services aux familles (CAF), la répartition géographique des interventions, la réactivation du partenariat départemental (y compris à l'échelle locale : nous avons participé à un projet périnatalité avec notamment la mairie de Champigny s/Marne et des associations de quartier), la constitution d'une équipe de professionnels de terrain, ainsi que l'étude des nouvelles modalités d'intervention.

Désormais, les communes du département du Val-de-Marne sont clairement réparties sur trois antennes, celles de Paris, de la Seine-Saint-Denis et de l'Essonne, avec une équipe dédiée pour les interventions ASE/CAF. Une carte définissant la répartition des communes a été réalisée en collaboration avec l'ensemble des acteurs intervenants sur le département. A terme, il est possible que les communes plus rurales, situées au Sud-Est du département, où ne pouvons pas encore intervenir, puissent être rattachées à notre antenne de Seine et Marne.

Le développement partenarial a été redéfini et ciblé. Des outils de recensement, de communication et de suivi ont été réalisés (tableaux, plaquettes, cartes de visite, etc...). Les professionnels de terrain et administratifs ont été sensibilisés et intégrés aux différentes étapes des actions mises en place.

Néanmoins, durant cette période de développement, plusieurs freins liés à la crise sanitaire ont limité nos actions. Les deux confinements survenus lors de l'année 2020 ont diminué, voire supprimé nos déplacements à l'extérieur. Les rencontres partenariales ont été fortement impactées, de même que la communication entre les différents professionnels (télétravail, arrêts dû à la COVID-19 etc...), même si des rencontres ont pu se faire à distance, via des visioconférences.

Grâce à cette politique volontariste de développement, l'activité globale du département du Val-de-Marne a augmenté de **11%** sur l'année 2020, avec une très forte hausse des interventions TISF CAF et ASE.

Ces augmentations sont évidemment la résultante de différentes actions de prospection et particulièrement celles destinées aux Espaces Départementaux des Solidarités, aux PMI, aux services maternités, ainsi qu'auprès de la Caisse d'Allocation Familiale. De plus, la planification et la mise en place des interventions par les Responsables de Secteur ont permis de fidéliser des partenaires et de créer du lien et de la demande.

Nous souhaitons bien sûr pouvoir poursuivre ce développement dans les années à venir, dans un contexte post-crise COVID-19 que nous espérons plus favorable. Cela passera encore évidemment par le développement de nos partenariats sur le territoire, mais aussi par la poursuite de la reconnaissance de nos missions d'accompagnement au quotidien auprès des familles Val-de-Marnaises.

## Projet périnatalité – Champigny-sur-Marne

Le 06 octobre 2020, nous avons participé au **projet périnatalité** sur la commune de Champigny-sur-Marne. Ce projet a pour objectifs : la création de plusieurs axes de travail sur le développement des relations entre les professionnels et les personnes accompagnées, le développement du travail en réseau entre les partenaires et le partage d'expérience.

Ces trois axes ont été travaillés en équipe avec l'ensemble des participants. Ils regroupent des habitants de la commune de Champigny, ainsi que des professionnels des secteurs publics et privés (associations de quartier, maison de la prévention, service de la petite enfance, Mairie, responsable des projets de la ville, etc...).

La présence de l'AFAD IDF a permis aux différents participants de connaître les SAAD à destination des familles, leurs missions, les conditions d'intervention et le regard d'un professionnel sur certaines situations rencontrées au quotidien par les familles.

Ces journées étaient prévues de manière mensuelle. Malheureusement, avec la crise sanitaire, elles ont été par la suite annulées.

## Bilan des objectifs 2020

Pour rappel, les objectifs 2020 étaient :

- ◆ **Relancer l'activité sur le département** : faute d'une présence d'antenne dédiée sur le département et avec la répartition du territoire sur 3 antennes distinctes, l'activité sur le 94 baisse chaque année. Soucieux de développer ce département, l'année 2020 a été consacrée à la mise en œuvre de moyens humains et matériels afin de coordonner l'équipe des intervenants, de relancer le partenariat et les recrutements.
- ◆ **S'inscrire dans une démarche de partenariat** : rencontrer les principaux acteurs du département : CAF, PMI, ASE, bailleurs, maternité... afin de présenter notre structure et nos missions. Participer aux réunions, actions afin de s'intégrer au fonctionnement territorial.
- ◆ **Mettre en œuvre des projets et des actions collectives** afin de créer une dynamique et d'améliorer la qualité des prises en charge.

2020 a été une année très particulière, qui n'aura évidemment pas favorisé l'atteinte des objectifs à hauteur de ce que nous nous étions fixés. Ceci étant, cette situation inédite, liée à la crise sanitaire, aura demandé à l'association et à l'antenne une grande capacité de réactivité et d'adaptation. Ce fut notamment le cas pour la mise en place du télétravail des intervenants au cours du premier confinement, qui a permis de maintenir un lien formel et de soutenir les familles les plus en difficulté dans ce contexte difficile.

Toutefois, même si le travail de développement des partenariats a considérablement été impacté par la situation, il a pu se faire a minima, via les échanges et réunions rendus possibles à distance durant les périodes de confinement.

Pour autant, l'ensemble des objectifs fixés en 2020 restera d'actualité en 2021 :

## Objectifs 2021

Après une année où rien n'a pu être fait comme cela avait été prévu, les objectifs 2021 restent donc les mêmes que ceux de 2020, avec toujours l'accent porté sur :

- ◆ La poursuite d'un développement territorial de notre activité dans le Val-de-Marne,
- ◆ La diversité de notre activité par le développement partenarial (en partie à travers les nouveaux faits générateurs CAF et la relance de nos missions de protection de l'enfance)

Il est maintenant à espérer qu'une évolution positive de la pandémie contribuera à l'accomplissement de ces objectifs.



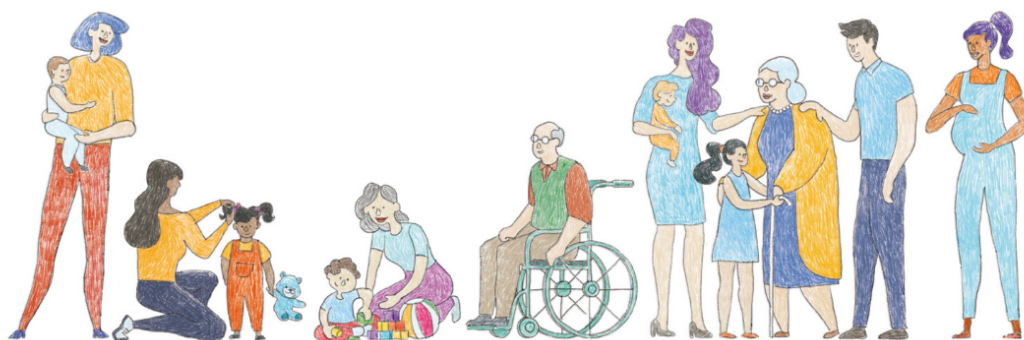


# Afad

ÎLE-DE-FRANCE  
AIDE FAMILIALE À DOMICILE

# Rapport d'activité 2020

## Département du Val d'Oise





## Chiffres clés

**387**

Familles  
accompagnées

**175**

Nouvelles  
familles



**21 818**

Heures  
d'intervention

**78**

Communes  
d'intervention

## **Zoom sur ces chiffres**

L'activité de l'antenne a représenté 21 818 heures d'intervention en 2020. En 2019, elle était de 27 997 heures soit une baisse de 22 %.

Cette année 2020 a particulièrement été marquée par l'épidémie de la COVID-19 et les périodes de confinement. Cette crise sanitaire mondiale et sans précédent a fortement impacté l'activité de l'association et profondément modifié les mentalités. Cela a également nécessité une adaptation des pratiques des intervenants à domicile.

Malgré ces éléments de contexte, 387 familles ont tout de même pu être accompagnées par les professionnels de l'AFAD IDF, dont une proportion assez importante de nouvelles familles (176 soit 40 % de plus qu'en 2019).

Au regard de ce volume de nouvelles sollicitations sur l'année 2020, l'AFAD IDF confirme ainsi sa place d'acteur majeur sur le département du Val d'Oise, en première ligne, face aux difficultés des familles durant cette période de crise et notamment ce besoin de lien social.

## Rétrospective 2020

### Mars :

Premier confinement.  
Mise en place d'une cellule de soutien aux familles.

### 11 Mai :

Déconfinement et reprise de l'activité.

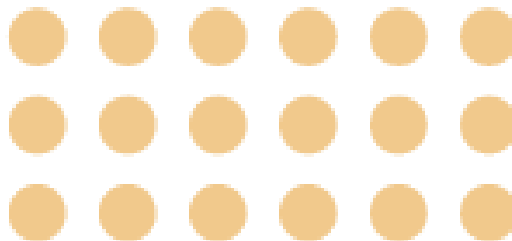
### Septembre :

- ◆ Arrivée d'une nouvelle Responsable de Secteur.
- ◆ Réunion avec le Service Social Départemental dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté.
- ◆ Réunion avec la direction de l'Enfance, de la Santé, de la Famille pour la mise en place du projet d'accompagnement des femmes enceintes en situation de précarité dans leur parcours de grossesse (prise en charge PMI).



### Octobre :

2<sup>ème</sup> confinement.  
Accueil d'une nouvelle Psychologue qui anime les séances d'analyse de la pratique.



### 24 et 26 novembre :

Table ronde à l'EPSS (annulée en raison de la crise sanitaire).

### Décembre :

Premiers accompagnements des femmes enceintes en situation de précarité dans leur parcours de grossesse.

## Zone d'activité

L'AFAD IDF de part son implantation sur la quasi-totalité du département et le développement du partenariat avec les acteurs du secteur de la santé et du secteur social (PMI, SSD...), est devenu aujourd'hui un acteur incontournable du secteur de l'aide à domicile.

La superficie du département du Val d'Oise est de 1246 km<sup>2</sup> ce qui en fait un territoire assez étendu et nécessitant des déplacements importants.

L'optimisation des déplacements des intervenants est donc au cœur de nos préoccupations.

La zone du Vexin, plus rurale, reste un territoire encore peu couvert par les associations d'aide à domicile conventionnées. Auparavant cette zone était couverte par une autre association d'aide à domicile qui s'est retrouvée en cession d'activité depuis 2019. Un redéploiement sur une partie de cette zone pourrait être à étudier.

Niveau géographique	Taux de natalité en 2020 (pour 1000 habitants) Source INSEE	Nb de Naissance en 2019 Source INSEE	Taux Chômage 2019-T4 Source INSEE
France	11,0 ‰	714 029	8,10%
75	12,2 ‰	27 373	6,30%
77	12,8 ‰	18 585	6,70%
78	12,5 ‰	18 550	6,30%
91	14,0 ‰	18 520	6,50%
92	13,2 ‰	22 251	6,30%
93	16,6 ‰	28 456	10,60%
94	13,8 ‰	20 399	7,30%
<b>95</b>	<b>15,1 ‰</b>	<b>19 758</b>	<b>8,40%</b>
Sarcelles	20,29 ‰	1 102	9,40%

Le département du Val d'Oise se démarque avec un fort taux de natalité (15,1) pour l'année 2020 (source INSEE). C'est l'un des plus forts taux dans la région Ile de France après le département de la Seine-Saint-Denis. On remarque que ce taux est également bien supérieur à la moyenne nationale. La natalité est donc un enjeu majeur sur ce territoire.

Au niveau économique, le taux de chômage sur ce territoire est également supérieur à la moyenne nationale et se situe là encore après le département 93. C'est une population assez précaire avec des écarts importants en fonction des communes.

Les professionnels de l'AFAD IDF ont accompagnés **387 familles** au total.

Cette activité s'est plus fortement concentrée sur les 5 communes suivantes :

- ◆ Sarcelles
- ◆ Goussainville
- ◆ Gonesse
- ◆ Garges les Gonesse
- ◆ Villiers le bel

La commune de Sarcelles est la plus importante en terme de bénéficiaires. C'est une ville emblématique de la banlieue parisienne.

Elle est notamment devenue en l'an 2000 la ville sous-préfecture du département du Val-d'Oise, en remplacement de Montmorency.

C'est une des communes qui a l'un des plus forts taux de natalité du département (20,29), alors que la moyenne du département est de 15,1.

Elle est limitrophe avec les communes de Garges-les Gonesse et Villiers le Bel, qui font partie de nos communes d'intervention avec le plus de bénéficiaires.

## L'activité

Département 95	TISF	AD/AVS	Total
Heures réalisées 2019	18 441,00	9 556,00	27 997,00
Heures financées 2020	17 833,25	9 567,00	27 400,25
Heures réalisées 2020	14 800,00	7 018,00	21 818,00
Evolution des heures réalisées 2019-2020	-20%	-27%	-22%

Globalement, l'activité de l'antenne est en baisse sur l'année 2020 en comparaison de l'année 2019 (- 22%). Cette tendance à la baisse est plus significative sur l'activité AD/AVS (-27%).

Pour les TISF elle n'est que de - 20 %.

En 2019, on observait 27 997 heures au total.

21 818 heures ont été réalisées au total sur l'année 2020.

L'activité TISF représente 67,83 % (14 800 heures) et l'activité AD/AVS 32,16 % (7 018 heures).

Cette situation est la conséquence directe de la crise sanitaire qui a traversée la France dès le début de l'année 2020.

En effet, ce contexte très particulier, et inédit, a généré pour les familles beaucoup de méfiance et d'inquiétude, qui parfois, se sont traduites par le refus d'accueillir un tiers à leur domicile.

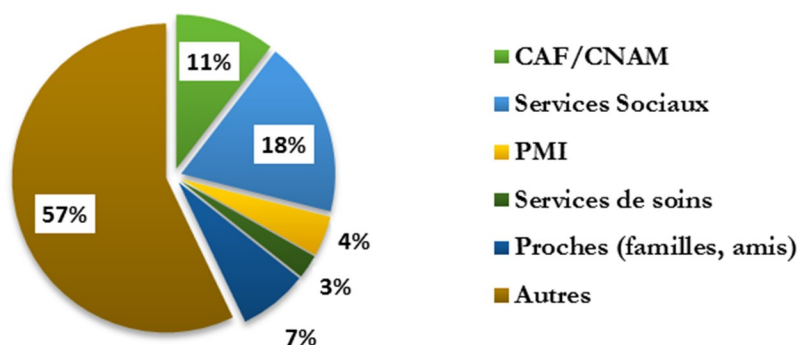
Certains professionnels de l'AFAD quant à eux, se sont retrouvés à l'isolement pour des raisons de santé sans possibilité d'exercer leur activité.

## L'origine de la demande

Les demandes d'intervention sont en majorité orientées par des sources autres (57%), les services sociaux (18%) et par la CAF (11%).

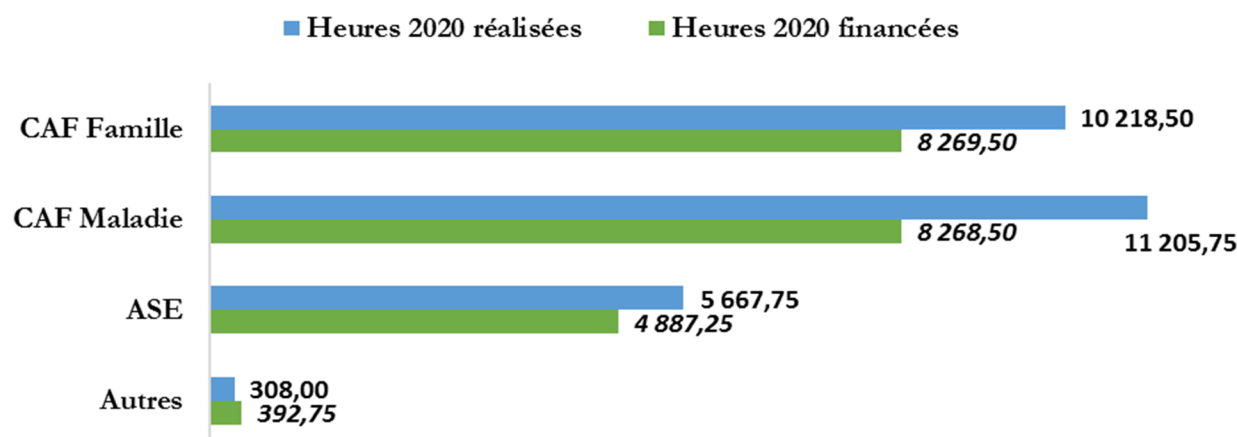
La CAF du Val d'Oise relaye ainsi l'information auprès des familles allocataires dans ses points d'accueils et met à disposition la liste des associations d'aide à domicile sur le site internet Caf.fr.

### L'origine de la demande

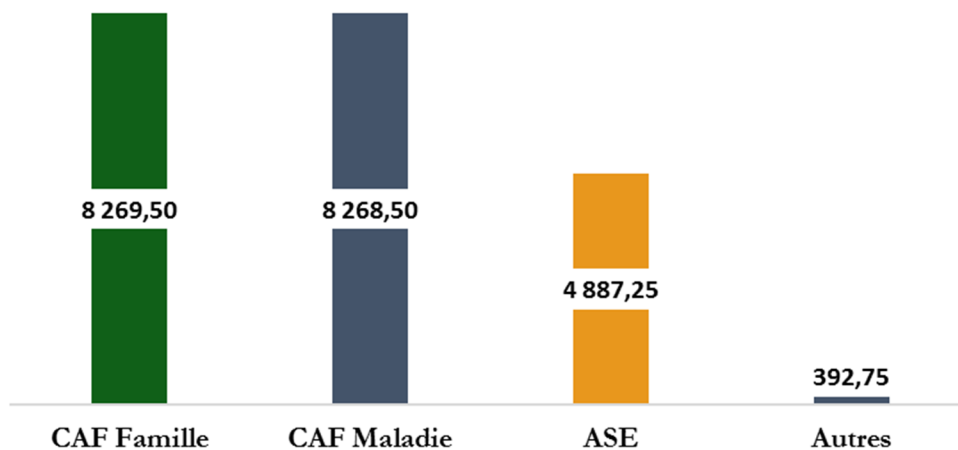


## Le financement des interventions

### Heures réalisées et heures financées



### Répartition des heures réalisées par financeurs

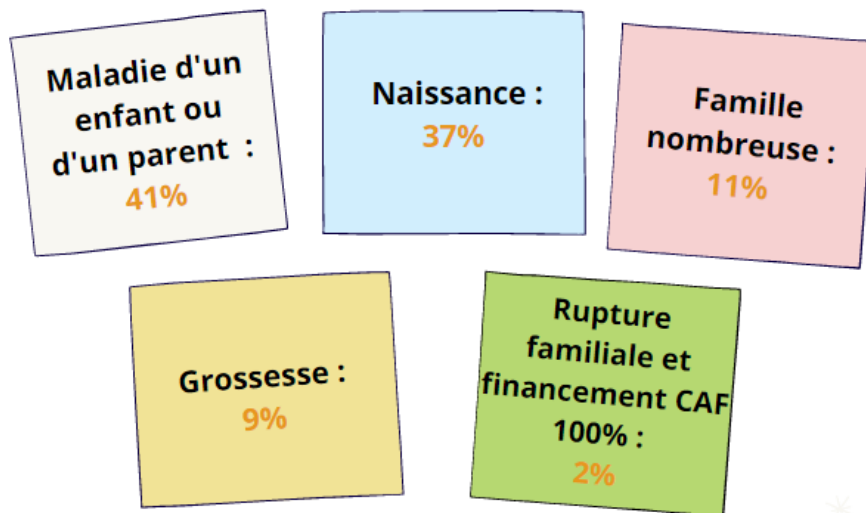


La CAF à elle seule représente plus de 65 % des financements des interventions des TISF (**42 %** pour la thématique CAF famille et **23 %** pour la thématique CAF maladie).

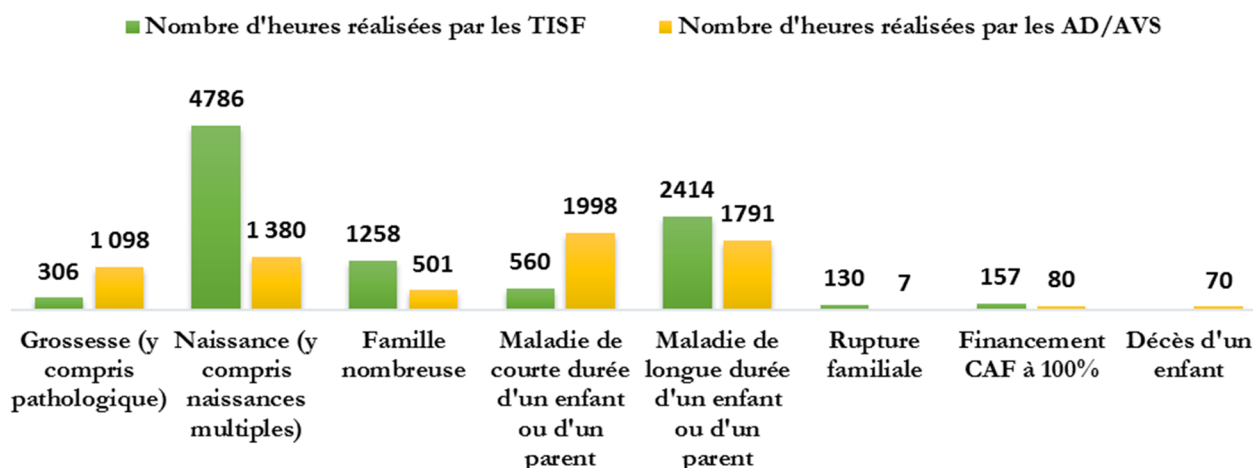
Le département participe à hauteur de **33 %** des interventions au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance, dans le cadre du soutien à la fonction parentale, l'observation des liens parents/enfants ou encore l'accompagnement de visites médiatisées ou de sorties ordonnées par le juge.

En revanche, concernant l'activité AD/AVS la CAF est quasiment l'unique financeur, avec **70%** des interventions en maladie et **28%** en famille. Ces interventions n'ont pas vocation à être financées par le département (1%).

## Les motifs d'intervention en heures



### Heures réalisées par motifs d'intervention



Le principal motif d'intervention sur le territoire reste la **naissance**.

Cette tendance se confirme depuis plusieurs années.

En effet, **37 %** de l'activité se concentre sur cette thématique, ce qui n'est pas étonnant au regard du fort taux de natalité du département qui est l'un des plus élevés de la région Ile de France après le département de la Seine-Saint-Denis.

De plus, cette thématique représente **50 %** de l'activité globale des TISF.

L'action de l'AFAD IDF est donc parfaitement en adéquation avec les besoins des familles.

Ce motif ne constitue pas le seul sujet d'intervention car les interventions au titre de la maladie représentent :

- ◆ **25%** de l'activité pour de la maladie longue durée
- ◆ **16%** de l'activité pour de la maladie de courte durée

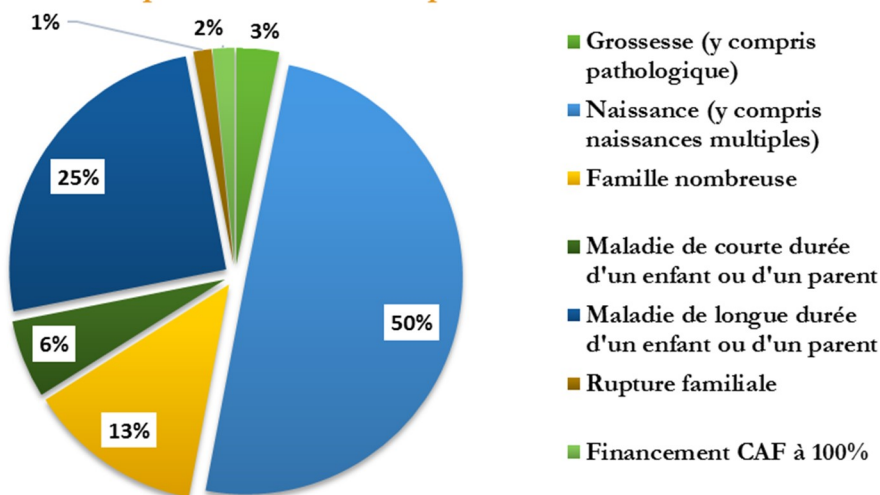
Notons que la maladie longue durée représente **29%** de l'activité AD/AVS et **26%** pour la courte durée soit **55%** de l'activité.

Dans ces situations, les familles privilégient une aide pour l'entretien du linge et du logement qu'elles ne peuvent temporairement plus assurer elles-mêmes. AFAD Ile-de-France —



## Les interventions des TISF

Répartition des heures par motifs d'intervention

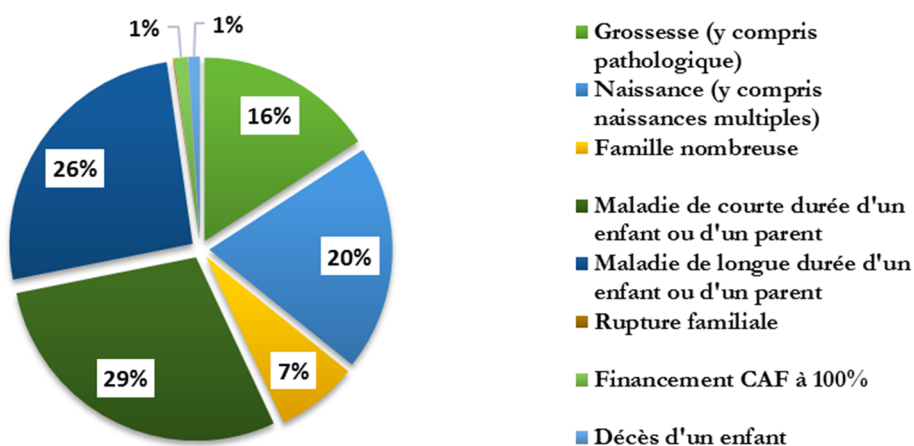


Dans le cadre du dispositif CAF, la naissance est le critère le plus représenté :

**50%** des interventions des TISF

## Les interventions des AD/AVS

Répartition des heures par motifs d'intervention



Dans le cadre du dispositif CAF, la maladie de courte durée d'un enfant ou d'un parent est le critère le plus représenté :

**29%** des interventions des AD/AVS

## Les bénéficiaires

	2020		2019		Evolution 2019-2020	
	Nombre de nouvelles familles	Nombre total de familles	Nombre de nouvelles familles	Nombre total de familles	Nombre de nouvelles familles	Nombre total de familles
TISF	110	233	53	263	107%	-11%
AD/AVS	65	154	71	174	-8%	-11%
Total	175	387	124	437	40%	-11%

Les professionnels de l'AFAD ont accompagné en 2020 40 % de nouvelles familles supplémentaires avec une proportion plus importante de familles accompagnées par les **TISF (+ 107 familles)**.

Malgré cela, la tendance à la baisse se confirme pour l'année 2020, en lien avec les effets de la crise sanitaires (-11 %).

**387 familles** ont pu bénéficier des services de l'AFAD IDF en 2020 contre **437** en 2019 soit 50 familles en moins.



**3 enfants en moyenne pour les familles CAF (30%)**

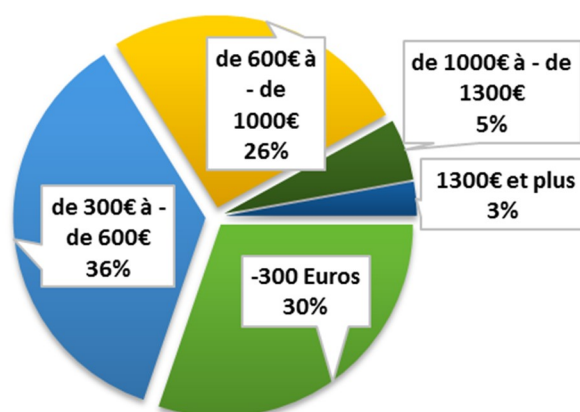


**1 enfant en moyenne pour les familles ASE (29%)**

Les familles bénéficiaires ASE sont principalement des familles avec un enfant (**29%**), deux enfants (**27 %**) et trois enfants (**21 %**) et avec de faibles ressources.

Pour la CAF, c'est le critère Familles Nombreuse qui représente la plus grande part de notre activité (**30 %**).

### Quotient familial



En effet, ce sont les familles avec les plus petits quotients familiaux qui ont le plus recours aux prestations de l'AFAD IDF (- 300 € à **30 %** et **36 %** pour la tranche entre 300 et 600 €) soit les familles les plus vulnérables.

Ces éléments sont totalement le reflet du niveau de ressources de la population du département où le taux de chômage est un peu supérieur à la moyenne nationale qui est de 8,4% en 2019.

## **Les actions 2020**

### **L'organisation durant le confinement, le télétravail :**

Lors du 1<sup>er</sup> confinement, l'antenne s'est organisée dès les premiers jours pour maintenir le lien avec les partenaires et les familles. Dans un premier temps, cette tâche a été menée par la Responsable d'Entité Départementale et la Responsable de Secteur qui se sont chargées de contacter les familles, les partenaires ainsi que les salariés. Les premiers jours ont été largement consacrés à rassurer, et s'organiser au fil des informations et décisions transmises par la Direction Générale.

Progressivement, le télétravail des intervenants TISF et Aides à Domicile a pu se mettre en place. Un réel apport a été tout de suite constaté notamment vis-à-vis des familles très en demande de conseils, d'écoute et de lien. Chaque intervenante consacrait un temps défini aux familles de sa file active et ce de façon à ce que la famille puisse avoir un temps hebdomadaire. Les intervenants ont dû adapter leurs pratiques notamment les TISF qui se sont appuyées sur les outils de soutien éducatif à distance. Une réelle solidarité d'échanges de bons procédés s'est opérée entre les différents départements par l'intermédiaire de la Direction Générale qui transmettait les « bonnes idées » des uns et des autres.

Ainsi, un bilan positif de ces temps de télétravail a pu être constaté grâce aux retours d'écrits de chaque intervenant après les échanges avec les familles et/ou les partenaires. Dans ces retours, on peut lire un soulagement des familles de pouvoir s'appuyer à nouveau sur un soutien dans la prise en charge des enfants notamment sur la partie scolaire. Les intervenants ont également pu aider les parents à gérer l'occupation des enfants au sein du domicile avec la mise en place de jeux à distance. On peut également lire un réel besoin de rompre un isolement pour beaucoup de parents par de simples échanges sur cette crise sanitaire et ce qu'elle peut engendrer (angoisses, incertitudes...).

### **Le déconfinement et reprise de l'activité :**

Afin que l'équipe soit prête à reprendre les interventions sur le terrain, la reprise d'activité a démarré par une réunion d'équipe pour l'ensemble des intervenantes. Une formation/information a été dispensée par la Responsable d'Entité Départementale avec comme support le Kit Sanitaire créé par la Direction Générale et le service Communication, et le matériel de protection distribué (masques, gel hydraulique, lingettes désinfectantes).

Il a fallu gérer les craintes de certains salariés non isolés par leur médecin ou la médecine du travail, et les inquiétudes des familles, qui pour certaines ont préféré limiter les contacts extérieurs. Le bureau a dû s'adapter et surtout être à l'écoute des familles et des intervenants afin de remettre « en route » l'activité en présentiel.

Des heures de conversations téléphoniques avec certaines familles ont été nécessaires, partagées entre la crainte de ce virus et leur besoin d'être soutenues dans leur fonction parentale souvent mise à mal durant ce confinement.

## Les partenariats 2020

### Le Lieu d'Accueil Enfants Parents TOUCHATOU :

Comme toutes les structures d'accueil le LAEP Touchatou a été impacté par la crise sanitaire. Une fermeture de l'ensemble du site qui accueille le LAEP a été ordonné par la Mairie de Louvres, propriétaire des lieux. Toutefois, au même titre que les familles bénéficiaires de l'AFAD IDF, les familles qui fréquentaient le LAEP au moment de la fermeture ont maintenu le lien avec les deux TISF accueillantes du LAEP via un groupe sur les réseaux sociaux. Les échanges ont été axés autour de conseils pour « mieux vivre » ce temps d'enfermement et d'incertitudes notamment autour de la prise en charge des enfants mais aussi pour rompre l'isolement qui a touché un nombre important de familles.

Début de l'année 2020, la CNAF a lancé une enquête via un questionnaire à destination des gestionnaires de LAEP sur l'ensemble du territoire national et basé sur les données de l'année 2018. Au 13/01/2021, les résultats de cette enquête n'ont pas encore été publiés.

Lors du déconfinement de mai 2020, le LAEP n'a pas pu ouvrir ses portes car la Mairie de Louvres a maintenu les structures enfance fermées. Il a fallu attendre la rentrée de septembre 2020 pour pouvoir accueillir à nouveau le public. Rapidement, les familles, nouvelles pour la majorité, ont été au rendez vous, acceptant les nouvelles consignes sanitaires.

De même, l'équipe a profité de ce temps de fermeture pour finaliser le travail autour des outils de communication en lien avec le service compétent de l'AFAD IDF. Ainsi, une nouvelle plaquette et une nouvelle affiche ont été éditées et diffusées aux familles et aux partenaires.



Pour l'année 2020, le LAEP a été ouvert au public sur **31 demi-journées** (tous les mardis matin et le premier et troisième jeudi matin du mois).

Au cours de ces temps d'accueil, **42 enfants** ont été accueillis par 33 adultes (parents, grands-parents, tantes...).

## Les partenariats 2020

### SOS Village Enfant :

Depuis plus de 8 années, l'AFAD IDF, dans le cadre d'une convention au sein du Village Enfants situé sur la commune de Persan, met à disposition une TISF. Cette prestation vient en appui des éducatrices familiales au sein des pavillons. Les missions de la TISF étaient principalement axés sur :

- ◆ Tâches de la vie quotidienne,
- ◆ Réalisation d'une aide aux repas,
- ◆ Hygiène corporelle des enfants,
- ◆ Aide aux devoirs scolaires, lectures et contes,
- ◆ Jeux éducatifs adaptés avec l'éducatrice familiale,
- ◆ Garde des enfants sur le pavillon pendant des sorties extérieures avec l'éducatrice,
- ◆ Sorties à l'extérieur de la structure.

Ces interventions étaient ciblées sur deux pavillons dont un pour l'accueil d'un enfant porteur de handicap.

Au début de l'année 2020, la direction de SOS Village a dû réduire notre temps d'intervention, faute de financement. Nous avons maintenu dans un premier temps uniquement l'intervention d'une TISF sur le pavillon auprès d'un enfant porteur de handicap. Au déconfinement, le financement de cette intervention n'a pas été maintenu et par conséquent toutes nos interventions auprès de SOS Village ont été suspendues. La convention est maintenue malgré tout avec une éventualité de reprise dès que les financements le permettront.

### Deux nouveaux projets avec les services du Conseil Départemental 95 :

#### **1<sup>er</sup> projet : l'accompagnement des femmes enceintes en situation de précarité dans leur parcours de grossesse.**

Fin 2019, le docteur FORTIER, Cheffe du service PMI du département, sollicite l'ensemble des associations du département pour la mise en place d'un nouveau projet d'accompagnement par des TISF, pour les femmes enceintes et en situation de précarité, pour lesquelles le parcours de suivi de grossesse est mis à mal au vu de leur situation d'errance. Pour rappel, l'Île de France enregistre un taux très élevé de mortalité infantile, le Val d'Oise fait partie des départements les plus touchés.

A cette première réunion du 4 juillet 2019, l'AFAD IDF a été représentée par sa présidente Mme HOUQUENAGUE accompagnée de la Direction Départementale du 95. A l'issue de ce temps d'échange avec les trois associations d'aide à domicile, le Conseil Départemental a continué en interne le montage du projet jusqu'à la 1<sup>ère</sup> période de confinement, puis repris dès la rentrée 2020.

Le 17 septembre, les associations d'aide à domicile sont à nouveau conviées à une réunion au Conseil Départemental pour la mise en place du projet. Seule l'AFAD IDF sera présente. La direction de l'Enfance, de la Santé, de la Famille du CD 95 confie à l'AFAD IDF la mise en place du projet et pour ce faire, octroie la possibilité d'une embauche à 0,5 ETP d'une TISF.

L'objectif de ce projet est l'amélioration de la prise en charge des parcours de grossesse pour des femmes en situation de précarité, repérée par les services de PMI du département. Majoritairement, ces femmes sont mises à l'abri à l'hôtel via le 115. Pour ces femmes, les conditions de vie sont peu favorables à un réel suivi, et parfois mettent en danger l'enfant à naître mais aussi la mère.

La TISF aura pour mission l'accompagnement vers les institutions de soins adaptées à la situation et en lien avec les services de PMI. Cela se traduira par des accompagnements physiques (connaissance de l'environnement), une veille sur l'équilibre alimentaire, le respect des prises de traitement et des rendez-vous.

Les premières situations devront faire l'objet d'un suivi poussé afin de permettre un bilan rapide de l'action et favoriser ainsi sa pérennisation.



## Les partenariats 2020

**2<sup>ème</sup> projet : Accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle des femmes dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté.**

Dès la rentrée 2020, nous sommes sollicités par le service social départemental pour la mise en place d'un projet d'action auprès de mères seules avec enfants, vivant à l'hôtel, orientées par le 115 et prise en charge par le CD 95.

Cette action s'inscrit dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté avec un axe autour de l'insertion socio-professionnelle. Le public ciblé est plus particulièrement des femmes qui sont prises en charge depuis un certain temps par le service social départemental, mais pour qui les freins sont nombreux, ce qui impacte sur l'évolution de leur situation de précarité.

**L'objectif** est de renforcer l'accompagnement des familles en difficultés sur les plans de leur insertion sociale et professionnelle par des interventions de grande proximité (sur le lieu de vie, accompagnements physiques lors de démarches..) réalisées par des TISF.

**Le périmètre de l'action:** elle s'inscrit sur trois ans, avec un budget limité à 35 000 euros soit 100 heures pour 7 familles. Elle sera expérimentée sur deux TISMS Sarcelles/Garges et agglomération de Cergy-Pontoise.

La TISF travaillera en étroite collaboration avec le référent social du CD de la famille mais aussi avec le travailleur social de la Plateforme d'Accompagnement des Ménages du 115.

Une convention est en cours de signature entre l'AFAD et le CD 95 (courant mars 2021).



### Liens avec l'Ecole de service Sociale EPSS

Contactée par l'EPSS, l'AFAD IDF devait participer à la Semaine de la valorisation des formations et des métiers secteur sanitaire social et médico-social.

L'objectif était la participation d'une AVS et d'une TISF accompagnées de la direction à des tables rondes les 24 et 26 novembre 2020 avec des élèves TISF. Le second objectif était de présenter ces métiers à des jeunes lycéens.

La crise sanitaire a, hélas, amené l'EPSS à repenser cette organisation et nous n'avons pas pu y participer.

Toutefois, le lien avec l'unique école de service social du 95 est maintenu. Même si nous n'avons pas pu accueillir de stagiaire sur l'année 2020 du fait de la pandémie, nous pourrons le faire dès le début de l'année 2021. De même, nous restons en lien étroit avec la Chargée de missions Développement et Innovation pédagogique.

## Bilan des objectifs 2020

Réactiver les réseaux périnatalité du 95

La mise en place de ce réseau devait être réalisée en 2020 mais cela n'a pu se faire en raison de la crise sanitaire, ce projet devrait se poursuivre encore sur tout ou partie de l'année 2021.

Poursuivre la rencontre des différents acteurs médico-sociaux

Dans la continuité des rencontres déjà menées en 2019, ce travail d'information sur les missions de l'association reste primordial et doit se poursuivre en 2021. Toutefois, la crise sanitaire est venu restreindre les perspectives et les modalités de rencontres avec les partenaires. Durant cette période, les réunions en présentiel ont été pour la plupart annulées et remplacées par des visioconférences privilégiées.

Intervention lors d'un Conseil d'Administration Jumeaux et Plus

Cette intervention n'a pas pu se mettre en place au vu du contexte sanitaire.

Poursuivre le partenariat avec SOS Villages d'enfants Persan

Même si la convention est maintenue malgré tout, dans la perspective d'une reprise dès que les financements le permettront, toutes nos interventions auprès de SOS Village sont suspendues.

Poursuivre l'activité Touchatou et améliorer les outils de communication

L'activité du LAEP Touchatou a été impactée par la crise sanitaire et les périodes de confinement. La réouverture du LAEP a toutefois pu se faire avec un protocole sanitaire adapté. Les outils de communication du LAEP, quant à eux, ont été modernisés, comme en témoigne cette affiche. Ces améliorations sont menées chaque année, conjointement avec le service Communication de l'AFAD IDF.



## Objectifs 2021

Après une année 2020 très perturbée et au cours de laquelle de nombreux projets/partenariats n'ont pu être menés à leur terme, l'année 2021 s'annonce plus prolifique.

C'est la raison pour laquelle les objectifs ont été définis comme suit :

**Préparer progressivement la reprise d'activité (recrutement de nouveaux collaborateurs, partenariats...) post COVID-19.**

**Poursuivre l'accompagnement des professionnels de l'AFAD IDF en lien avec les recommandations de l'ARS, de la CPAM et des situations rencontrées sur le terrain.**

**Poursuivre la rencontre des différents acteurs médico-sociaux du 95 et confirmer la présence de l'AFAD IDF.**

**Renforcer les liens avec les acteurs de la ville de Domont.**

**Consolider le partenariat avec l'EPSS.**

**Poursuivre le déploiement du projet PMI - Accompagnement des femmes enceintes en situation de précarité dans leur parcours de grossesse et participer à l'évaluation de ce dispositif.**

**Accompagner le déploiement du nouveau logiciel CAF ADONIS (Aide à domicile et Observatoire Nationale des Interventions Sociales) et de la nouvelle réglementation au 1<sup>er</sup> janvier 2021.**





# Afad

ÎLE-DE-FRANCE  
AIDE FAMILIALE À DOMICILE

# Rapport d'activité PAPH





## Chiffres clés

**420**

Bénéficiaires  
accompagnés

**62**

Nouveaux  
bénéficiaires



**60 421**

Heures  
d'intervention  
prestataire

**12 476**

Heures  
d'intervention  
mandataire

## **Zoom sur ces chiffres**

- Une baisse d'environ 12% du nombre de bénéficiaires a été enregistrée en 2020, conséquence directe de la baisse de l'activité liée à la situation sanitaire tout au long de l'année.
- La baisse de l'activité sur le service prestataire est liée, en très grande partie, à la pandémie et aux périodes de confinements.
- L'activité est toujours en baisse sur le secteur mandataire, qui n'est plus un mode d'intervention plébiscité par les bénéficiaires ou par les financeurs.

## Rétrospective 2020

L'année 2020 avait débuté sous le signe de la convivialité, avec la réunion de l'ensemble des salariés du secteur en janvier. Cet élan fut stoppé avec le premier confinement en mars 2020, qui a suspendu le calendrier des réunions de service, des analyses des pratiques et des rencontres partenariales.

Un maintien de la présence administrative sur l'antenne a été assuré pendant toute la période de confinement, pour que les salariés de terrain, dont une partie avait maintenu son activité, ne se sentent pas isolés. Nous avons également dû mettre en place de nouveaux modes de communication (appels, groupes WhatsApp, réunions en visio...) aussi bien avec le personnel qu'avec les partenaires. Cela a parfois créé certaines difficultés d'adaptation, le monde du médico-social étant très fortement imprégné du besoin de lien et de communication directe.

### Janvier :



Réunion du service autour de la galette des rois, en présence de Mme Clanet, Directrice Générale de l'AFAD IDF, et de l'ensemble des salariés du secteur.

### 17 Mars :

Premier confinement. Maintien de l'activité sur le secteur pour tous les actes essentiels (lever/coucher, aide à la toilette, repas, courses de 1<sup>er</sup> nécessité...). Organisation du télétravail pour le personnel administratif.

### Mars/Avril :

La priorité a été la recherche d'équipement de protection individuelle (EPI) pour les salariés en activité : contacts auprès des pharmacies, des entreprises fermées ayant des stocks, des communes... Un relais a ensuite été possible avec le Département qui a organisé la distribution des masques pour les Services d'Aide A Domicile.



### Mai :

Reprise de l'activité pour l'ensemble du personnel avec la levée du confinement le 11 mai.

### Septembre :

Arrivée d'une secrétaire sur le service, avec un temps de travail partagé entre le SSIAD et l'AFAD IDF dans le cadre du SPASAD (Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile)

Mise à disposition partielle de la Responsable d'Entité Départementale de l'AFAD sur le poste de Direction vacant du SSIAD.

### Octobre :

Début du 2<sup>ème</sup> confinement, plus allégé. Maintien de l'ensemble des activités du service, et mise en place du télétravail partiel pour le personnel administratif.

## L'activité

Activité PAPH 2020			
	Service prestataire	Service mandataire	Total
Heures réalisées 2020	60 450,75	12 746,00	73 196,75
Heures réalisées 2019	74 149,75	14 778,50	88 928,25
Evolution 2019-2020	- 19%	- 14%	-18 %

La baisse de l'activité sur le service prestataire est liée, en très grande partie, à la pandémie et aux différents confinements.

L'absence prolongée d'une des évaluateuses du Département sur notre territoire peut expliquer également une partie de cette baisse, car nous n'avons eu que très peu de nouveaux dossiers à partir du mois de juin 2020.

En avril 2020, nous avons réalisé 3520 heures d'intervention, ce qui représente une baisse de 56% de l'activité par rapport à janvier 2020. Malgré une reprise progressive ensuite, nous n'avons pu, sur le reste de l'année, revenir au niveau de janvier.

La baisse d'activité sur le service mandataire n'est, elle, que très peu liée à la pandémie, mais s'explique surtout par des fins de prises en charge dues à des placements ou des décès : 6 bénéficiaires ont quitté le service en 2020 sans qu'il n'y ait de nouveaux dossiers par ailleurs.



## Les bénéficiaires

	Athis-Mons		Juvisy-sur-Orge		Paray-Vieille-Poste		Total	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Nombre de bénéficiaires	230	184	145	137	105	99	480	420
Nouveaux bénéficiaires	29	20	21	23	12	19	62	62

Une baisse d'environ **12%** du nombre de bénéficiaires a été enregistrée en 2020, conséquence directe de la baisse de l'activité liée à la situation sanitaire tout au long de l'année.

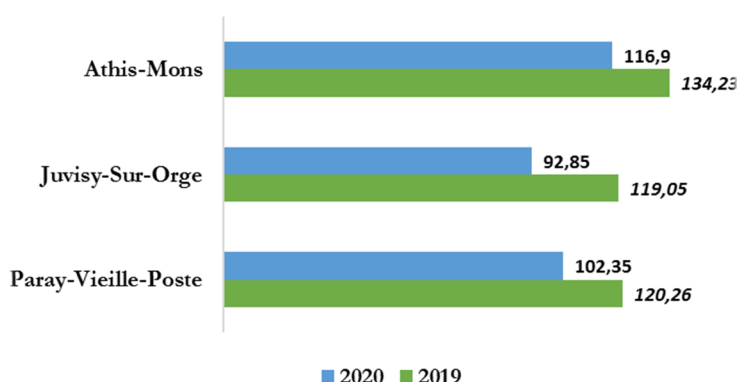
Nous pouvons également constater un recul important sur le secteur d'Athis-Mons, principalement pour les nouveaux bénéficiaires. Cette baisse n'est pas seulement due à la pandémie, mais aussi à l'absence d'interlocuteurs au sein du Département pour la mise en place de nouvelles situations.

Nous avons également connu un nombre important de placements en établissement à la suite d'hospitalisation. Du fait de la situation sanitaire, de nombreuses places se sont libérées en EHPAD, et certaines personnes sont entrées en établissement quasiment du jour au lendemain.



Nous sommes intervenus en 2020 chez **deux centenaires**, sur les communes de Juvisy-sur-Orge et Morangis. Nous intervenons toujours à l'heure actuelle chez la bénéficiaire de Morangis qui est maintenant dans sa 102<sup>e</sup> année. (Mme était autrefois sur Athis-Mons, mais elle est partie vivre chez ses enfants, et nous avons poursuivi nos interventions même en dehors de notre territoire pour continuer à l'accompagner).

### Nombre d'heures par bénéficiaires par an



Les chiffres concernant le nombre d'heures d'intervention par bénéficiaires ne sont pas représentatifs sur l'année 2020. En effet, suite aux différents confinements, de nombreuses interventions ont été suspendues :

**1<sup>er</sup> confinement** : pendant le 1<sup>er</sup> mois du confinement, maintien des seules interventions relevant d'actes essentiels (hygiène, repas, courses de 1<sup>ère</sup> nécessité...), puis reprise progressive des interventions avant le déconfinement du 11 mai.

**2<sup>ème</sup> confinement** : beaucoup d'annulations de la part

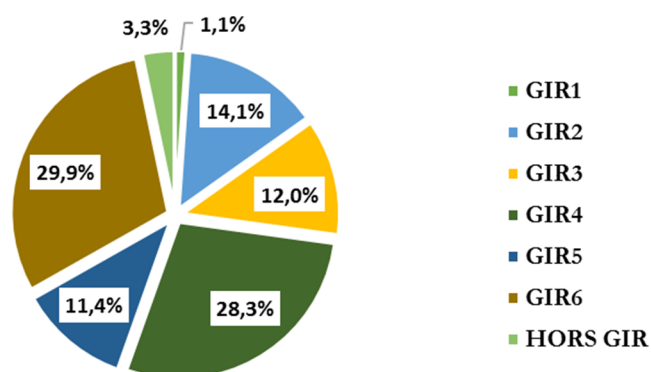
des bénéficiaires les moins dépendants et préférant limiter les risques de contaminations.



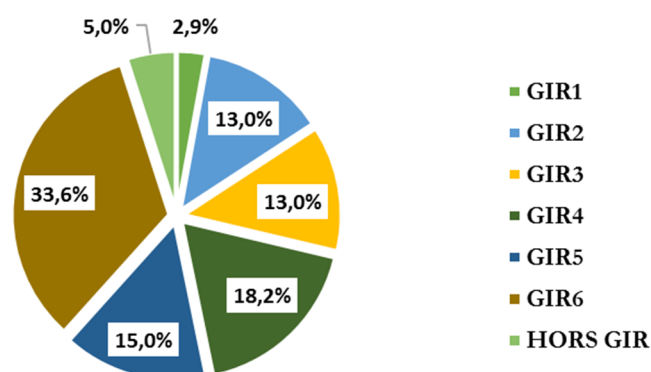
## Les interventions

En %	Athis-Mons		Juvisy-Sur-Orge		Paray-Vieille-Poste	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020
GIR1	2,20%	1,1%	1,40%	2,9%	3,80%	5%
GIR2	12,60%	14,1%	9,70%	13,2%	13,30%	12,1%
GIR3	7,40%	12%	12,40%	13,20%	16,20%	14,1%
GIR4	27,40%	28,3%	19,30%	18,2%	27,60%	28,3%
GIR5	13,90%	11,4%	16,60%	14,60%	9,50%	10,1%
GIR6	22,60%	29,9%	26,90%	33,6%	25,70%	27,3%
HORS GIR	13,90%	3,3%	13,80%	4,80%	3,80%	3,1%

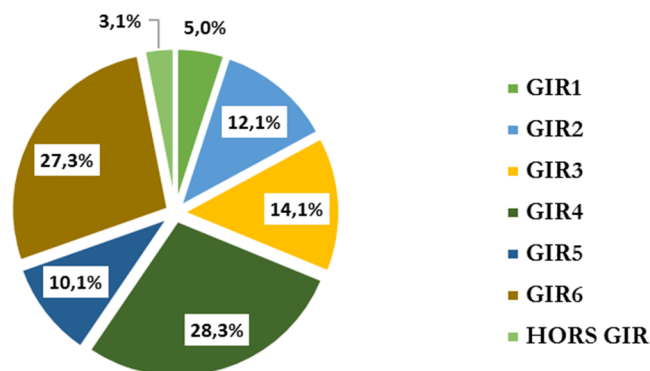
Répartition Athis-Mons



Répartition Juvisy-sur-Orge



Répartition Paray-Vieille-Poste

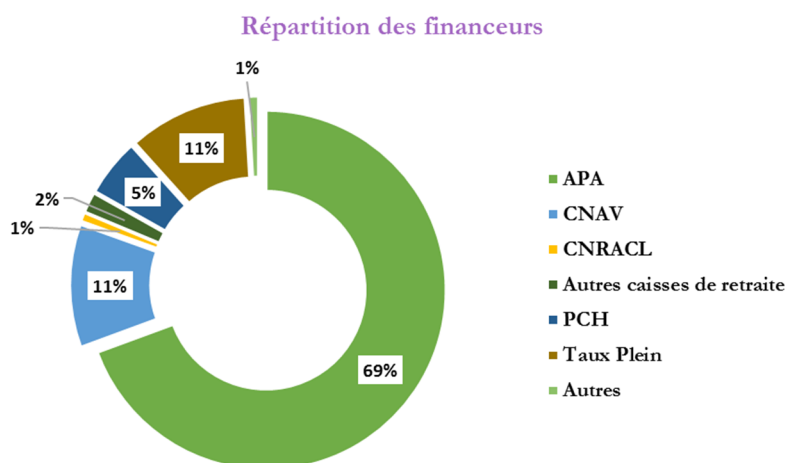


Nous constatons un niveau de dépendance plus important sur le territoire de Paray-Vieille-Poste, où **60%** des bénéficiaires pris en charge sont en **GIR 1 à 4**, avec une prise en charge financière par le Département. Même si ce niveau de dépendance a également augmenté sur les communes de Juvisy-sur-Orge (de 42,8% à 47,5%) et Athis-Mons (de 49,6% à 55,5%), les bénéficiaires accompagnés par le service sont néanmoins un peu plus autonomes.

Sur la commune de Paray-Vieille-Poste, le nombre de personnes en **GIR 1** (niveau de dépendance le plus élevé) est en **augmentation par rapport à 2019** (de 3,8% à 5%), et est le plus élevé du territoire.

## Le financement des interventions

Financiers	Athis-Mons	Juvisy-Sur-Orge	Paray-Vieille-Poste	Total
APA	17 607,25	13 869,00	10 467,00	41 943,25
CNAV	2 859,75	2 406,50	1 440,00	6 706,25
CNRACL	371,25	66,25	51,75	489,25
Autres caisses de retraite	58	527	540	1 125,00
CPAM	95	6	0	101
PCH	2 080,56	1 062,50	0	3 143,06
Aide sociale PH	86,44	183	0	269,44
Aide sociale PA	31,5	26	36	93,5
Mutuelles	80	11	0	91
Taux Plein	2 837,25	1 805,25	1 846,50	6 489,00
<b>TOTAL</b>	<b>26 107,00</b>	<b>19 962,50</b>	<b>14 381,25</b>	<b>60 450,75</b>



Autres : CPAM; aide sociale PA, aide sociale PH, mutuelles

L'activité principale, comme les années passées, est celle du Département, principalement au titre de l'APA, qui représente plus de **69%** de notre activité :

- ◆ Athis-Mons : **67%** de l'activité au titre de l'APA
- ◆ Juvisy-sur-Orge : **69%** de l'activité au titre de l'APA
- ◆ Paray-Vieille-Poste : **72%** de l'activité au titre de l'APA.

Sur cette dernière commune, nous constatons un accroissement de la population vieillissante et en perte d'autonomie, comme l'indiquait le tableau précédent sur les GIR, où l'on voit que presque **60%** des bénéficiaires de Paray-Vieille-Poste relèvent de l'APA (GIR 1 à 4). Sur les communes d'Athis-Mons et de Juvisy-sur-Orge, les taux sont respectivement de 55,5% et 47,5%;

L'activité CNAV, celle s'adressant aux personnes âgées les plus autonomes (GIR 5 et 6) ne représente que **11%** de notre activité sur le territoire.



## SERVICE MANDATAIRE

SERVICE MANDATAIRE			
Années	2018	2019	2020
Heures réalisées	15 607,00	14 778,50	12 746,00

ETAT DU NOMBRE DE BENEFICIAIRES		
	2019	2020
Nombre de bénéficiaires	15	11
Nouveaux bénéficiaires	0	0

L'activité est toujours en baisse sur ce secteur, le mode mandataire n'étant plus un mode d'intervention plébiscité par les bénéficiaires ou par les financeurs. S'il le fût pendant un temps pour son coût plus attractif, permettant des temps d'interventions plus importants, il ne l'est plus aujourd'hui pour plusieurs raisons :

- ◆ Complexité de gestion : la personne âgée est employeur, et même si le service mandataire assure la gestion administrative, il ne peut se substituer à l'employeur, notamment pour tout ce qui concerne l'aspect disciplinaire.
- ◆ Difficulté de contrôle et de suivi : le Département, qui finance la plupart des interventions, n'a pas de visibilité (sauf en effectuant des contrôles à postériori) comme il peut l'avoir sur un service prestataire avec la télégestion.

Ce mode d'intervention n'est plus utilisé aujourd'hui que pour les interventions de nuit ou les très grosses prises en charge, et dans ce cas le coût est comparable, voir supérieur, à celui d'un EHPAD.

Nous n'avons eu aucune nouvelle demande sur ce service en 2020, et nous avons enregistré sur l'année, de nombreux placements et décès.

## Les actions 2020

### Coordination gériatologique

La coordination gériatologique existante sur le territoire a pris tout son sens en cette année particulière, pendant la crise sanitaire. L'existence de cette coordination a ainsi permis une entraide sur le territoire pour l'obtention de matériel de protection (masques notamment, gel hydroalcoolique...), un appui sur certaines situations complexes, et a surtout permis de pouvoir faire circuler l'information, point crucial pendant toute cette année.

Une réunion avec l'ensemble des acteurs du sanitaire et du médico-social a ainsi été mise en place, au tout début de la crise sanitaire, afin de donner à tous les informations disponibles à ce stade.



Un groupe WhatsApp, réunissant l'ensemble des professionnels médicaux et médico-sociaux du territoire s'est créé, sous l'égide de la CPTe et a ainsi permis :

- ◆ Le recensement des pharmacies disposant de masques à destination des professionnels
- ◆ Une information constante sur toutes les directives gouvernementales, ou celles émanant de l'ARS
- ◆ Une entraide au niveau des professionnels

### Le Service de Soins A Domicile (SSIAD)


Notre proximité, tant géographique que fonctionnelle, a été un appui important pour le service dans la gestion de la crise sanitaire. Nous avons en effet pu faire appel aux connaissances des soignants présents sur le SSIAD, ce qui a permis de rassurer le personnel, aussi bien de terrain qu'administratif, et de dédramatiser certaines situations.

Cette collaboration a permis de maintenir certaines prises en charge qui n'aurait pu se prolonger sans ce travail en lien étroit.

Les partenariats, en cette année particulière, se sont donc plutôt recentrés sur ceux existants déjà, en leur faisant reprendre toute leur place dans notre activité.

Il a fallu également prendre en compte les nouveaux modes de communication, et les réunions « en distanciel » n'ont, de ce fait, pas facilité le rapprochement avec de potentiels nouveaux partenaires.

## Bilan des objectifs 2020




### Formaliser et faire connaître/reconnaître le SPASAD sur le territoire

Cet objectif est toujours en cours, mais sa mise en œuvre a été freinée par la crise sanitaire. En effet, un certain nombre d'actions de prévention, aussi bien individuelles que collectives, n'ont pu se mettre en place du fait de la situation sanitaire que nous avons connu en 2020.

En revanche, nous avons avancé sur un certain nombre de points :

- ◆ Mise en place d'une direction commune SSIAD/AFAD IDF depuis septembre 2020, avec la mise à disposition partielle de la responsable de l'antenne PAPH de l'AFAD IDF sur 40% de son temps de travail au SSIAD.
- ◆ Mise en place de l'analyse de la pratique commune AFAD IDF/SSIAD pour le personnel d'intervention.
- ◆ Quelques réunions de coordination ont pu avoir lieu en présentiel dans le cadre du SPASAD.



### Renforcer le travail en collaboration avec le Département

Nous avons répondu en 2020 à un appel à projet du Département de l'Essonne pour la mise en place des SAAD pivots dans le cadre de la restructuration de l'aide à domicile sur le territoire.

Notre projet a été retenu sur le TAD Nord et nous allons donc pouvoir développer ce travail de collaboration avec le Département pour l'année 2021.

Dans le cadre de la crise sanitaire, nous avons également été amenés à travailler de manière étroite avec les services du Département pour la coordination des prises en charge et la gestion des dotations d'équipements individuels.

## Objectifs 2021

### Développer l'offre de transport

Nous avons, courant 2020, déposé des demandes de subvention auprès de la région Ile-de-France et de la Fondation Bruneau pour l'achat d'un véhicule de service, afin d'assurer le transport et l'accompagnement des bénéficiaires pour les courses et les rendez-vous médicaux ou administratifs.

A terme, ce transport pourrait également servir pour accompagner nos bénéficiaires aux activités collectives qui pourraient être organisées sur le territoire.

Nous pourrions également envisager, dans le cadre de notre activité de SAAD pivot, de mutualiser cette offre de service à la population.

Nous espérons développer et mettre en place ce service courant 2021.

### Poursuite de la structuration du SPASAD

Nous allons poursuivre les démarches engagées en 2020, à savoir la mutualisation de certains postes (Direction/secrétariat) et l'analyse de la pratique commune pour le personnel d'intervention.

Pour l'année 2021, l'objectif est de développer et coordonner les prises en charge conjointes et les évaluations communes entre les deux structures.

### Développement du SAAD Pivot

La feuille de route remise par le Département dans le cadre de la mission de SAAD pivot prévoit un certain nombre d'actions à mettre en place sur l'année 2021 : recensement, mise en place de groupes de travail, définition de thématiques de travail...

Nous allons recruter un chargé de mission qui devra coordonner et animer l'ensemble de ces activités, en lien avec le Département et les partenaires du territoire.